

OFIS PUBLIK
AR BREZHONEG



OFFICE PUBLIC
**DE LA LANGUE
BRETONNE**

L'ENSEIGNEMENT BILINGUE EN 2018

OFFICE PUBLIC DE LA LANGUE BRETONNE
PÔLE ÉTUDE ET DÉVELOPPEMENT
OBSERVATOIRE DES PRATIQUES LINGUISTIQUES
2019

Sommaire

Bilan de la rentrée 2018	4
Chiffres clés	4
Offre	7
Le primaire	9
Le secondaire	12
Effectifs	15
Chiffres globaux	15
Répartition par département	20
Répartition par filière	23
Répartition par niveau	28
Conclusion	35
Annexes chiffrées - Rentrée 2018	37
Statistiques de l'enseignement bilingue en 2018	46
Le poids de l'offre sur le terrain	47
Le taux d'élèves en filière bilingue	49
Les départements	52
Les pays	55
Les EPCI	57
Les communes	62
Atouts et faiblesses de chaque département	71
Côtes-d'Armor	71
Finistère	75
Ille-et-Vilaine	83
Loire-Atlantique	88
Morbihan	95

Bilan de la rentrée 2018

En 2018, pour la 41^{ème} rentrée consécutive, le réseau des écoles continue de s'étendre et les effectifs bilingues progressent.

11 nouveaux sites ont été ouverts (presque autant que lors des 2 dernières rentrées). Depuis 2000, c'est la première fois que plus de 10 filières ouvrent 3 années de suite. On compte **579 élèves bilingues supplémentaires** entre les deux académies. **L'académie de Rennes scolarise 17 580 élèves et celle de Nantes 757**, soit un total de **18 337 élèves en Bretagne**.

Cette année, la progression des effectifs provient presque intégralement de la filière publique : celle-ci maintient son taux de croissance au niveau de 2017. **La progression des 2 autres réseaux est, par contre, extrêmement faible.**

Chiffres clés

Offre

- **11 nouveaux sites bilingues ont ouvert en maternelle :**
 - 8 dans l'Enseignement public : Lanvollon, Plouagat (22), Brest 4, Carhaix-Plouguer 2 (29), Argentré-du-Plessis, Goven, Rennes 4 (35) et Allaïre (56).
 - 2 dans l'Enseignement catholique : Lorient et Péaule (56).
 - Le réseau Diwan a ouvert 1 nouvelle école à Plouguerneau (29).
- L'Enseignement catholique a fermé les filières maternelles de Bourbriac (22), de Bignan et du Faouët (56), ainsi que la filière élémentaire de Plumergat (56). **Dans l'histoire de la filière catholique, c'est la première fois qu'autant de sites sont fermés.**
- La **carte des pôles de l'académie de Rennes pour 2018 et 2019** prévoyait pour 2018 l'ouverture de 20 nouveaux sites en maternelle dans le public et 7 dans l'Enseignement catholique. **40% des projets du public ont été ouverts** (8 sites), **29% dans l'Enseignement catholique** (2 sites).
- **5 nouvelles filières bilingues ont ouvert au collège :**
 - 4 nouveaux sites dans le public : Plouha (22), Guipavas, Saint-Pol-de-Léon (29) et Bruz (35).
 - De plus, 1 nouveau collège catholique s'est doté d'une filière bilingue, à Landerneau (29).
- La **carte des pôles de l'académie de Rennes pour 2018 et 2019** prévoyait pour 2018 l'ouverture de 6 filières publiques et 6 catholiques. **67% des projets**

du public ont été mis en place (4 sites) et 17% de ceux de l'Enseignement catholique (1 site).

- **1 nouvelle filière bilingue a ouvert au lycée** dans un établissement catholique de Brest.

Effectifs

- On compte à présent **533 sites d'enseignement bilingue** entre les deux académies, dont **243 maternelles**. Cette année, le seuil des 500 sites a été dépassé sur le territoire l'académie de Rennes (511).
- **L'académie de Rennes scolarise 17 580 élèves**, dont **13 654 dans l'enseignement à parité** : 8 274 dans le public et 5 380 dans l'Enseignement catholique. Le réseau Diwan compte pour sa part 3 926 élèves.
- **L'académie de Nantes scolarise 757 élèves** dont **411 dans les écoles Diwan**. L'enseignement à parité compte 346 élèves : 289 dans le public et 57 dans l'Enseignement catholique.
- **Il y a donc à présent 18 337 élèves bilingues entre les 2 académies**. 14 000 d'entre eux fréquentent les filières bilingues à parité : 8 563 dans le public et 5 437 dans l'Enseignement catholique. Le réseau Diwan compte 4 337 élèves.
- **Le pays de Brest est celui qui scolarise le plus d'élèves** : il accueille 23,8% des effectifs bilingues, soit près de 3 fois son poids dans la population scolaire totale.

Evolutions

- Les effectifs **augmentent de +579 élèves**.
- La croissance globale est de **+3,3%**, 1 point de moins par rapport à 2017.
- **Les effectifs progressent dans chaque département et dans chaque filière** mais ceux des Côtes-d'Armor sont quasiment stables (+1 élève). Les chiffres du réseau Diwan et de la filière catholique sont en légère baisse dans plusieurs départements
- **En 2018**, le taux de progression le plus élevé est celui de **l'Ille-et-Vilaine** (+8,9%) : le département est en train de rattraper son retard dans l'académie. Le **Finistère** est le territoire où les effectifs progressent le plus (+241 élèves).
- **Les établissements publics du Finistère** scolarisent à présent **plus de 4 000 élèves bilingues** ; ils représentent 47% des effectifs bilingues du département.
- **Le seuil des 2 500 collégiens** (2 562) est atteint pour la première fois.
- **Le nombre d'élèves bilingues a diminué en primaire dans les Côtes-d'Armor**.
- **On compte à présent plus de 7 000 élèves bilingues en maternelle**.

- **Le Morbihan compte aujourd’hui plus de 2 000 élèves en maternelle.**
- **Le pays de Brest est celui où les effectifs progressent le plus cette année** (+167 élèves), suivi par le pays de Cornouaille (+71) et le pays de Rennes (+61).

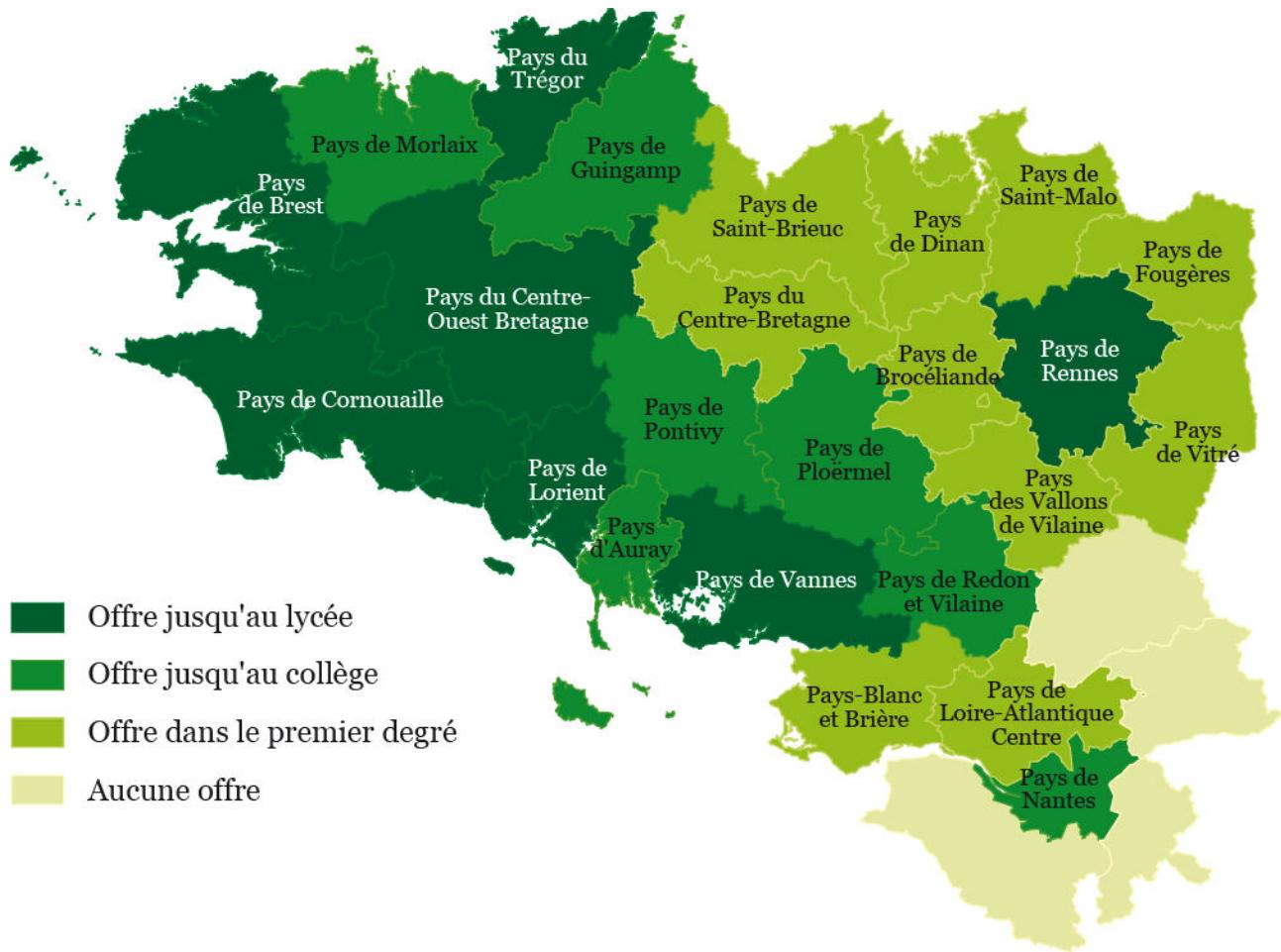
Tendances des filières

- On n'avait jamais observé un tel déséquilibre entre les 3 filières : l'une présentant une progression appréciable (la filière publique), les 2 autres quasiment à l'égal.
- **Le taux de progression de la filière publique s'élève à 6,9% ;** un pourcentage équivalent à celui de 2017 (+7%) qui était déjà le meilleur taux des années 2010. **96% de la croissance globale des effectifs provient du public** (+554).
- **En primaire, le taux de croissance du public est relativement élevé** (+6,9% également), il n'avait pas atteint un tel niveau depuis 9 ans.
- **La filière catholique affiche le taux de progression le plus faible de son histoire** (+0,1% avec seulement 6 élèves supplémentaires dans l'ensemble de la Bretagne). Cette filière compte **moins d'élèves en primaire** que l'an passé (- 12 élèves).
- **Diwan présente également l'un des taux de croissance les plus faibles de son histoire** (+0,4%).
- **Les effectifs bilingues des maternelles catholiques et Diwan sont en baisse dans 3 départements** : les Côtes-d'Armor, l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan.

Sources des données : Education nationale, Enseignement catholique, réseau Diwan, Office Public de la Langue Bretonne.

Offre

L'offre par pays

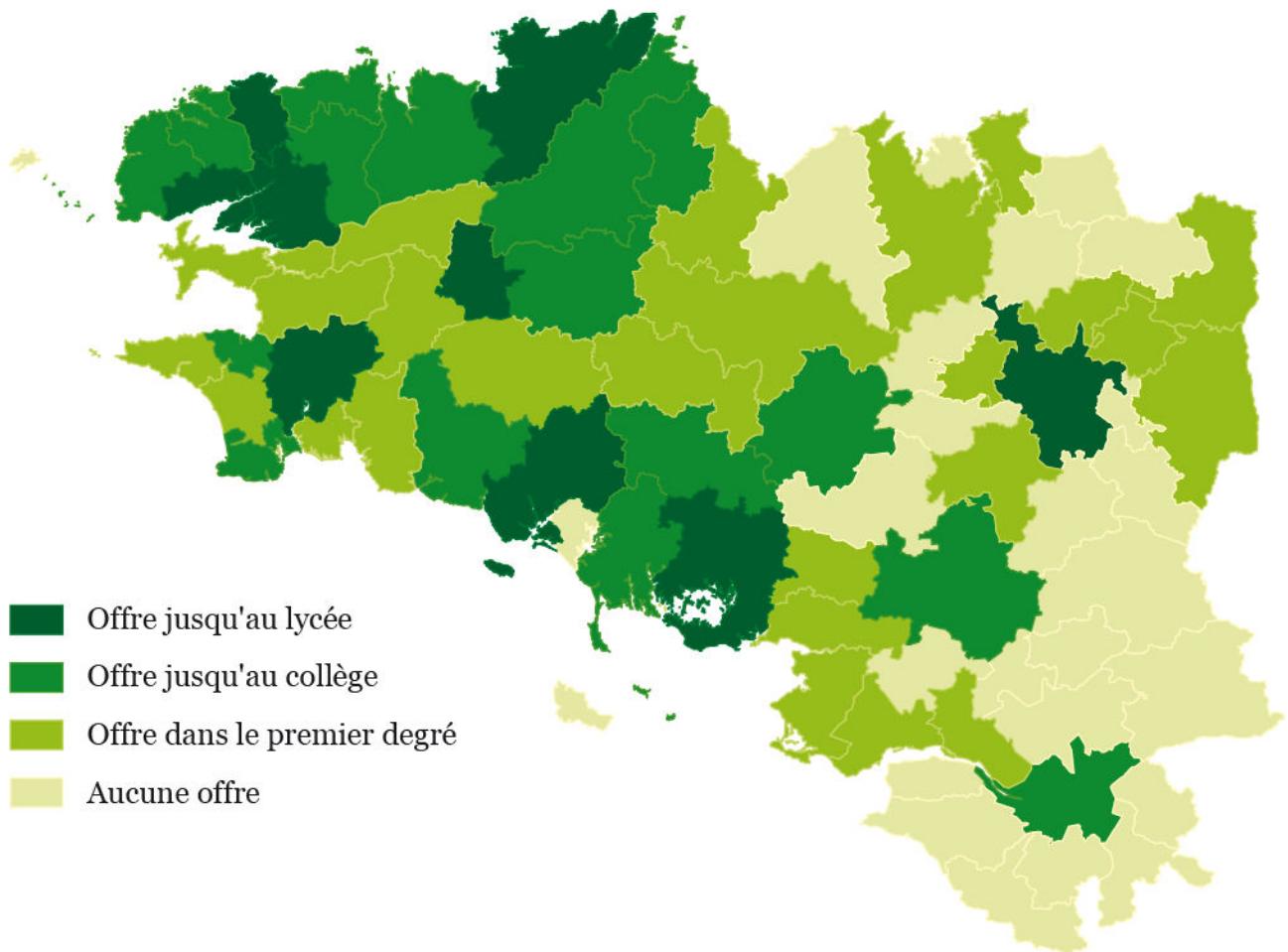


*En primaire, il existe au moins une offre dans l'une des 3 filières dans **24 des 28 pays**.*

A l'échelle des pays, le schéma de l'offre n'a pas évolué cette année. L'ensemble des pays de l'académie de Rennes dispose d'une offre en primaire. **Par contre, il reste encore 4 pays sans aucune offre, tous dans l'académie de Nantes.**

De plus, il y a 10 autres pays sans continuité au collège et encore 7 supplémentaires sans continuité au lycée.

L'offre par EPCI¹



*Parmi les 75 structures intercommunales existantes en 2018, **50** disposent au moins d'une offre bilingue en primaire.*

A l'échelle des EPCI, le schéma de l'offre n'a pas évolué en 2018. Il existe une offre en primaire dans les 2/3 des EPCI, c'est-à-dire que les enfants sont dans l'impossibilité de suivre une scolarité bilingue dans 1/3 des EPCI bretons.

Par ailleurs, l'offre est plus dense dans l'ouest et dans le sud : CC de Belle-Ile-en-Mer et CC Blavet Bellevue Océan (56) sont les dernières communautés de communes sans offre dans ce secteur. A l'est, on trouve plusieurs zones blanches qui se présentent aujourd'hui comme des isolats dans le nord de l'Ille-et-Vilaine et dans les Côtes-d'Armor (Lamballe Terre et Mer est à présent le seul EPCI du département encore totalement dépourvu d'offre). Dans l'académie de Nantes, l'offre reste moindre : elle est concentrée autour de la métropole nantaise et de la presqu'île de Guérande.

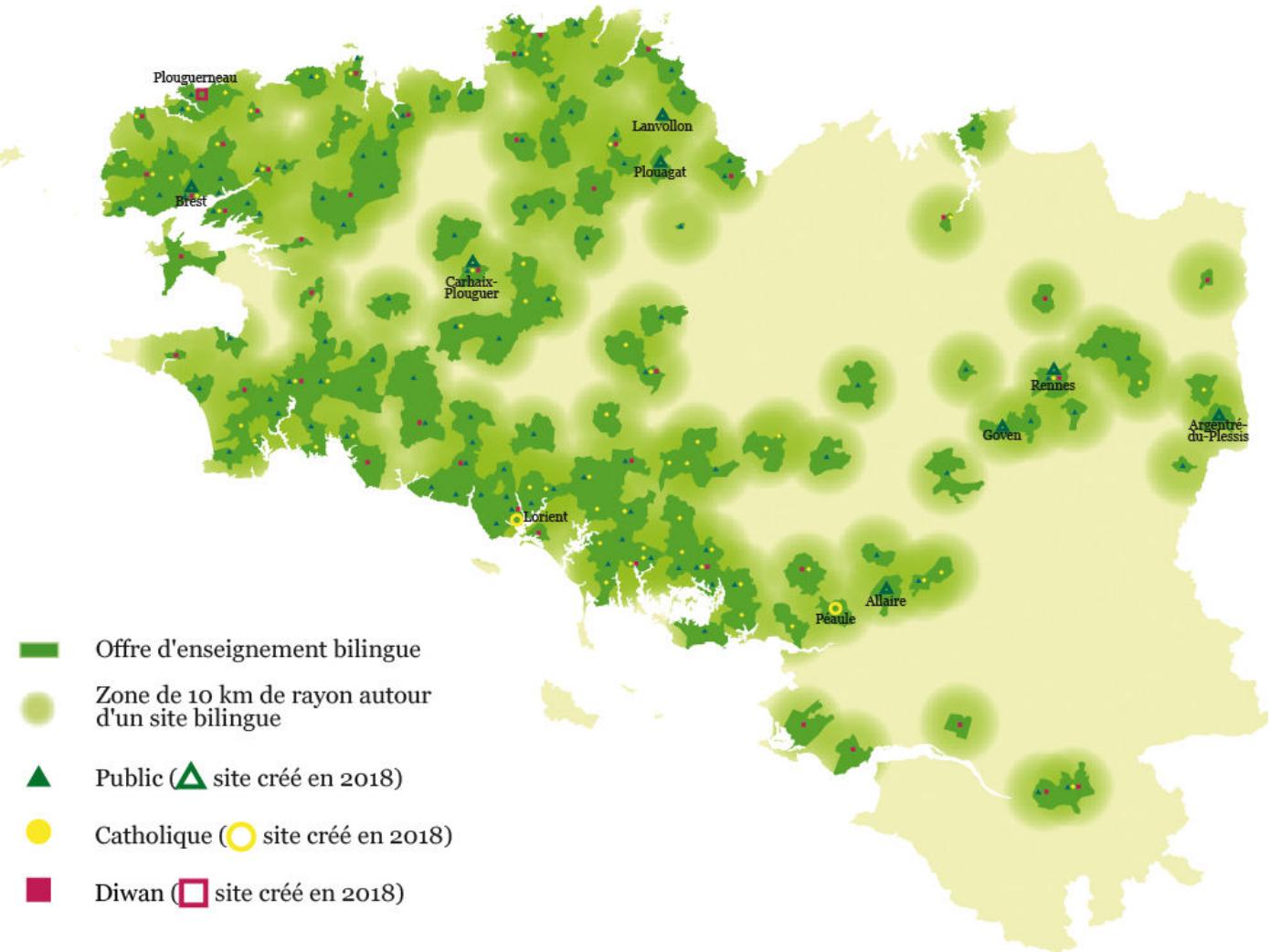
Les élèves peuvent poursuivre au collège dans la moitié des territoires disposant d'une offre en primaire (24 sur 50). Il reste toutefois de vastes zones où cela est impossible. A l'est, ces zones sont encore plus étendues car le nombre de sites dans le primaire est moindre.

La majeure partie du territoire n'a toujours pas accès à une offre bilingue au lycée : **la poursuite de l'enseignement bilingue jusqu'au lycée n'est possible que dans 9 EPCI.**

¹ EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale.

Le primaire

L'offre dans le primaire



En cette rentrée, l'Ille-et-Vilaine, le Morbihan et le Finistère ont connu chacun 3 ouvertures ; les Côtes-d'Armor en comptent 2. La Loire-Atlantique n'enregistre aucune ouverture en 2018, comme en 2017.

Avec **11 sites ouverts**, 2018 est l'une des meilleures années de l'enseignement bilingue : depuis 1977, il ne s'est produit que 4 fois qu'il y ait davantage de sites à ouvrir simultanément. Les 8 nouveaux sites publics comptent pour beaucoup dans ce résultat : **plus des 3/4 des sites ouverts au cours des 5 dernières années relèvent de l'Enseignement public**.

Les 2 autres filières ont ouvert peu de sites (1 école Diwan et 2 sites catholiques) et l'Enseignement catholique a fermé plusieurs sites préexistants : au sein des écoles maternelles de Bourbriac (22), de Bignan et du Faouët (56), ainsi que dans l'école élémentaire de Plumergat (56). En 2017, ces sites accueillaient 71 élèves. **C'est la première fois dans l'histoire de cette filière qu'autant de sites sont fermés** : l'Enseignement catholique a supprimé 5 sites en 3 ans. Une évolution qui va à contre-courant de celle du public.

Cette année comme en 2017, **des ouvertures ont eu lieu dans chaque département de l'académie de Rennes**, toutes filières confondues. **Dans l'académie de Nantes, les demandes d'ouverture à Guérande et Châteaubriant ont été refusées.**

Parmi les communes disposant de plusieurs écoles publiques, **Carhaix est la première où l'offre bilingue est présentes dans toutes les écoles maternelles**. Un 4^{ème} site bilingue public a ouvert au sein des maternelles rennaises ; de même pour Brest.

A Lorient, l'Enseignement catholique a ouvert une filière bilingue 10 ans après la fermeture d'un premier site. Lorient retrouve ainsi sa place dans le groupe des communes abritant au moins 1 site pour chacune des filières bilingues. Ce groupe ne compte encore que 11 villes et des communes importantes en sont absentes comme Saint-Brieuc par exemple (aucune offre dans le réseau catholique).

L'enseignement bilingue est aujourd'hui présent dans 533 établissements, de la maternelle au lycée, répartis sur 172 communes (168 en 2017), soit **12% des communes**. Une offre existe au sein de 243 des 2 680 écoles maternelles (9,1%) et 223 des 2 708 écoles élémentaires (8,2%). La filière publique possède le réseau le plus dense : 124 sites en maternelle contre 71 dans l'Enseignement catholique et 48 écoles chez Diwan.

L'offre en primaire par filière



Diwan est surtout présent dans le nord de la Basse-Bretagne et au sud le long d'un axe Pont-Croix-Nantes ; il y a aussi quelques écoles en Ille-et-Vilaine.

C'est dans l'Enseignement public que le réseau est le plus dense : pendant longtemps, la grande majorité des nouveaux sites se concentraient dans le Finistère et le Morbihan mais, depuis 2016, les ouvertures sont plus nombreuses à l'est et dans les Côtes-d'Armor. On voit de plus en plus une ceinture se dessiner de Quimper à Rennes. Toutefois, l'est des Côtes-d'Armor, le nord de l'Ille-et-Vilaine et le département de la Loire-Atlantique restent encore dépourvus d'offre pour l'essentiel.

L'offre est moins équilibrée dans l'Enseignement catholique : la filière est présente essentiellement dans le Léon et le vannetais, en dépit de l'ouverture de quelques sites en dehors de ces secteurs (dans le sud du Finistère et l'est de l'Ille-et-Vilaine entre 2005 et 2013, notamment). Par ailleurs, ce réseau s'est réduit en maternelle (2 sites ouverts pour 3 fermés).

Depuis la convention Etat-Région signée en 2015, l'enseignement bilingue dans l'académie de Rennes se structure autour d'un plan de développement (carte des pôles) actualisé tous les 2 ans. Le bilan 2018 de la carte des pôles établie pour la filière publique pour les années 2018 et 2019 est le suivant.

Bilan 2018 de la carte des pôles 2018-2019 pour les maternelles publiques de l'académie de Rennes

	Nombre d'ouvertures prévues	Nombre de sites ouverts	Différence	Taux de réalisation
Côtes-d'Armor	5	2	-3	40%
Finistère	7	2	-5	29%
Ille-et-Vilaine	4	3	-1	75%
Morbihan	4	1	-3	25%
Académie de Rennes	20	8	-12	40%

8 sites ont ouvert en 2018 contre 20 actés dans la carte ; l'objectif a été réalisé à 40%. 18 sites sont prévus pour la rentrée 2019 mais, avec les sites restés en suspens en 2018, ce sont 30 sites qui devraient être ouverts pour parfaire la réalisation du plan 2018-2019.

Les départements sont plus ou moins proches des objectifs qui leur ont été fixés : l'Ille-et-Vilaine est celui qui a le mieux rempli l'objectif fixé, comme c'était le cas pour la carte précédente (2016-2017), 3 sites ouverts sur les 4 prévus. Les autres départements par contre n'ont pas réalisé la moitié de l'objectif qui leur avait été fixé.

Bilan 2018 de la carte des pôles 2018-2019 pour les maternelles catholiques de l'académie de Rennes

	Nombre d'ouvertures prévues	Nombre de sites ouverts	Différence	Taux de réalisation
Côtes-d'Armor	1	0	-1	0%
Finistère	3	0	-3	0%
Ille-et-Vilaine	0	0	0	/
Morbihan	3	2	-1	67%
Académie de Rennes	7	2	-5	29%

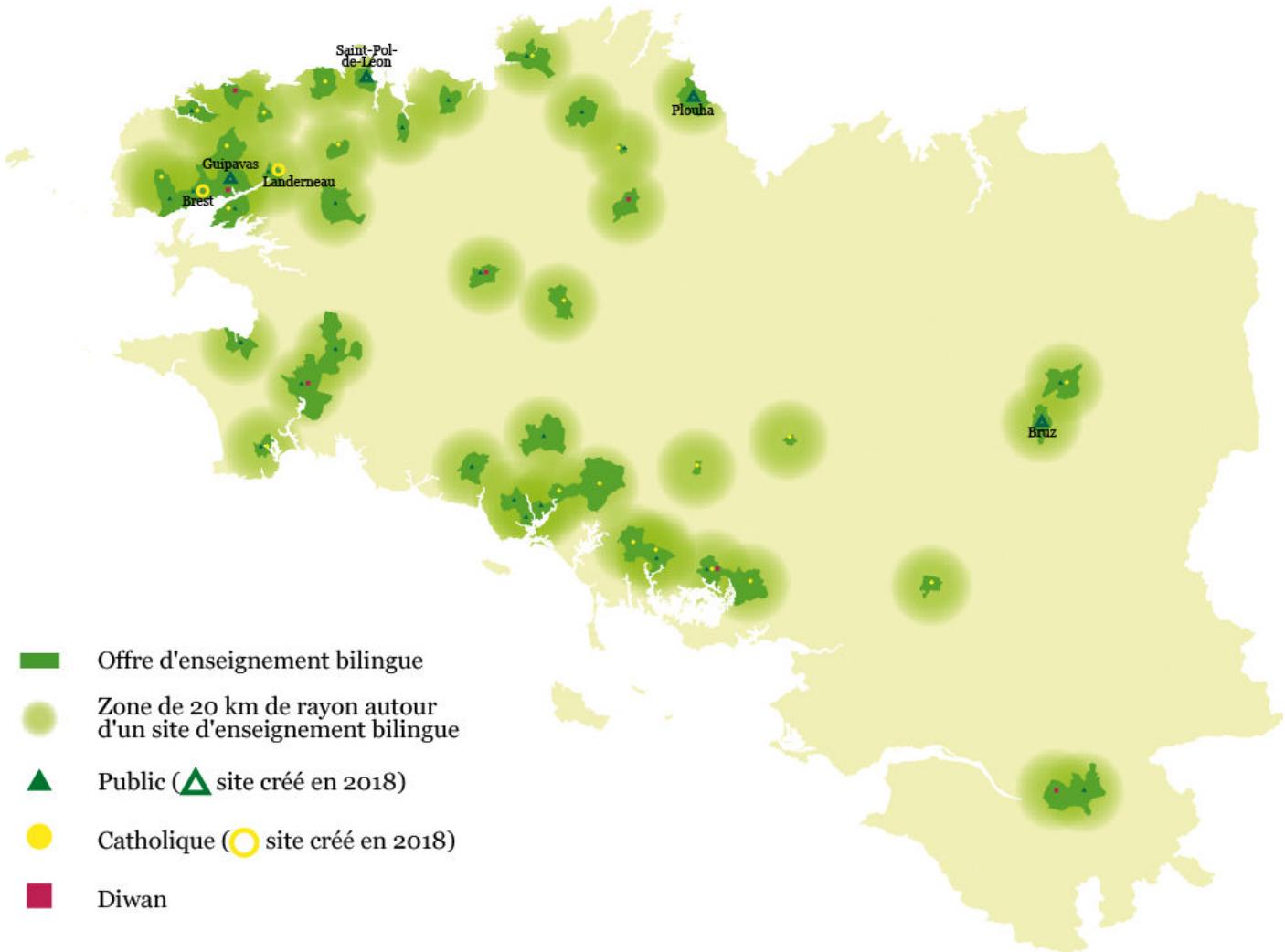
2 sites ont ouvert en 2018 contre 7 actés dans la carte des pôles ; l'objectif a été réalisé à 29%. 9 sites sont prévus pour la rentrée 2019 mais, avec ceux restés en suspens en 2018, ce sont 14 sites qui devraient être ouverts pour parfaire la réalisation de la carte des pôles 2018-2019.

Le Morbihan est le département qui a en partie rempli sa feuille de route (2 sites sur 3). Par contre, l'Enseignement catholique n'a ouvert aucun site dans les autres départements qui restent à l'écart de la dynamique générale.

L'établissement de cartes des pôles revues tous les 2 ans constitue une grande avancée dans la structuration de la croissance de l'enseignement bilingue. Elle permet de tracer la voie pour atteindre l'objectif de 20 000 élèves dans les filières bilingues de l'académie de Rennes à l'horizon 2020. Cependant, pour l'heure, les taux de réalisation sont nettement insuffisants pour prétendre atteindre cet objectif initialement prévu pour 2013 et reporté progressivement.

Le secondaire

L'offre dans le secondaire



L'offre est bien moins étendue dans le secondaire que dans le primaire. 57 collèges sur 521 (11%) et seulement 10 lycées sur 252 (4%) disposent d'une offre bilingue.

Cependant l'offre a nettement progressé dans le secondaire cette année : **5 nouvelles filières bilingues ont ouvert au collège**. C'est la **deuxième meilleure année** depuis que la continuité existe dans le secondaire (avec le même nombre qu'en 2001 et 2003) ; il n'y a que l'an passé que davantage de sites ont été ouverts simultanément (8). **Depuis la convention signée en 2015, le réseau s'est nettement étoffé au collège** : pour l'ensemble des filières, ce sont 15 sites qui ont été ouverts, soit 1/3 du réseau existant en 2015 (seulement 44 sites à l'époque).

On compte 4 nouveaux collèges publics : Plouha (22), Guipavas, Saint-Pol-de-Léon (29) et Bruz (35). Il n'y a qu'en 2017 que les ouvertures de sites ont été plus nombreuses dans le public : **les décisions prises dans le cadre de la Convention Etat-Région quant aux modalités de révision de la carte des pôles portent leurs fruits dans le secondaire**.

Une filière bilingue a également ouvert dans 1 collège catholique : Landerneau (29).

Le réseau de l'enseignement bilingue a également progressé au lycée en cette rentrée (cela n'était pas arrivé depuis 12 ans) : une filière catholique a ouvert à Brest.

L'offre a donc progressé en termes de nombre de sites dans le secondaire. **La majorité d'entre eux ne remplissent toutefois pas les objectifs de la parité** (5 disciplines non-linguistiques enseignées en breton). En 2017, seuls 5 collèges publics sont dotés d'une filière bilingue qui soit réellement à parité horaire parmi 293 collèges publics, soit 1,7% (et 1 collège « bilingue » public sur 6). Ce n'est le cas d'aucun collège de l'Enseignement catholique parmi 221 établissements.

Aucun lycée public ou catholique ne propose une filière qui soit réellement à parité horaire. Pour renforcer progressivement l'offre dans les lycées, il faudra attendre que le travail de structuration et de renforcement de l'offre dans les collèges porte ses fruits. Par ailleurs, les collèges et le lycée Diwan fonctionnent selon la pédagogie de l'immersion linguistique. En dehors de ces établissements, **à peine 1% des collèges bretons disposent d'une filière bilingue paritaire, stricto sensu, et aucun lycée pour le moment.**

Parmi les Disciplines Non Linguistiques (DNL), le plus souvent, seule l'Histoire-géographie est enseignée en breton (48% des établissements secondaires bilingues à parité en 2018) ; parfois, une seconde DNL s'y ajoute (23%). La Convention spécifique pour les langues de Bretagne signée par l'Etat et la Région pour la période 2015-2020 ouvre **d'autres DNL** à l'enseignement en breton en plus de celles qui étaient déjà enseignées². Le renforcement du temps d'enseignement en langue bretonne dans le second degré paraît indispensable si l'on souhaite véritablement former des jeunes bilingues. Il est préoccupant que seulement 2 postes aient été ouvert au Capes de breton en 2019 (et 3 au Cafep) : c'est insuffisant pour renforcer le corps enseignant en adéquation avec les objectifs fixés par la convention Etat-Région pour le développement de l'offre (7 collèges publics et 9 collèges catholiques doivent ouvrir en 2019 pour parfaire la réalisation des objectifs fixés dans la carte des pôles 2018-2019) afin que la poursuite dans le secondaire soit facilitée.

Bilan 2018 de la carte des pôles 2018-2019 pour les collèges publics de l'académie de Rennes

	Nombre d'ouvertures prévues	Nombre de sites ouverts	Différence	Taux de réalisation
Côtes-d'Armor	1	1	0	100%
Finistère	2	2	0	100%
Ille-et-Vilaine	1	1	0	100%
Morbihan	2	0	-2	0%
Académie de Rennes	6	4	-2	67%

L'ouverture de filières bilingues était programmée dans 6 collèges publics. Les 2/3 d'entre elles ont été ouvertes ; la différence s'élève à -2 (les sites du Morbihan n'ont pas ouvert).

² « Dans le second degré, l'académie encouragera les professeurs de Disciplines Non Linguistiques (DNL) à valider leurs compétences en langue bretonne pour enseigner en classe bilingue, notamment les sciences de la vie et de la terre, la physique, l'économie, le sport. » (Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne).

Bilan 2018 de la carte des pôles 2018-2019 pour les collèges catholiques de l'académie de Rennes

	Nombre d'ouvertures prévues	Nombre de sites ouverts	Différence	Taux de réalisation
Côtes-d'Armor	0	0	0	/
Finistère	4	1	-3	25%
Ille-et-Vilaine	1	0	-1	0%
Morbihan	1	0	-1	0%
Académie de Rennes	6	1	-4	17%

L'ouverture de filières bilingues était programmée dans 6 collèges catholiques également mais seul 1 d'entre elles a été ouverte (objectif réalisé à 17%), dans le Finistère ; **la différence s'élève à -4**.

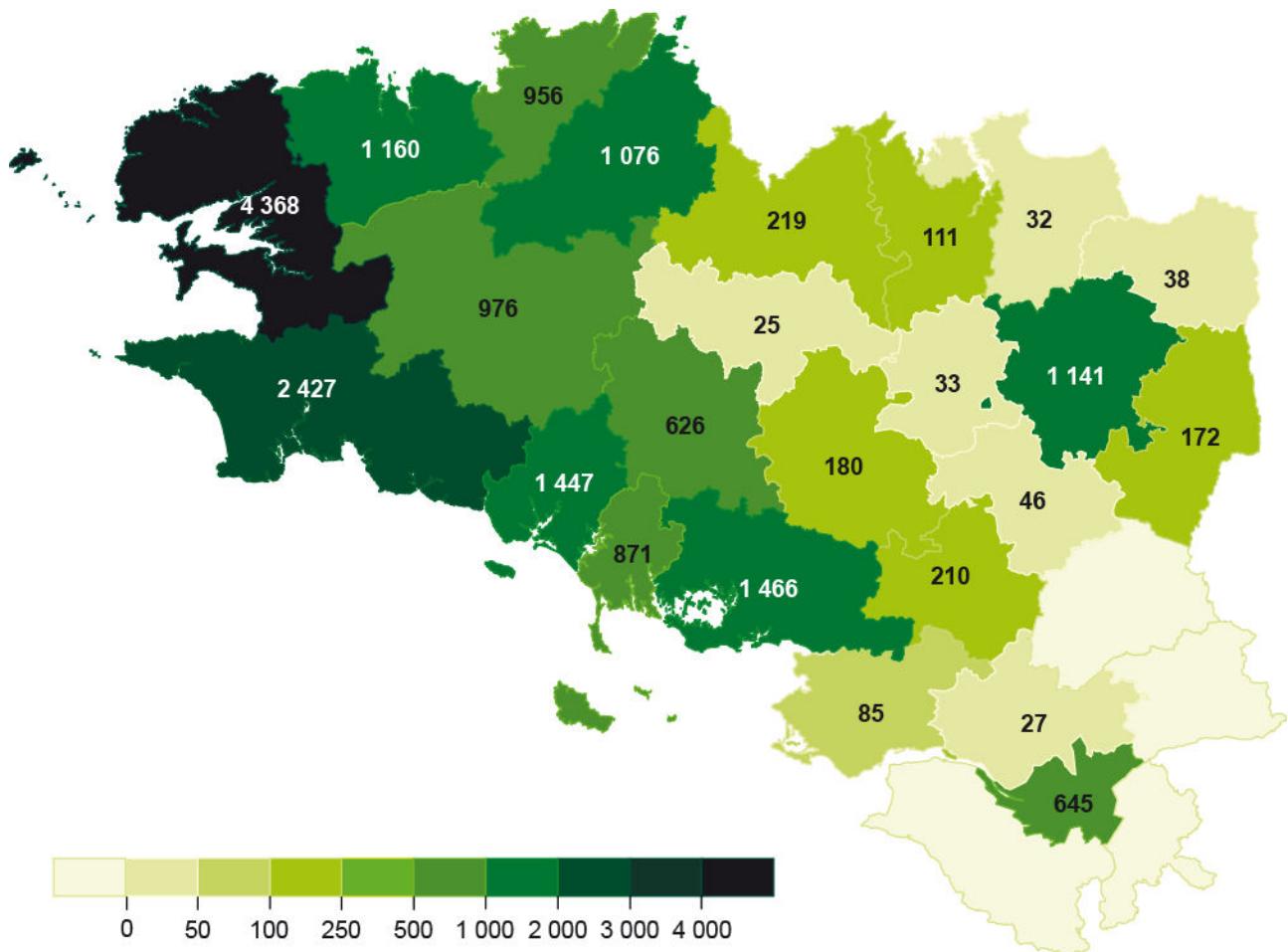
Dans le secondaire aussi, le déséquilibre s'accentue d'année en année entre le public et l'Enseignement catholique.

Effectifs

Chiffres globaux

Les effectifs bilingues continuent de croître. On compte à présent 18 337 élèves³ : 17 580 dans l'académie de Rennes et 757 dans celle de Nantes.

Effectifs bilingues par pays



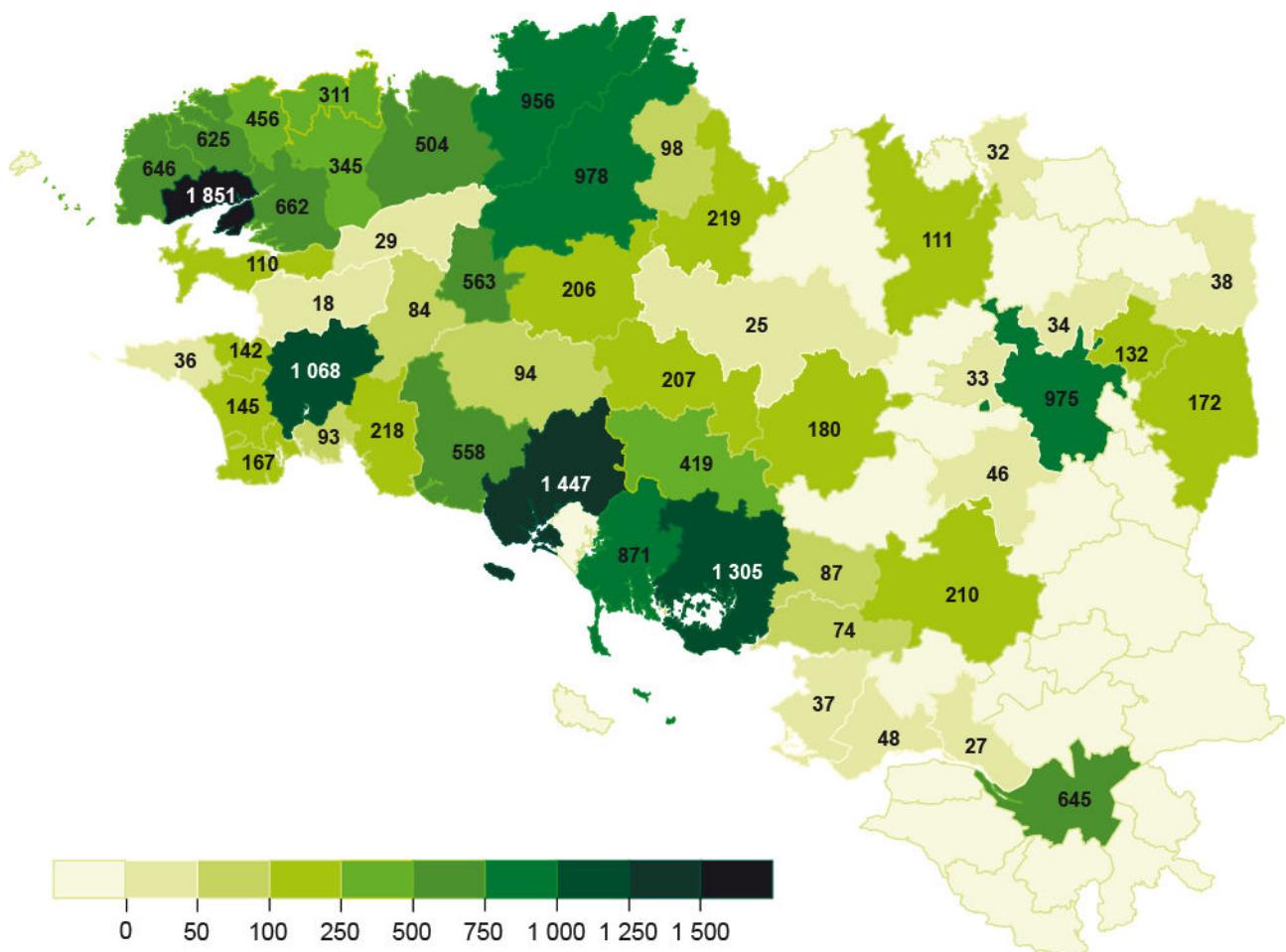
L'essentiel des élèves bilingues se trouvent en Basse-Bretagne et dans les bassins de Rennes et Nantes. **Le pays de Brest** est celui qui scolarise le plus d'élèves : 4 368 en 2018, soit près d'1/4 de l'ensemble (23,8%, soit près de 3 fois son poids dans la population scolaire globale).

³ Dans toute école, le nombre d'élèves évolue au cours de l'année, particulièrement parmi les plus petits (enfants de 2 ans) qui peuvent entamer leur scolarité entre septembre et la rentrée de janvier. L'Observatoire de l'OPLB utilise les effectifs qui lui ont été communiqués par Diwan et l'Enseignement catholique ; il prend contact avec les établissements publics pour faire le point sur les élèves présents au jour-même de la rentrée.

De plus, **le pays de Brest concentre plus d'1/4 des élèves supplémentaires de 2018** (+168 élèves), ce qui ne fait que conforter sa position de leader de l'enseignement bilingue.

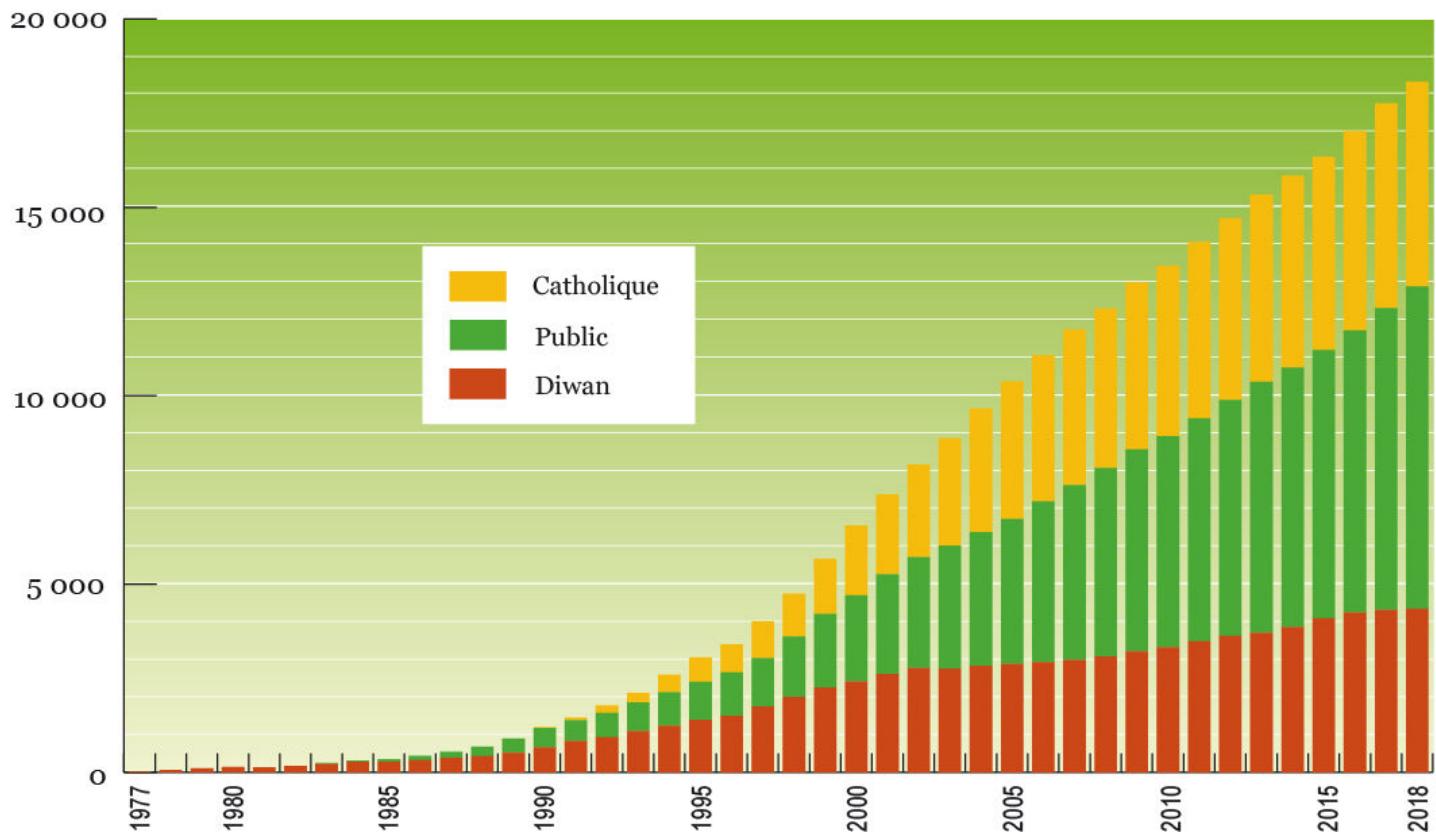
Le pays de Cornouaille affiche la 2^{ème} croissance la plus forte (+103 élèves), confirmant ainsi sa 2^{ème} place au classement des pays suivant les effectifs bilingues. Le pays de Vannes affiche la 3^{ème} meilleure croissance (+71 élèves, il n'avait pas connu une progression aussi forte depuis 11 ans) et le pays de Rennes la 4^{ème} (+69).

Effectifs bilingues par EPCI



La carte ci-dessus fait apparaître le dynamisme qui existe autour des grandes agglomérations et des villes moyennes. Les effectifs les plus conséquents sont scolarisés au sein des EPCI du bas Léon et de Brest Métropole, autours de Lorient, Vannes, Quimper, Guingamp, Lannion, Rennes et, ensuite, dans les environs d'Auray, Nantes, Carhaix et Quimperlé. 4 EPCI scolarisent chacun plus de 1 000 élèves bilingues : Brest Métropole, Quimper Bretagne Occidentale, Lorient Agglomération et Golfe du Morbihan - Vannes agglomération.

Evolution des effectifs bilingues par filière



Les effectifs bilingues **continuent de progresser** : +49% en l'espace de 10 ans.

Entre les 2 académies, le réseau Diwan scolarise 4 337 élèves et l'enseignement à parité horaire 14 000 : 8 563 dans l'Enseignement public et 5 437 dans l'Enseignement catholique.

96% des élèves supplémentaires de 2018 sont inscrits dans la filière publique ; la progression des autres filières est extrêmement faible. Entre 2000 et 2015, la filière publique représentait moins de la moitié de la progression des effectifs bilingues. Le taux s'élève en moyenne à 73% depuis 3 ans.

Nombre d'élèves supplémentaires et de sites ouverts à chaque rentrée



On compte **579 élèves supplémentaires** entre les 2 académies en 2018, ce qui est assez proche de la moyenne des 10 années passées. Dans les faits, la croissance ne provient plus que de la filière publique, le développement des réseaux catholique et Diwan marquant le pas. A titre de comparaison, la croissance annuelle était autour de 900 élèves supplémentaires au début des années 2000.

Evolution de la croissance de l'enseignement bilingue



La croissance globale s'élève à **+3,3%**, soit 1 point de moins par rapport à 2017. Ce taux est équivalent aux progressions les plus faibles de l'histoire de l'enseignement bilingue (2010, 2014 et 2015) car la croissance n'est plus soutenu que par la filière publique. Sans qu'il s'agisse d'une reprise de la tendance au ralentissement observée depuis des années, cela

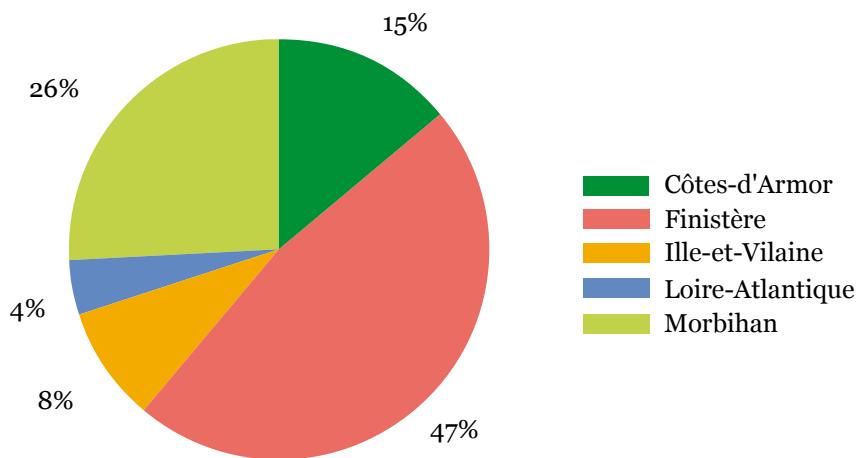
montre qu'on est encore dans une période de transition, fragile, et qu'il importe de poursuivre le travail de structuration pour parvenir à renforcer le rythme de développement de l'enseignement bilingue de manière globale.

Le taux de croissance de la filière publique se maintient au niveau observé en 2017 (6,9% contre 7%), au-dessus de la moyenne des années 2010 (4,7% en moyenne entre 2010 et 2016) mais toujours en-dessous de celle des années 2000 (10,8%). **Les autres filières** (Enseignement catholique et Diwan) **font du sur-place** avec des taux de progression extrêmement bas (0,1% et 0,4%). Pour aller vers des taux plus élevés, il faudra ouvrir davantage de sites et, ce, dans toutes les filières.

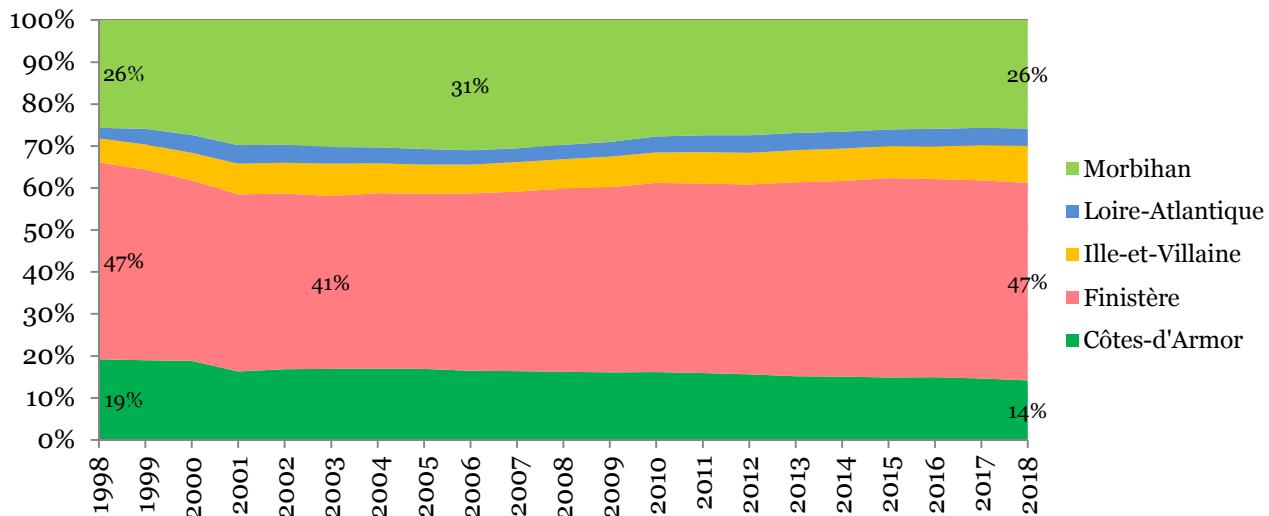
La **convention Etat-Région 2015-2020** a fixé l'objectif d'avoir **20 000** élèves dans les filières bilingues à parité de l'académie de Rennes en 2020. En 2018, cette académie compte **13 654** élèves « à parité ». Pour atteindre l'objectif, ce chiffre devrait progresser en moyenne de 20% lors des 2 prochaines rentrées.

En estimant que l'on forme actuellement 1 000 nouveaux locuteurs chaque année (environ 600 personnes via l'enseignement pour adultes et seulement 400 via le système scolaire) et sachant que 78% des 207 000 locuteurs sont âgés de plus de 60 ans (ce qui signifie qu'environ 4 000 locuteurs décèderont chaque année au cours des 40 prochaines années) on mesure le chemin qui reste à parcourir pour parvenir à la stabilisation du nombre total de brittophones.

Répartition par département



Evolution du poids de chaque département dans la répartition des élèves bilingues

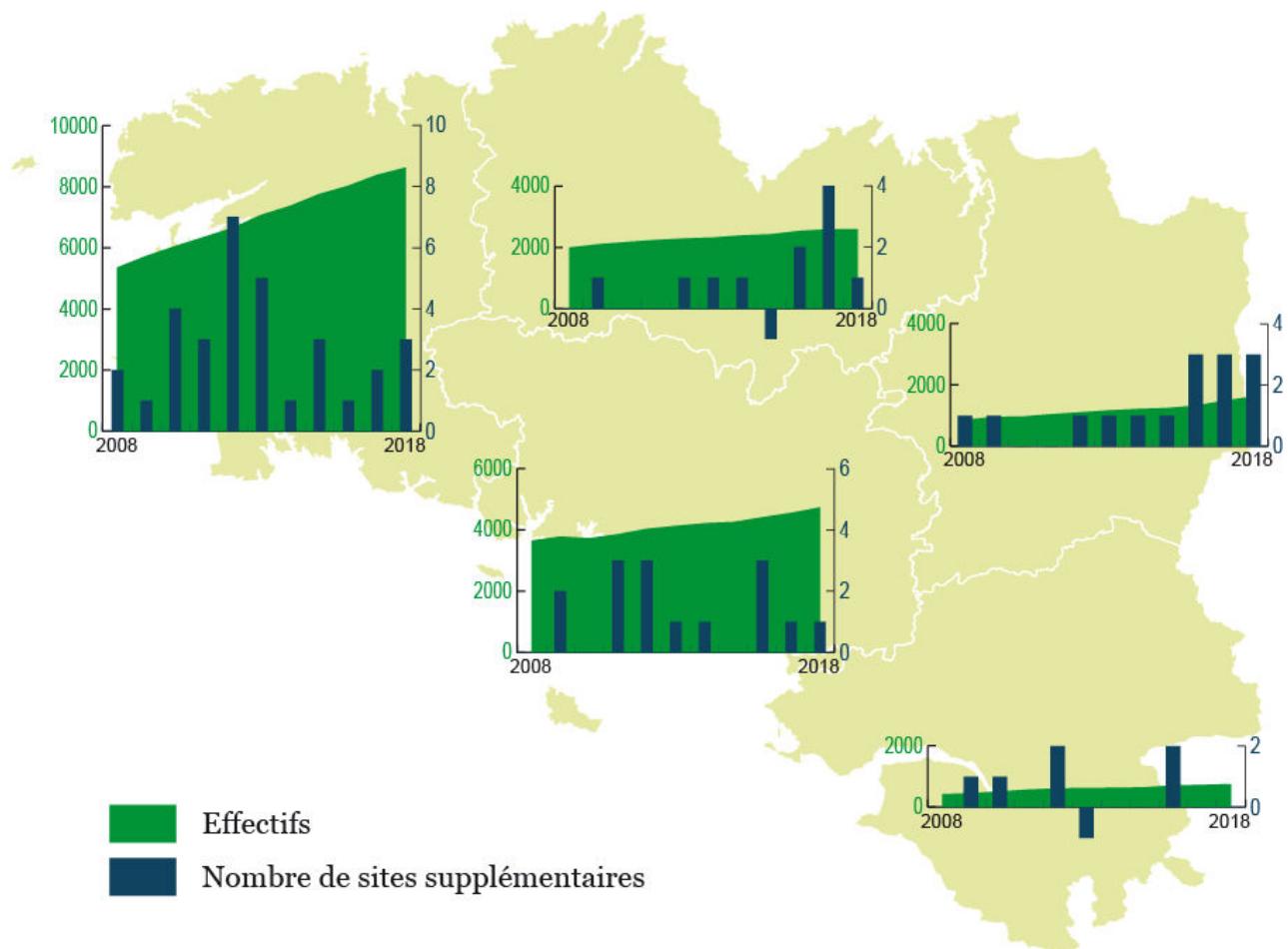


Le Finistère est le département qui scolarise **le plus d'élèves** : 47% de l'ensemble des effectifs. Ce département concentre une part importante des nouveaux sites : 34 des 89 sites ouverts depuis 10 ans (en dépit d'un certain ralentissement ces 5 dernières années). Par voie de conséquence, ce département concentre une grande part des élèves supplémentaires de 2018 (241 élèves sur 579, 42%). Après être passé par un pic à 48% en 1997, le poids du Finistère était descendu jusqu'à 41% en 2003. Il a régulièrement progressé depuis lors : +6 points.

Le poids des Côtes-d'Armor est en baisse continue depuis 20 ans (-5 points par rapport à 1998) ; dans ce département, le nombre d'écoles bilingues a moins progressé que dans les autres départements de l'ouest. La part du Morbihan, quant à elle, était à son plus haut niveau en 2006 avec 31% des élèves bilingues mais n'a cessé de céder du terrain depuis (-5 points) en raison notamment d'un essoufflement de la dynamique de développement des écoles catholiques. Il n'en reste pas moins le 2^{ème} département le plus important.

Le poids de l'Ille-et-Vilaine a tendance à croître (9%, +1 point en l'espace de 2 ans) au détriment des Côtes-d'Armor alors que la Loire-Atlantique est stable depuis 20 ans (4%).

Evolution des effectifs bilingues comparée au rythme des ouvertures



Evolution des effectifs bilingues en primaire entre 2008 et 2018

Département	Nombre d'élèves bilingues supplémentaires	Evolution des effectifs globaux
Côtes-d'Armor	345 (+20%)	-8,5%
Finistère	2 449 (+57%)	-9,2%
Ille-et-Vilaine	634 (+84%)	+6,5%
Loire-Atlantique	279 (+70%)	+8%
Morbihan	986 (+30%)	-4,3%
Bretagne	4 693 (+45%)	+0,3%

Les effectifs bilingues ont progressé de +45% en primaire au cours des 10 dernières années (ils avaient progressé de 107% entre 2000 et 2010). 3 départements ont connu une croissance supérieure à ce taux : l'Ille-et-Vilaine (39 points d'avance), la Loire-Atlantique (25 points d'avance) et le Finistère (12 points d'avance). Les 2 autres départements sont sensiblement en-dessous : **les Côtes-d'Armor et le Morbihan accumulent du retard depuis des années**. A titre d'exemple, sur ces 10 dernières années, la progression du

nombre d'élèves bilingues dans les Côtes-d'Armor (345) est beaucoup plus faible qu'en Ille-et-Vilaine (634).

La croissance des effectifs au sein d'un département est liée à la taille de son réseau bilingue et au nombre de sites qui ouvrent chaque année.

De nouveaux sites ouvrent chaque année dans le **Finistère**. C'est le département où les ouvertures sont les plus nombreuses et les plus régulières ; il s'agit d'un élément déterminant qui explique pourquoi le rythme de croissance y est plus soutenu qu'ailleurs. Cependant, suite à la convention Etat-Région (2015), on voit le rythme de création de sites bilingues se renforcer dans les autres départements de l'académie de Rennes alors qu'il tend plutôt à se ralentir un peu dans le Finistère.

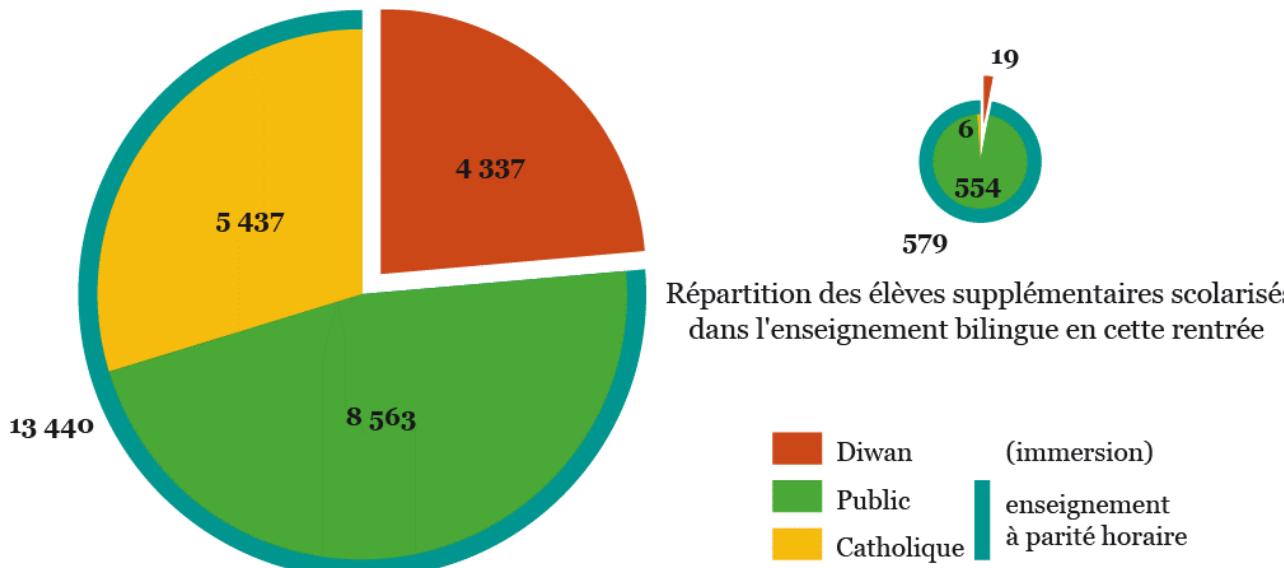
De la fin des années 90 jusqu'à 2006, le **Morbihan** a été plus dynamique que le Finistère. Le nombre de nouveaux sites y est depuis moins important et l'évolution des effectifs s'en trouve d'autant plus ralentie. Ainsi, 23 sites seulement ont ouvert dans le Morbihan depuis 2006 tandis que le réseau finistérien continuait de s'étoffer avec 43 nouveaux sites. Avant 2006, c'est surtout le réseau des écoles catholiques qui portait la croissance dans le Morbihan. Le réseau Diwan qui est moins développé dans ce département, le rythme inégal de croissance du public jusqu'à une période récente et le ralentissement des ouvertures dans les écoles catholiques expliquent le ralentissement qu'a connu le Morbihan au cours des 10 années passées.

Depuis longtemps, la croissance est plus faible dans les **Côtes-d'Armor** que dans les autres départements. Les ouvertures sont bien moins nombreuses que dans le Finistère et le Morbihan. Au cours de la dernière décennie, il y a eu en moyenne 1,3 sites supplémentaires chaque année dans ce département contre 3,1 dans le Finistère et 1,8 dans le Morbihan. On note toutefois une amélioration ces dernières années (7 sites supplémentaires en l'espace de 3 ans).

Jusque récemment, dans les départements de Loire-Atlantique et d'Ille-et-Vilaine, les ouvertures étaient surtout le fait du réseau Diwan et de l'Enseignement catholique. On observe toutefois une nouvelle tendance depuis 3 ans : 10 des 11 sites ouverts dans ces 2 départements depuis 2015 sont publics. **En Ille-et-Vilaine, il y a un changement notable dans le rythme des ouvertures : 3 sites ont ouvert chaque année en 2016, 2017 et 2018** contre moins de 1, en moyenne, au cours des 10 années précédentes.

Répartition par filière

Répartition des effectifs par filière



Répartition des élèves supplémentaires scolarisés dans l'enseignement bilingue en cette rentrée

Parmi les 18 337 élèves recensés dans les 2 académies, 14 000 (76,3%) sont inscrits dans les filières à parité horaire : 46,7% de l'ensemble dans le public et 29,7% dans l'Enseignement catholique. **La filière publique est donc celle qui scolarise le plus d'élèves.** 23,7% des élèves bénéficient de l'immersion au sein des établissements du réseau Diwan.

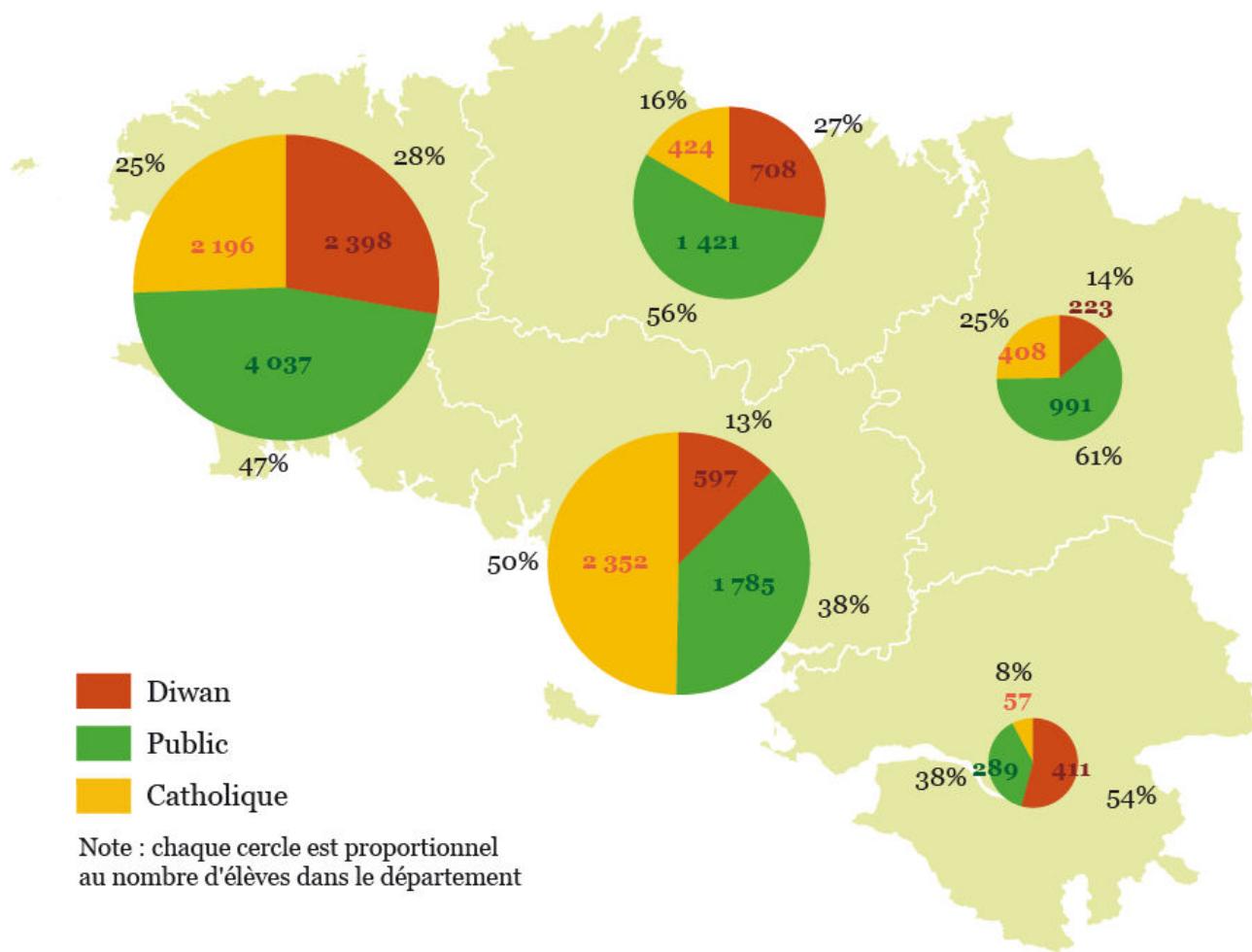
En 2018, la progression des effectifs provient entièrement de la filière publique, à peu de chose près (+554 élèves, soit 96% de la progression globale). C'est aussi cette filière qui affiche le taux de croissance le plus important, +6,9% ; un pourcentage équivalent à celui de 2017 (7%) qui était déjà le meilleur des années 2010. La filière publique n'avait pas connu un taux aussi élevé depuis 8 ans (8,1% en 2009). Le nouveau mode d'organisation du développement de la filière porte ses fruits bien que seuls 40% des sites actés pour 2018 par la carte des pôles 2018-2019 de l'académie de Rennes aient effectivement été ouverts.

En dépit de l'amélioration que connaît actuellement le public, le rythme reste encore lent et les 2 autres filières peinent encore à développer leur réseau. Il y a principalement 2 facteurs qui bloquent le développement de l'enseignement bilingue :

- le nombre trop faible d'écoles proposant un cursus bilingue (seules 9,1% des écoles maternelles sont dotées d'une filière),
- les limites mises à la croissance des filières bilingues à parité au sein des écoles où elles sont présentes (dans le public et l'Enseignement catholique, il est encore rare que la filière bilingue passe la barre des 40% des effectifs scolarisés dans l'école).

Si on n'inverse pas la tendance et que les effectifs de la filière catholique et du réseau Diwan cessent de progresser, il sera long et difficile d'offrir l'enseignement bilingue à l'ensemble des familles.

Répartition des effectifs par filière et par département

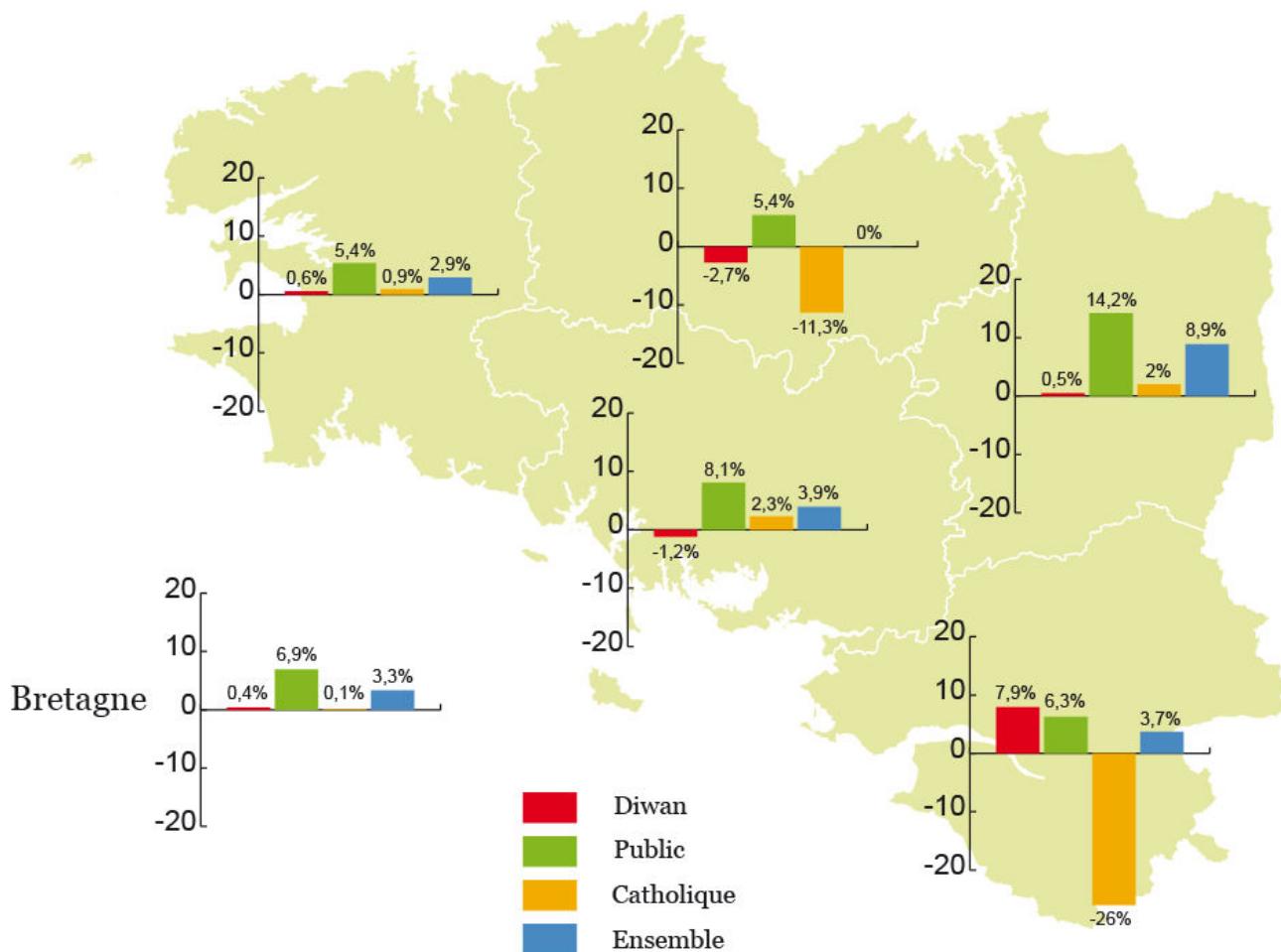


L'académie de Rennes compte 13 654 élèves dans les filières à parité horaire (8 274 dans l'Enseignement public et 5 380 dans l'Enseignement catholique), 3 926 dans la filière immersive (Diwan). L'académie de Nantes compte 411 élèves dans le réseau des écoles Diwan et 346 dans l'enseignement à parité (289 dans le public et 57 dans l'Enseignement catholique).

Dans 3 départements (Ille-et-Vilaine, Côtes-d'Armor et Finistère), la majorité des élèves est scolarisée dans l'**Enseignement public**. La **filière catholique** est majoritaire dans le Morbihan, et **Diwan** en Loire-Atlantique.

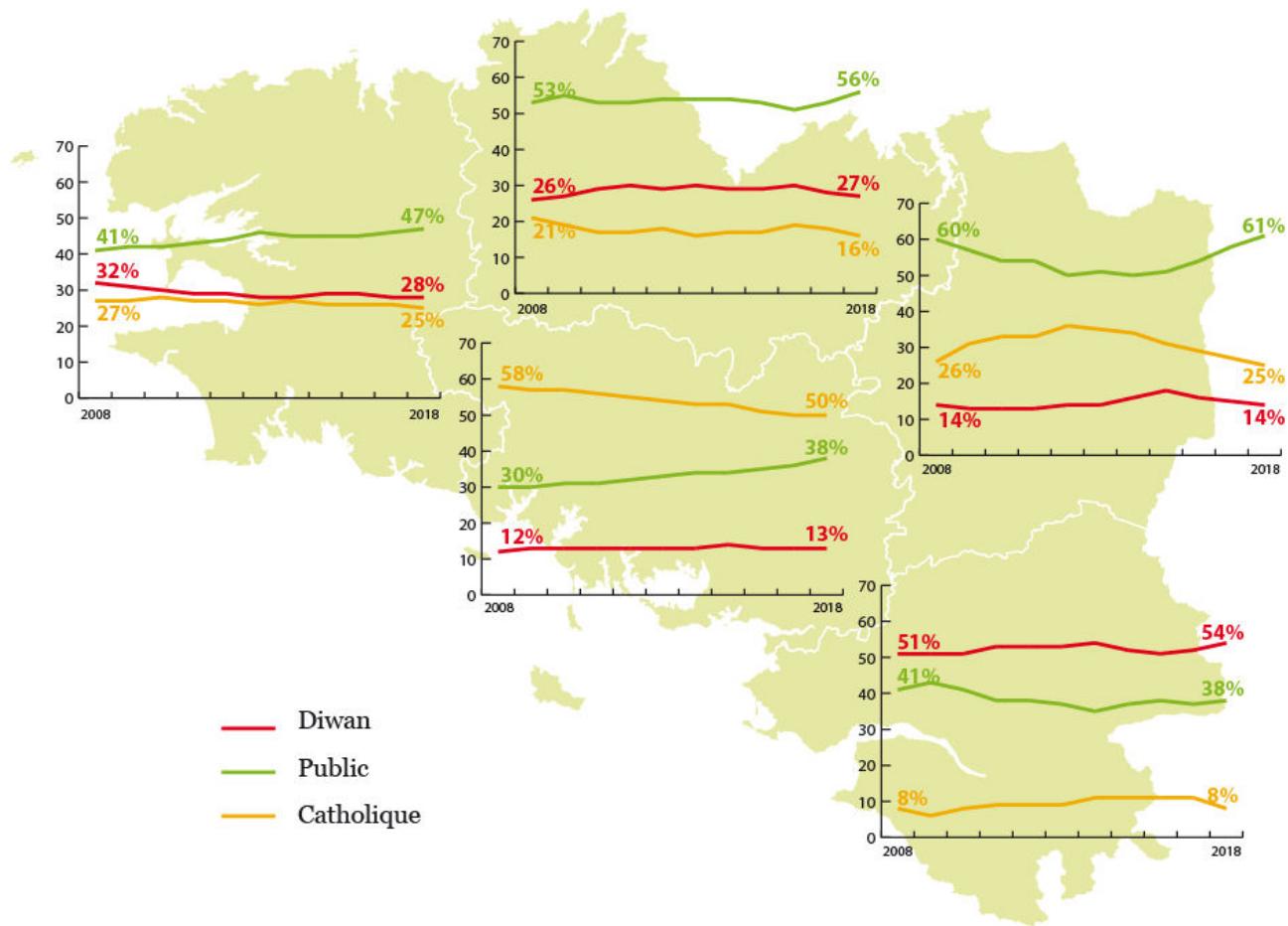
Diwan est la filière qui a ouvert les premières écoles de chaque département ; son poids a progressivement diminué à mesure que progressait celui des autres filières, jusqu'à représenter environ $\frac{1}{4}$ des effectifs. Dans l'académie de Nantes, Diwan continue pourtant de scolariser la majorité des élèves, le réseau de l'Enseignement public n'ayant guère progressé et celui de l'Enseignement catholique étant limité à 1 seul site depuis 19 ans.

Taux d'évolution des effectifs par filière et par département entre 2017 et 2018



Les effectifs totaux augmentent dans chaque département à l'exception des Côtes-d'Armor (0% avec 1 élève supplémentaire). La croissance est remarquable en l'Ille-et-Vilaine (+8,9%) ; celle des autres départements reste plus réduite (inférieure à 4%). **Dans tous les départements de l'académie de Rennes**, et tout particulièrement en Ille-et-Vilaine, **la progression est portée par la filière publique** (grâce, notamment, aux sites ouverts lors des 3 dernières rentrées) : c'est le fruit du travail de programmation. L'académie de Nantes est la seule où l'influence de la progression de Diwan est supérieure à celle du public. Les effectifs de Diwan sont en baisse dans les Côtes-d'Armor et le Morbihan, ceux de l'Enseignement catholique en Loire-Atlantique et dans les Côtes-d'Armor.

Evolution de la répartition des effectifs par filière et par département



Le poids de la filière publique tend à croître dans tous les départements de l'académie de Rennes. Il reste stable dans l'académie de Nantes, l'Education nationale ne programmant pas les ouvertures sur ce territoire. A l'inverse, **la part de la filière catholique diminue** dans tous les départements, elle perd beaucoup de terrain en Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique et Côtes-d'Armor. Le poids des écoles Diwan évolue peu en 2018, il a tout de même progressé en Loire-Atlantique.

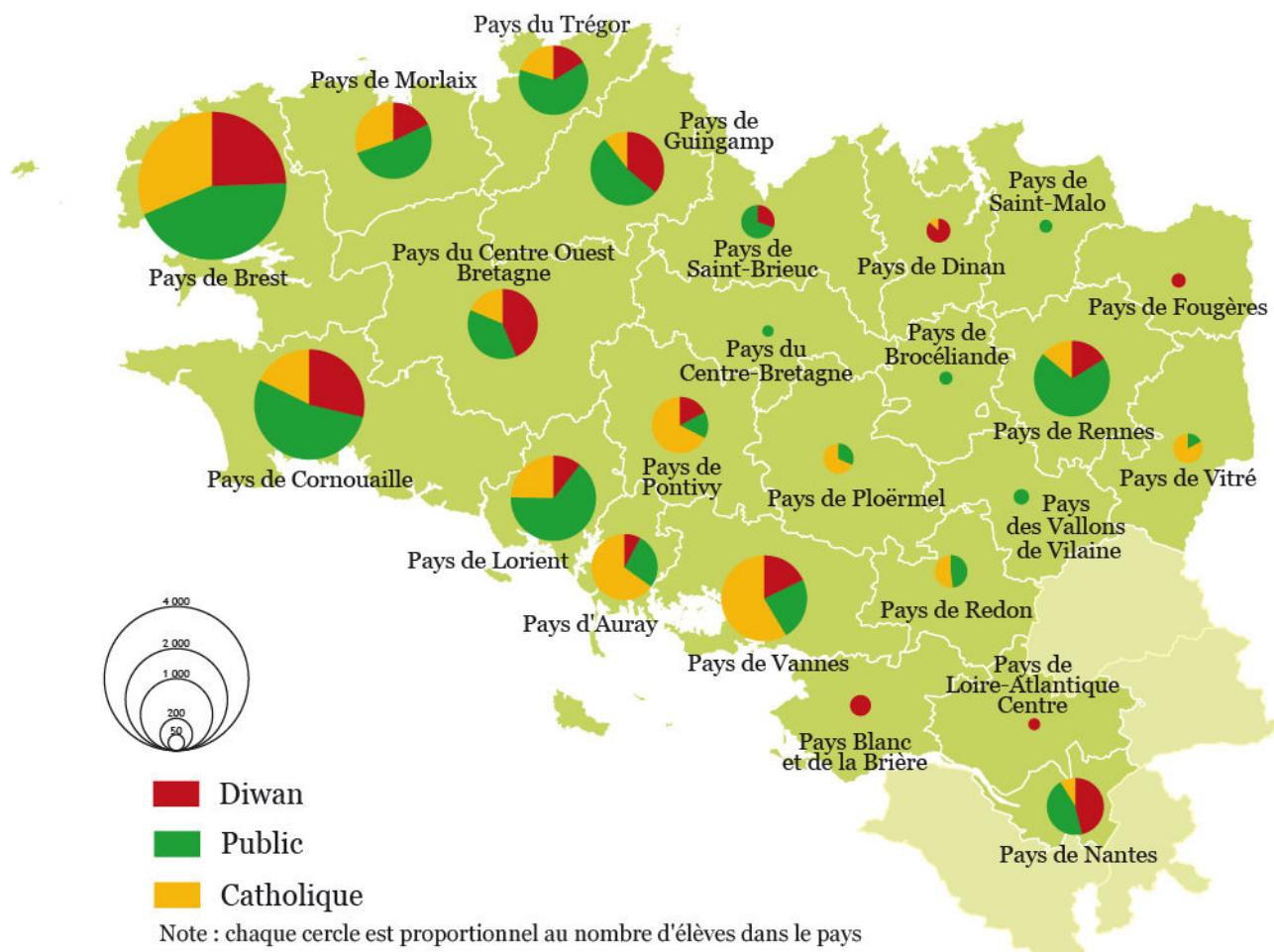
Dans le Finistère, le poids de la filière publique a augmenté en l'espace de 10 ans, alors que celui de Diwan a régressé. La part de l'Enseignement catholique diminue également légèrement.

La répartition entre les filières est plutôt stable dans les Côtes-d'Armor mais le réseau public se renforce depuis 2 ans : son poids augmente au détriment des 2 autres filières. Jusqu'à récemment, peu de nouveaux sites étaient ouverts dans ce département qui a vu autant d'ouvertures dans le public depuis 3 ans qu'au cours des 10 années précédentes. Dans le Morbihan, le poids de Diwan reste assez faible et stable (13%), la filière publique progresse régulièrement (+8 points en 10 ans) alors que la filière catholique perd du terrain (-8 points) mais reste majoritaire pour le moment (50% des effectifs).

Jusqu'en 2012, la filière catholique prenait de l'importance en Ille-et-Vilaine ; la tendance est aujourd'hui inversée et la filière publique accroît sa prédominance. On retrouve la répartition d'il y a 10 ans, à peu de choses près. Enfin, la Loire-Atlantique est le seul département où Diwan reste largement en tête. Les offres publique et catholique y restent des plus modestes ; elles étaient centrées sur la ville de Nantes uniquement jusqu'en 2016

(un site public avait alors ouvert à Saint-Herblain). Ce bilan propre à la Loire-Atlantique fait apparaître que ce département pâtit de se trouver séparé administrativement de l'académie de Rennes.

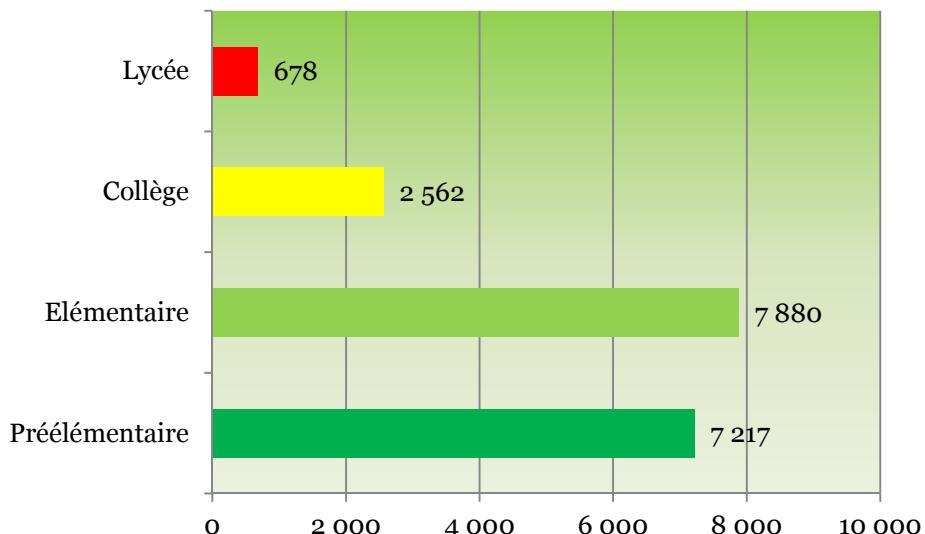
Répartition des effectifs par filière et par pays



12 pays sur 28 disposent d'une offre dans chacune des 3 filières. Il s'agit aussi des pays où les effectifs sont les plus élevés. Seules 2 des 3 filières sont présentes dans 5 pays (ceux de Saint-Brieuc, Ploërmel, Redon, Dinan et Vitré) ; les effectifs y sont moins élevés. 7 pays ne disposent encore que d'1 seule filière (Pays-Blanc et de la Brière, pays de Saint-Malo, de Loire-Atlantique Centre, de Fougères, de Brocéliande, du Centre-Bretagne et des Vallons de Vilaine) avec 1 ou 2 sites : en conséquence, les effectifs sont beaucoup plus faibles qu'ailleurs. Enfin, il reste 4 pays où les élèves n'ont aucun accès à l'enseignement bilingue, tous situés dans l'académie de Nantes : les pays du Vignoble Nantais, de Retz, d'Ancenis et de Châteaubriant.

Répartition par niveau

Nombre global d'élèves par niveau

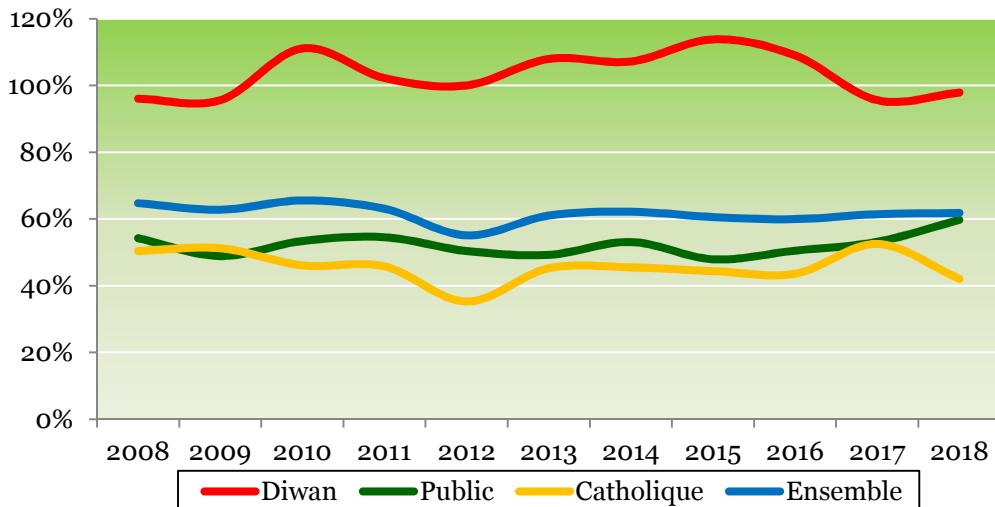


Le primaire regroupe 82% des élèves : on compte cette année plus de 7 000 élèves en préélémentaire (7 217 élèves) et près de 8 000 en élémentaire (7 880).

Au collège, les effectifs s'étoffent progressivement (+136 élèves par rapport à 2017, +5,6%). Le seuil des 2 500 collégiens (2 562) est atteint pour la première fois grâce aux filières ouvertes en plus grand nombre depuis 3 ans. La structuration du réseau commence à porter ses fruits.

L'effectif des lycées reste toutefois faible : 678 lycéens avec une baisse cette année (-31 par rapport à l'an passé, -4,4%). A lui seul, le lycée Diwan de Carhaix regroupe 51,5% de l'ensemble des lycéens bilingues ; l'influence de ce lycée n'en est que plus grande sur les tendances des effectifs lycéens dans leur ensemble. En effet, très peu de lycées disposent d'une offre bilingue (seulement 10 sur 252) même si, en cette rentrée, **une nouvelle filière a ouvert au lycée pour la première fois depuis 12 ans** (une filière catholique à Brest).

Evolution du taux de poursuite entre le CM2⁴ et la 6^{ème}



La majorité des élèves qui étaient en CM2 en 2017 ont poursuivi dans la filière bilingue en 6^{ème} en 2018 : 61,8%, ce qui est équivalent à la moyenne des 10 dernières années. La situation évolue peu mais reste appréciable quand on sait à quel point le réseau des collèges bilingues est encore réduit.

La poursuite CM2-6^{ème} chez Diwan est légèrement inférieure à ce qu'elle est d'ordinaire (97,8%). Les collèges de la filière immersive sont également alimentés par des élèves issus des filières à parité horaire et, avec l'ouverture de collèges publics supplémentaires depuis 3 ans, il est possible qu'un peu moins d'enfants issus du public aient rejoint Diwan.

Le taux de la filière publique a nettement progressé. La poursuite s'élève à présent à 59,7% ; elle s'est améliorée de **+11,8 points par rapport à 2015**. L'extension de l'offre au collège a donc été efficace.

La filière catholique, à l'inverse, affiche un taux fort bas (42,1%, -10,4 points par rapport au taux de 2017). L'Enseignement catholique est toujours confronté à un problème de structuration de la poursuite entre le primaire et le collège ; il reste très fragile dans le secondaire, particulièrement dans le Morbihan, ce qui ne devrait pas être le cas au vu des effectifs importants de la filière en primaire.

Taux de poursuite entre le CM2 et la 6^{ème} par département et par filière

	Diwan	Public	Catholique	Total
Côtes-d'Armor	122,2%	51,5%	64,7%	73,1%
Finistère	106,1%	64,0%	42,0%	66,8%
Ille-et-Vilaine	/	89,7%	64,3%	63,9%
Loire-Atlantique	82,4%	50,0%	0%	56,8%
Morbihan	82,2%	42,7%	33,1%	43,2%
Bretagne	97,8%	59,7%	42,1%	61,8%

On note de nettes différences d'un département à l'autre.

⁴ Cours Moyen 2^{ème} année.

Le taux de Diwan dépasse les 80% dans les départements disposant d'une offre.

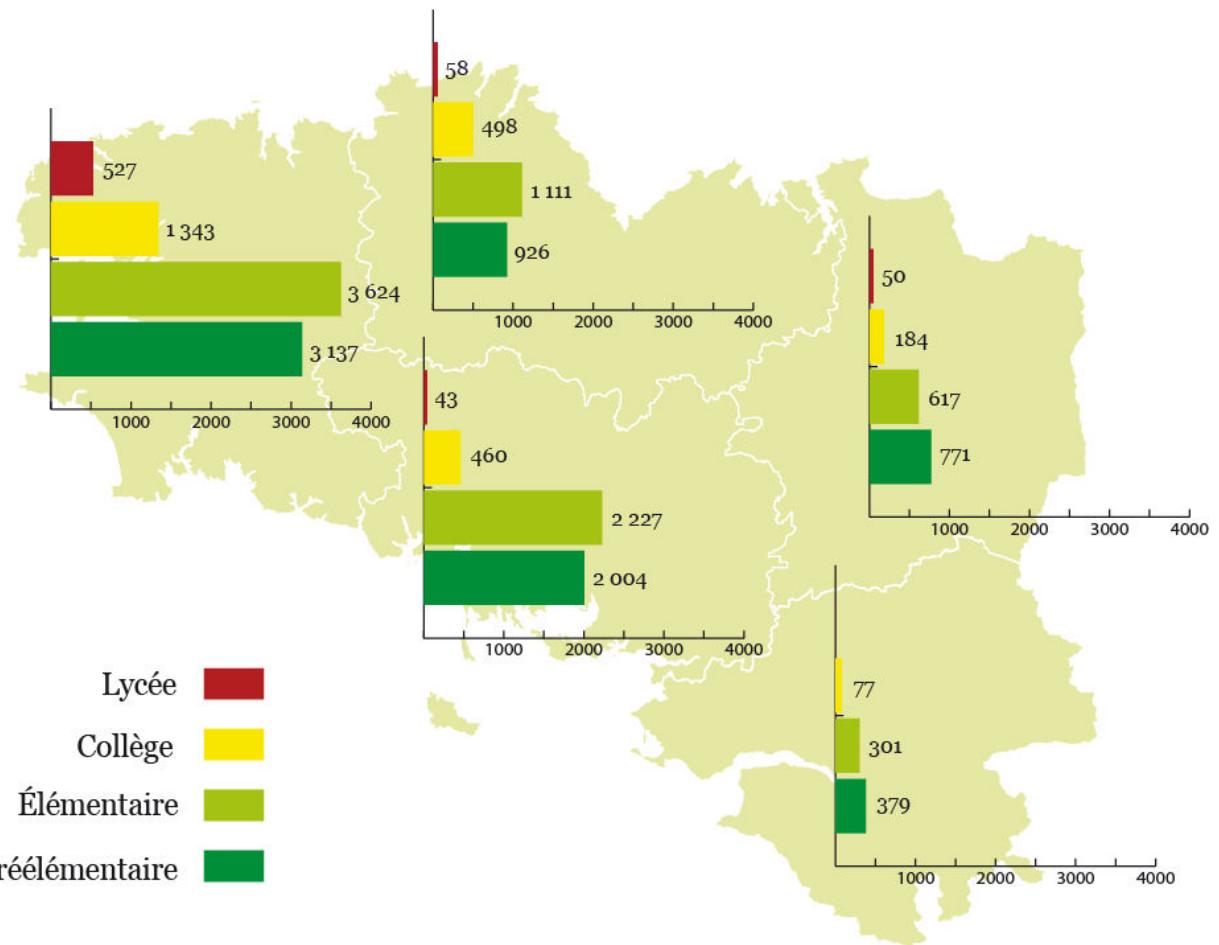
Dans l'Enseignement public, le taux est élevé en Ille-et-Vilaine (une part conséquente des élèves de primaire de Diwan vont au collège public, faute d'un collège Diwan dans le département). La poursuite de scolarité s'améliore aussi dans le Finistère, le département dont le réseau de collèges bilingues publics a le plus augmenté avec 8 sites parmi les 11 qui ont ouvert lors des 3 dernières rentrées. Elle s'élève à présent à 64%. Par contre, le taux de poursuite dans le public est bas dans le Morbihan (42,7%). C'est d'autant plus regrettable quand on sait que 117 élèves de CM2 sont inscrits dans la filière publique de ce département en 2018.

Le taux de poursuite de la filière catholique est faible dans les 2 départements qui scolarisent l'essentiel des élèves du réseau : 42% dans le Finistère et 33,1% dans le Morbihan. Ces 2 départements représentent pourtant 84% de l'ensemble des élèves de CM2 bilingues du réseau catholique (42% pour chacun d'entre eux).

Pour améliorer le passage dans les filières publique et catholique, il va falloir densifier encore chaque réseau de collèges avec l'objectif de permettre à davantage d'élèves de CM2 de poursuivre dans un collège proche de leur lieu de résidence. Il faudrait aussi accroître le nombre de Disciplines Non Linguistiques enseignées en breton pour rendre l'offre plus attractive (pour mémoire : il n'y a encore que 5 collèges sur 51 qui atteignent la parité). Ces 2 points font partie des objectifs de la convention Etat-Région 2015-2020 pour la transmission de la langue.

Le réseau de collèges bilingues a été sensiblement étendu au cours des 3 dernières années (15 sites ont été ouverts, soit plus d'1/4 du réseau), ce qui répond au besoin d'anticiper **les cohortes d'élèves de plus en plus nombreux qui s'apprêtent à arriver en 6^{ème}** (en 2018, il y a 1 276 élèves bilingues en CM2, ils n'étaient que 819 il y a 10 ans). Pour autant, le nombre de postes mis aux concours des enseignants du second degré n'évolue pas (seulement 2 postes ont été octroyés au Capes de breton, par exemple, ce qui est inférieur à la moyenne des 10 années passées) ; si la situation n'évolue pas, cela va rapidement poser un problème de gestion de personnel.

Effectifs par niveau et par département



Suivant les départements, de 78 à 90% des élèves sont scolarisés dans le primaire.

Dans les 3 départements de l'ouest, il y a davantage d'élèves en élémentaire qu'en préélémentaire ; **en Ille-et-Vilaine et en Loire-Atlantique**, c'est l'inverse : **les élèves de maternelle sont les plus nombreux**. De manière générale (enseignements monolingue et bilingue confondus), on compte en Bretagne 59 élèves en maternelle pour 100 en élémentaire⁵ ; pour l'enseignement bilingue, le rapport se fixe à 92 en maternelle pour 100 en élémentaire, de nouveaux sites étant créés en maternelle chaque année. Cela illustre le dynamisme des filières bilingues. Le ratio de l'enseignement bilingue est même un peu plus fort que l'an passé, malgré une tendance à se rapprocher lentement de celui de l'enseignement en général depuis plusieurs années.

Les effectifs du primaire sont en baisse dans les Côtes-d'Armor en 2018. Le problème vient de la filière catholique et de Diwan qui perdent des élèves cette année : au cours des 10 années passées, leur réseau n'a guère évolué dans ce département.

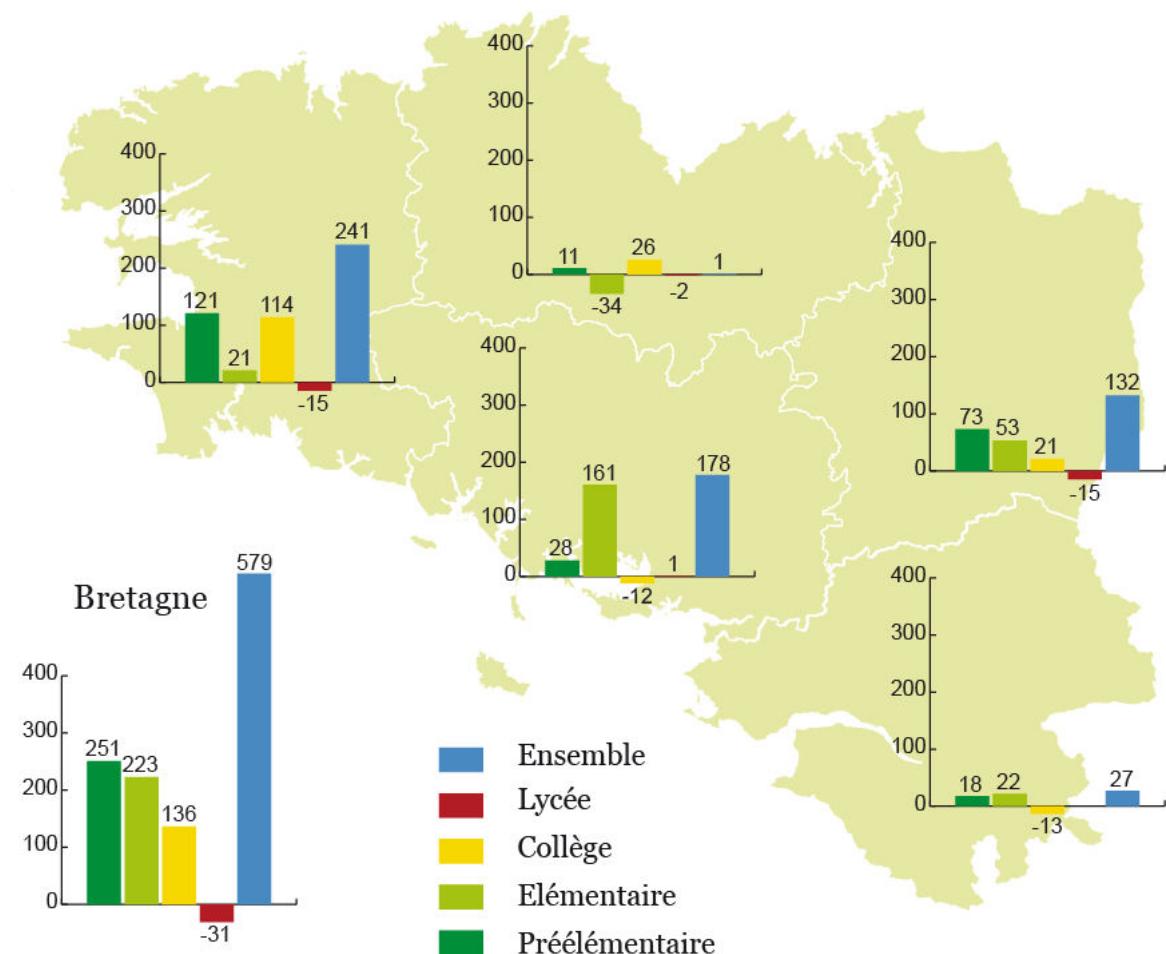
Le déséquilibre entre primaire et secondaire est important en Loire-Atlantique et dans le Morbihan (la Loire-Atlantique compte 90% d'élèves en primaire, le Morbihan 89%). De plus, le nombre de collégiens est en baisse dans ces 2 départements en 2018. Dans les collèges de Loire-Atlantique, l'offre est extrêmement réduite (seulement 2 sites) ; avec un réseau aussi limité, les variations du nombre de collégiens peuvent être liés à des facteurs

⁵ La maternelle dure entre 3 et 4 ans contre 5 pour l'élémentaire.

conjoncturels (une cohorte plus faible par exemple). Par contre, le Morbihan fait face à un problème profond : **il compte un peu moins de collégiens que les Côtes-d'Armor alors que ses élèves bilingues sont 2 fois plus nombreux (4 231 contre 2 037) et son réseau de collèges 2 fois plus important également (15 sites contre 8)**.

Le Finistère compte 542 lycéens bilingues, plus des 3/4 de l'ensemble (l'unique lycée Diwan y draine des élèves de toute la Bretagne). Dans les autres départements, c'est à peine si on peut vraiment parler d'une offre bilingue au lycée, tant l'offre et les effectifs restent embryonnaires : moins de 100 lycéens par département (en Loire-Atlantique, il n'y a pas d'offre en lycée plus de 10 ans après l'ouverture des 2 collèges que compte le département).

Evolution des effectifs par niveau et par département entre 2017 et 2018



L'essentiel de la croissance de 2018 provient des écoles maternelles (43%). Il est sain qu'il y ait davantage d'élèves supplémentaire en maternelle qu'en élémentaire. Cela tient aux ouvertures plus nombreuses dans le public depuis la signature de la nouvelle convention Etat-Région. **Le Finistère est le département qui connaît la plus forte croissance en maternelle, suivi de l'Ille-et-Vilaine.**

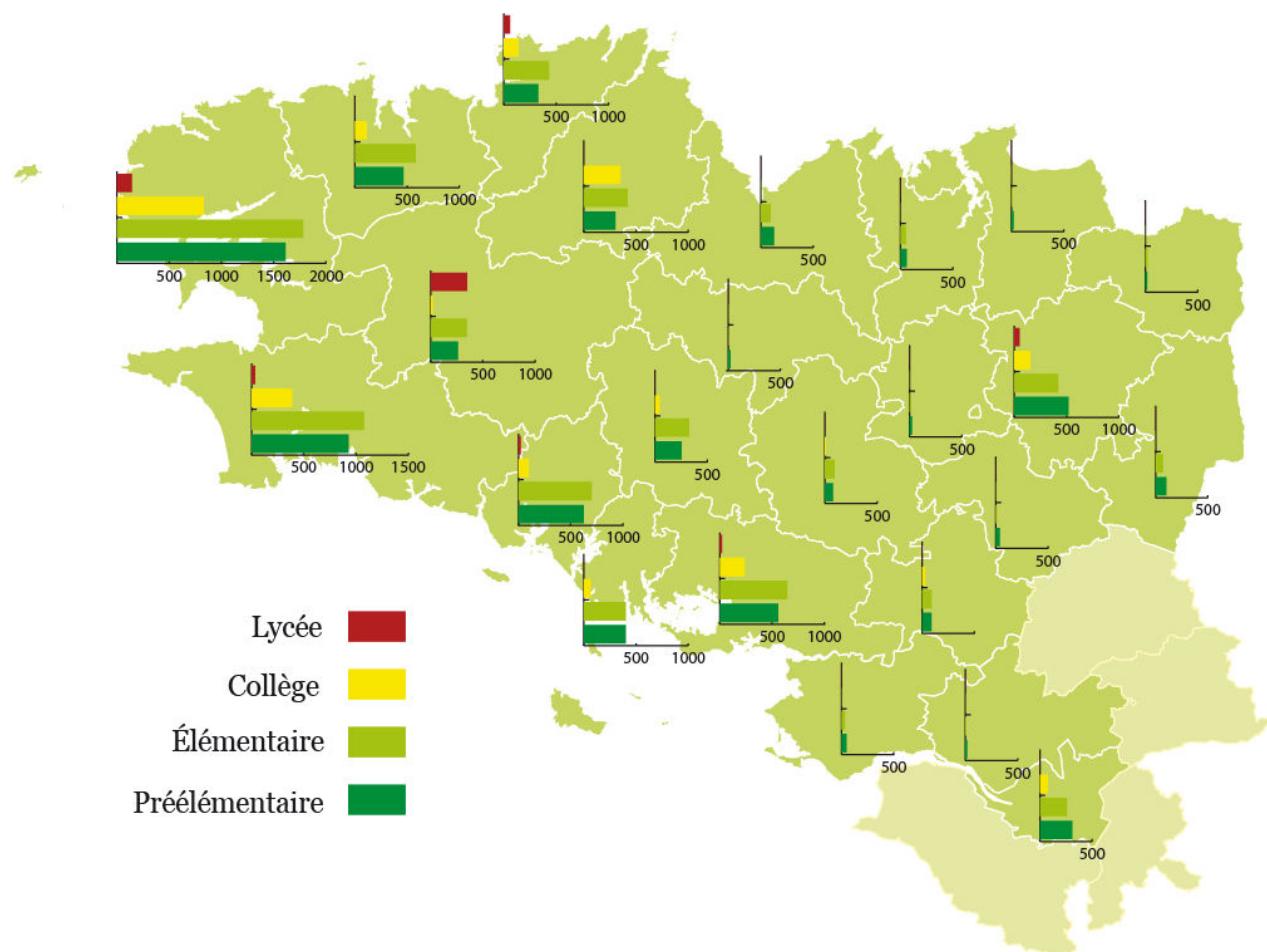
Dans le Morbihan, les effectifs des écoles élémentaires progressent davantage (+161 élèves) que ceux des écoles maternelles (+28) : c'est le résultat des influences opposées dans ce département entre les sites ouverts dans l'Enseignement public (5 sites supplémentaires au cours des 3 dernières rentrées) et ceux qui ont été fermés dans l'Enseignement catholique (4 des 5 sites qui ont été fermés en maternelle au cours des 3 dernières rentrées).

Les chiffres des autres départements évoluent peu. Bien que les Côtes-d'Armor soient le 2^{ème} département comptant le plus de sites supplémentaires sur les 3 dernières rentrées (7), il présente la progression la plus faible en maternelle (+11 élèves) : trop peu de sites y ont ouvert pendant trop longtemps, le rythme d'évolution n'a pas été suffisamment alimenté et les effectifs de Diwan et de la filière catholique évoluent dans le mauvais sens.

Si on laisse de côté les enfants inscrits dans les nouveaux sites de cette rentrée, on observe que **la population des maternelles ouvertes avant 2018 est quasiment stable**. Dans le public, on ne compte que 1 enfant supplémentaire pour chaque site ancien, en dépit des ouvertures qui ont eu lieu ces dernières années ; dans la filière catholique et chez Diwan, les effectifs des sites anciens baissent, globalement. Au-delà de la baisse démographique générale qui frappe les écoles de Basse-Bretagne, on sait que les effectifs se stabilisent rapidement dans les filières publique et catholique : dès lors qu'ils représentent 1/4 ou 1/3 de la population d'une école, l'augmentation des inscriptions est souvent stoppée. Ces observations confirment la nécessité d'intensifier l'ouverture de nouveaux sites dans chaque département afin de renforcer la dynamique de l'enseignement bilingue ; sinon, la croissance globale des filières bilingues ne pourra que ralentir.

D'autre part, **dans le Finistère, la progression du nombre de collégiens est remarquable** (+114 élèves, 84% de la croissance bretonne à ce niveau) : ce département concentre les 2/3 des filières qui ont été ouvertes au collège ces 3 dernières années (10 sur 15).

Effectifs bilingues par niveau et par pays



La carte ci-dessus fait d'abord ressortir les pays de Brest (plus de 3 000 élèves en primaire et près de 1 000 dans le secondaire) et de Cornouaille (qui a dépassé les 2 000 élèves en primaire en cette rentrée). D'autres pays comptent plus de 1 000 élèves en primaire : les pays de Lorient, Vannes et Morlaix. Le pays de Rennes passera très probablement ce seuil en 2019 grâce au dynamisme des écoles maternelles.

Dans le secondaire, les pays les plus importants après celui de Brest sont les pays de Cornouaille (424 élèves), de Guingamp (351), de Vannes (261) et de Rennes (204). Tous les autres pays comptent moins de 200 élèves dans le secondaire, à l'exception du Centre-Ouest-Bretagne qui constitue une exception avec, à la fois, la prédominance du lycée Diwan et le poids extrêmement réduit des collèges bilingues. Peu de pays comptent plus de 50 lycéens bilingues (les pays de Brest, du Trégor et de Rennes en plus du pays du Centre-Ouest-Bretagne). L'offre à ce niveau est encore bien réduite. Enfin, c'est dans le pays de Brest que les niveaux sont les plus équilibrés, ainsi que dans les pays de Rennes et du Trégor.

Dans la plupart des pays, les effectifs bilingues, **de la maternelle au lycée**, sont en progression. On note toutefois une légère baisse dans les pays de Nantes, de Ploërmel, de Fougères et une baisse plus nette dans le Trégor (-40 élèves) et le Centre-Ouest-Bretagne (-54 élèves). Quand on rapporte ces progressions aux effectifs de 2017, **10 pays connaissent une croissance conséquente** (plus de 5% d'augmentation par rapport à l'an passé) ; il s'agit souvent de territoires comptant peu d'élèves, mais aussi des pays de Rennes et de Vannes qui sont des « poids-lourds » de l'enseignement bilingue, ainsi que des pays marquants comme ceux de Saint-Brieuc et de Redon. 7 autres pays ont une croissance plus faible et 3 enregistrent une petite diminution. Par ailleurs, 2 pays accusent une baisse conséquente : le pays du Centre-Ouest-Bretagne et le pays de Fougères (qui n'a qu'1 école).

Les chiffres du primaire sont en augmentation dans les 3/4 des pays. Les rares territoires qui perdent des élèves sont souvent des pays où l'enseignement bilingue est pourtant assez bien développé : **les pays du Trégor, de Morlaix, du Centre-Ouest-Bretagne et de Guingamp**. Ce sont aussi les pays où les effectifs bilingues de maternelles sont réduits par rapport à ceux de l'élémentaire. **Sur ces territoires, l'enseignement bilingue est en cours de stabilisation**, ce qui est problématique, particulièrement quand on pense qu'ils font partie des pays où le taux de scolarisation bilingue est le plus élevé. A l'inverse, la part des écoles maternelles dépasse celle des écoles élémentaires dans quelques pays (ceux de Rennes, Saint-Brieuc et Nantes, par exemple).

Les pays de Morlaix, Auray et Cornouaille sont les 3 territoires où les effectifs bilingues ont le plus progressé au collège par rapport à 2015 : plus de la moitié des nouvelles filières ouvertes depuis lors l'ont été dans ces pays (8 sites sur 15). A l'inverse, les effectifs des collégiens sont en baisse dans des pays importants comme ceux de Vannes, de Nantes, de Lorient, du Centre-Ouest-Bretagne et de Saint-Brieuc. Ces territoires n'ont guère connu d'ouvertures au collège depuis 2015. Enfin, le graphique ci-dessus fait apparaître plusieurs pays affichant des effectifs conséquents en primaire et modestes au collège (pays du Centre-Ouest-Bretagne, de Rennes, de Pontivy, de Morlaix, de Nantes) ; **tant qu'il en sera ainsi, peu de locuteurs complets seront formés sur ces territoires**.

Conclusion

Le réseau d'écoles continue de s'étendre et les chiffres de l'enseignement bilingue progressent. Depuis l'an 2000, c'est la première fois que plus de 10 sites sont ouverts en maternelle 3 années de suite (12 nouveaux sites en 2016 et en 2017, 11 en 2018). Toutefois, l'essentiel des ouvertures a lieu dans la filière publique : 27 des 35 sites ouverts lors des 3 dernières rentrées. L'offre a également progressé au collège.

Il y a 579 élèves de plus entre les 2 académies. **On compte 17 580 élèves bilingues dans l'académie de Rennes et 757 dans celle de Nantes**, soit un total de **18 337**.

L'article L. 312-10 du Code de l'éducation précise que **l'enseignement bilingue sera favorisé et que les familles seront informées**⁶. En 2015, la convention Etat-Région spécifique portant sur la transmission de la langue a été adoptée pour l'académie de Rennes. Ce texte a permis des avancées, **tant en facilitant l'extension du réseau d'écoles, qu'en structurant la poursuite et en renforçant le corps enseignant**.

On constate que la filière publique tire bénéfice de cette convention ainsi que de l'ensemble des outils qui ont été progressivement mis en place pour structurer son développement (déploiement équilibré des nouveaux sites dans l'académie, carte des pôles mise à jour tous les 2 ans, protocole académique de travail entre l'Education Nationale et l'OPLB en vue des ouvertures, etc.).

Malgré cela, la carte des pôles 2016-2017 n'a été réalisée qu'à 58% pour les maternelles publiques (18 nouveaux sites créés sur les 31 prévus) et l'objectif 2018 de la carte 2018-2019 n'a été rempli qu'à 40% (8 sites sur 20). De plus, le degré de réalisation des objectifs varie d'un département à l'autre : la majorité des projets ont été menés à bien en Ille-et-Vilaine alors que le bilan du Finistère, par exemple, est plus mitigé. Il faut aussi noter que **l'académie de Nantes ne bénéficie encore d'aucune convention**, en dépit du cadre législatif et réglementaire. En conséquence, ce département (qui accueille 1/3 de l'ensemble des élèves bretons) ne compte toujours que 3 sites publics alors que le réseau public d'Ille-et-Vilaine a plus que doublé en l'espace de 3 rentrées scolaires.

D'autre part, cette année, la progression des effectifs procède uniquement, pour ainsi dire, **de la filière publique** : l'évolution des 2 autres filières est extrêmement faible ; il leur faudrait planifier leur développement avec des objectifs plus ambitieux. Diwan fait face à de nombreuses difficultés en termes de conditions de développement. La carte des pôles de la filière catholique a été établie pour la période 2018-2019 mais les objectifs fixés ne sont pas aussi ambitieux que ceux du public et ils n'ont globalement pas été respectés. Au cours des 3 dernières rentrées, l'Enseignement catholique a fermé autant de sites qu'il en a ouvert. Cela fait plusieurs années que le développement de cette filière est quasiment au point mort et sa dynamique s'en ressent de plus en plus. En fait, le réseau bilingue de l'Enseignement catholique n'existe réellement que dans le Morbihan et le Finistère. Les autres départements ne comptent pas encore 400 élèves dans le premier degré après 20 ou 25 ans d'enseignement bilingue dans le réseau catholique et ils perdent tous des effectifs en cette rentrée.

De ce fait, le taux de croissance de 2018 est parmi les plus bas dans l'histoire de l'enseignement bilingue en dépit de l'évolution positive de la filière

⁶ « Les langues et cultures régionales appartenant au patrimoine de la France, leur enseignement est favorisé prioritairement dans les régions où elles sont en usage. (...) Les familles sont informées des différentes offres d'apprentissage des langues et cultures régionales. »

publique dans l'académie de Rennes. Cela ne signifie pas un retour à la tendance au ralentissement observée depuis des années ; c'est plutôt l'indice d'une phase transitoire, assez fragile, et qu'il faut poursuivre le travail de structuration pour parvenir à renforcer la dynamique de développement de l'enseignement bilingue. Cela est vrai pour la filière publique et ça l'est tout autant – sinon davantage – pour les autres filières. Si les taux de croissance des écoles catholiques et Diwan avaient atteint celui du public, il y aurait eu 2 fois plus d'élèves supplémentaires en cette rentrée.

La population brittophone continue de vieillir (la dernière enquête de TMO-Régions montre qu'il y a environ 207 000 locuteurs en 2018 et que 79% d'entre eux ont plus de 60 ans). Pour réussir à assurer l'avenir de la langue, il est nécessaire de former davantage de locuteurs plus rapidement. Sans cela, il sera extrêmement difficile de conserver un nombre suffisant de brittophones pour maintenir une utilisation de la langue dans la société. Dans l'académie de Rennes, la nouvelle convention Etat-Région a constitué une réelle avancée dans ce sens. Le niveau de réalisation de la première phase de la carte des pôles (58%) est pourtant encore insuffisant.

La marge de développement reste encore considérable avant que toutes les familles puissent faire le choix de l'enseignement bilingue : **91% des écoles primaires ne disposent d'aucune offre bilingue**. 3,2% des élèves de primaire sont en filière bilingue et, **au rythme de croissance actuel, il faudra attendre plus de 100 ans avant que le breton ne parvienne au taux que présente l'Alsace aujourd'hui (17%)⁷**.

⁷ A titre de comparaison, le Contrat de plan de l'Alsace fixe comme objectif de parvenir à 50% des élèves de maternelle en filière bilingue d'ici 2030.

Annexes chiffrées

Rentrée 2018

Nombre de sites bilingues par département et par niveau

	Préélémentaire	Elémentaire	Collège	Lycée	Total
Côtes-d'Armor	41	35	8	1	85
Finistère	98	93	28	6	225
Ille-et-Vilaine	25	20	4	1	50
Loire-Atlantique	10	10	2	0	22
Morbihan	69	65	15	2	151
Académie de Rennes	233	213	55	10	511
Académie de Nantes	10	10	2	0	22
Bretagne	243	223	57	10	533

■ Augmentation ■ Diminution

Nombre de sites bilingues par filière et par niveau

	Préélémentaire	Elémentaire	Collège	Lycée	Total
Diwan	48	47	6	1	102
Public	124	108	29	6	267
Catholique	71	68	22	3	164
Total	243	223	57	10	533

■ Augmentation ■ Diminution

Effectifs bilingues par département et par niveau

	Pré-élémentaire	Elémentaire	Collège	Lycée	Total	Croissance	Taux de croissance
Côtes-d'Armor	926	1 111	498	58	2 593	1	0,0%
Finistère	3 137	3 624	1 343	527	8 631	241	2,9%
Ille-et-Vilaine	771	617	184	50	1 622	132	8,9%
Loire-Atlantique	379	301	77		757	27	3,7%
Morbihan	2 004	2 227	460	43	4 734	178	3,9%
Académie de Rennes	6 838	7 579	2 485	678	17 580	552	3,2%
Académie de Nantes	379	301	77	0	757	27	3,7%
Bretagne	7 217	7 880	2 562	678	18 337		
Croissance	251	223	136	-31		579	
Taux de croissance	3,6%	2,9%	5,6%	-4,4%			3,3%

■ Augmentation ■ Diminution

Effectifs bilingues par filière et par niveau

	Pré-élémentaire	Elémentaire	Collège	Lycée	Total	Croissance	Taux de croissance
Diwan	1 422	1 640	926	349	4 337	19	0,4%
Public	3 624	3 700	998	241	8 563	554	6,9%
Catholique	2 171	2 540	638	88	5 437	6	0,1%
Total	7 217	7 880	2 562	678	18 337		
Croissance	251	223	136	-31		579	
Taux de croissance	3,6%	2,9%	5,6%	-4,4%			3,3%

■ Augmentation ■ Diminution

Effectifs bilingues par département et par filière

	Diwan	Public	Catholique	Total	Croissance	Taux de croissance
Côtes-d'Armor	708	1 461	424	2 593	1	0,0%
Finistère	2 398	4 037	2 196	8 631	241	2,9%
Ille-et-Vilaine	223	991	408	1 622	132	8,9%
Loire-Atlantique	411	289	57	757	27	3,7%
Morbihan	597	1 785	2 352	4 734	178	3,9%
Académie de Rennes	3 926	8 274	5 380	17 580	552	3,2%
Académie de Nantes	411	289	57	757	27	3,7%
Bretagne	4 337	8 563	5 437	18 337		
Croissance	19	554	6		579	
Taux de croissance	0,4%	6,9%	0,1%			3,3%

■ Augmentation ■ Diminution

Effectifs bilingues par département, par filière et par niveau

Dép.	Filière	Pré-élémentaire	Elémentaire	Collège	Lycée	Total par filière	Total par dép.
22	Diwan	199	273	236	0	708	2 593
	Public	592	651	160	58	1 461	
	Catholique	135	187	102	0	424	
29	Diwan	717	818	514	349	2 398	8 631
	Public	1 558	1 801	566	112	4 037	
	Catholique	862	1 005	263	66	2 196	
35	Diwan	116	107	0	0	223	1 622
	Public	484	316	141	50	991	
	Catholique	171	194	43	0	408	
44	Diwan	187	177	47	0	411	757
	Public	147	112	30	0	289	
	Catholique	45	12	0	0	57	
56	Diwan	203	265	129	0	597	4 734
	Public	843	820	101	21	1 785	
	Catholique	958	1 142	230	22	2 352	

■ Augmentation ■ Diminution

Classement des pays selon leurs effectifs bilingues (de la maternelle au lycée)

	Diwan	Public	Catholique	Total	Croissance
Pays de Brest	1 070	1 930	1 368	4 368	167
Pays de Cornouaille	695	1 302	430	2 427	103
Pays de Vannes	264	344	858	1 466	71
Pays de Lorient	155	935	357	1 447	57
Pays de Morlaix	207	602	351	1 160	0
Pays de Rennes	185	799	157	1 141	69
Pays de Guingamp	390	575	111	1 076	8
Pays du Centre-Ouest-Bretagne	426	369	181	976	-54
Pays du Trégor	155	609	192	956	-40
Pays d'Auray	69	237	565	871	38
Pays de Nantes	299	289	57	645	-3
Pays de Pontivy	109	96	421	626	16
Pays de Saint-Brieuc	67	152	0	219	14
Pays de Redon	0	101	109	210	26
Pays de Ploërmel	0	57	123	180	-4
Pays de Vitré	0	30	142	172	28
Pays de Dinan	96	0	15	111	15
Pays-Blanc et Brière	85	0	0	85	29
Pays des Vallons de Vilaine	0	46	0	46	32
Pays de Fougères	38	0	0	38	-5
Pays de Brocéliande	0	33	0	33	5
Pays de Saint-Malo	0	32	0	32	0
Pays de Loire-Atlantique Centre	27	0	0	27	1
Pays du Centre-Bretagne	0	25	0	25	6

■ Augmentation ■ Diminution

Classement des EPCI selon leurs effectifs bilingues (de la maternelle au lycée)

	Diwan	Public	Catholique	Total	Croissance
Brest Métropole	514	955	382	1 851	158
Lorient Agglomération	155	935	357	1 447	57
Golfe du Morbihan - Vannes agglomération	241	344	720	1 305	33
Quimper Bretagne Occidentale	407	493	168	1 068	58
Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération	390	477	111	978	-21
Rennes Métropole	151	667	157	975	35
Lannion-Trégor Communauté	155	609	192	956	-40
Auray Quiberon Terre Atlantique	69	237	565	871	38
CC du Pays de Landerneau-Daoulas	82	475	105	662	27
CC du Pays d'Iroise	97	193	356	646	-3
Nantes Métropole	299	289	57	645	-3
CC du Pays des Abers	37	307	281	625	12
Poher Communauté	426	90	47	563	-20
Quimperlé Communauté	159	399	0	558	9
Morlaix Communauté	81	423	0	504	26
CC du Pays de Lesneven et Côte des Légendes	212	0	244	456	-30

Centre Morbihan Communauté	40	72	307	419	-3
CC du Pays de Landivisiau	59	102	184	345	-16
CC Haut-Léon Communauté	67	77	167	311	-10
Saint-Brieuc Armor Agglomération	67	152	0	219	14
Concarneau Cornouaille Agglomération	57	91	70	218	13
CC du Pays de Redon	0	101	109	210	26
Pontivy Communauté	69	24	114	207	19
CC du Kreiz-Breizh	0	100	106	206	-2
Ploërmel Communauté	0	57	123	180	-4
Vitré Communauté	0	30	142	172	28
CC du Pays Bigouden Sud	0	114	53	167	-10
CC du Haut Pays Bigouden	36	49	60	145	-1
Douarnenez Communauté	0	142	0	142	8
Liffré-Cormier Communauté	0	132	0	132	30
Dinan Agglomération	96	0	15	111	15
CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	110	0	0	110	4
Leff Armor Communauté	0	98	0	98	29
Roi Morvan Communauté	0	66	28	94	-23
CC du Pays Fouesnantais	0	14	79	93	15
Questembert Communauté	23	0	64	87	17
CC de Haute Cornouaille	0	84	0	84	-2
CC Arc Sud Bretagne	0	0	74	74	21
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	48	0	0	48	20
Vallons de Haute-Bretagne Communauté	0	46	0	46	32
Fougères Agglomération	38	0	0	38	-5
CA Cap-Atlantique	37	0	0	37	9
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	36	0	0	36	11
CC du Val d'Ille-Aubigné	34	0	0	34	4
Montfort Communauté	0	33	0	33	5
Saint Malo Agglomération	0	32	0	32	0
Monts d'Arrée Communauté	0	29	0	29	-7
CC Estuaire et Sillon	27	0	0	27	1
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	0	25	0	25	6
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	18	0	0	18	-1

■ Augmentation ■ Diminution
 CA : Communauté d'Agglomération, CC : Communauté de Communes

Classement des communes selon leurs effectifs bilingues (de la maternelle au lycée)

Rang	Commune	Dép.	Premier site en	Diwan	Public	Catholique	Total	Croissance
1	Rennes *	35	1977	151	510	157	818	10
2	Quimper	29	1977	407	199	126	732	17
3	Brest *	29	1978	268	336	94	698	49
4	Vannes	56	1990	241	89	230	560	-12
5	Carhaix-Plouguer *	29	1985	426	74	47	547	-25
6	Lannion	22	1978	95	323	122	540	-5
7	Nantes	44	1978	210	239	57	506	-33
8	Landerneau	29	1987	82	290	105	477	28
9	Plougastel-Daoulas	29	1995	28	200	229	457	14
10	Lannilis	29	1995	0	211	141	352	-14
11	Relecq-Kerhuon (le)	29	1988	218	98	0	316	37
12	Lesneven	29	1981	112	0	189	301	-17
13	Lorient *	56	1978	93	182	20	295	36
14	Plésidy	22	1995	236	0	0	236	0
15	Saint-Renan	29	2008	42	0	160	202	6
16	Lanester	56	1988	0	199	0	199	8
17	Pluneret	56	1998	0	87	111	198	2
18	Theix-Noyalo	56	1995	0	44	148	192	8
19	Guingamp	22	1981	74	5	111	190	-21
20	Languidic	56	2001	0	58	124	182	-3
21	Saint-Avé	56	2001	0	57	124	181	6
22	Pontivy	56	1984	69	24	79	172	17
23	Plabennec	29	1991	30	0	140	170	20
24	Morlaix	29	1988	81	88	0	169	1
25	Saint-Brieuc	22	1979	67	99	0	166	-2
26	Locminé	56	2003	0	0	160	160	8
27	Hennebont	56	1997	0	33	126	159	-26
28	Bannalec	29	1982	87	68	0	155	3
29	Guissény	29	1990	100	0	55	155	-13
30	Quimperlé	29	1989	72	80	0	152	1
31	Bégard	22	2007	0	147	0	147	0
32	Plouay	56	1994	0	143	0	143	-1
33	Douarnenez	29	1989	0	142	0	142	8
34	Guidel	56	1991	0	140	0	140	12
35	Saint-Herblain	44	2008	89	50	0	139	30
36	Rostrenen	22	1984	0	70	66	136	-4
37	Briec	29	2006	0	136	0	136	18
38	Auray	56	1999	69	0	67	136	1
39	Milizac-Guipronvel	29	2006	0	134	0	134	-4
40	Pluvigner	56	1994	0	25	109	134	0
41	Plouzané	29	2003	0	133	0	133	23
42	Loperhet	29	2004	0	131	0	131	-4
43	Ergué-Gabéric	29	2002	0	88	42	130	11
44	Saint-Pol-de-Léon	29	1978	67	12	51	130	8
45	Redon	35	1997	0	51	77	128	4
46	Bruz	35	2003	0	123	0	123	10
47	Landivisiau	29	2000	0	0	118	118	-13

48	Brec'h	56	1989	0	91	23	114	6
49	Dinan	22	2000	96	0	15	111	15
50	Ploudalmézeau	29	1977	55	0	52	107	-6
51	Plouguerneau *	29	1996	7	96	0	103	6
52	Concarneau	29	1999	0	32	70	102	6
53	Sizun	29	2004	0	102	0	102	8
54	Cavan	22	1987	0	101	0	101	5
55	Guipavas	29	1995	0	99	0	99	16
56	Plomeur	29	1993	0	98	0	98	-7
57	Surzur	56	2007	0	0	98	98	2
58	Lanmeur	29	2004	0	96	0	96	2
59	Liffré	35	2015	0	96	0	96	16
60	Baud	56	1991	40	51	0	91	-1
61	Locoal-Mendon	56	1994	0	0	91	91	-3
62	Gouesnou	29	2004	0	89	0	89	13
63	Vitré	35	2007	0	0	87	87	8
64	Caudan	56	2013	0	0	87	87	17
65	Questembert	56	2000	23	0	64	87	17
66	Pabu	22	1991	0	86	0	86	5
67	Plouarzel	29	2006	0	0	84	84	-4
68	Saint-Thégonnec-Loc-Éguiner	29	2012	0	84	0	84	8
69	Cléder	29	1991	0	22	58	80	-13
70	Fouesnant	29	2013	0	0	79	79	13
71	Ploeren	56	2008	0	79	0	79	22
72	Tréméven	29	2005	0	78	0	78	7
73	Gourin	56	1994	0	45	28	73	0
74	Josselin	56	2003	0	0	72	72	-2
75	Ploemeur	56	2014	0	72	0	72	11
76	Sainte-Anne-d'Auray	56	1994	0	0	71	71	12
77	Pont-l'Abbé	29	1995	0	16	53	69	-3
78	Moréac	56	2000	0	0	68	68	6
79	Saint-Martin-des-Champs	29	2011	0	67	0	67	5
80	Plouvorn	29	2006	0	0	66	66	-9
81	Muzillac	56	2011	0	0	66	66	13
82	Plescop	56	2005	0	0	64	64	3
83	Louargat	22	1998	0	63	0	63	1
84	Penvénan	22	1999	0	63	0	63	3
85	Riantec	56	2009	62	0	0	62	-1
86	Pont-Scorff	56	2001	0	61	0	61	8
87	Plouha	22	2010	0	60	0	60	-9
88	Locmaria-Plouzané	29	2012	0	0	60	60	3
89	Plonéour-Lanvern	29	2009	0	0	60	60	2
90	Commana	29	2013	0	59	0	59	1
91	Elliant	29	2002	0	0	59	59	6
92	Guilers	29	1977	59	0	0	59	-2
93	Plougouvelin	29	2007	0	59	0	59	2
94	Landévant	56	2016	0	0	59	59	20
95	Plouescat	29	1999	0	0	58	58	4

96	Faou (le)	29	1998	57	0	0	57	2
97	Trégunc	29	1982	57	0	0	57	6
98	Grand-Champ	56	1996	0	0	56	56	4
99	Châteaubourg	35	2012	0	0	55	55	4
100	Moëlan-sur-Mer	29	2012	0	54	0	54	-6
101	Plestin-les-Grèves	22	1999	0	53	0	53	-5
102	Châteauneuf-du-Faou	29	2003	0	53	0	53	-5
103	Crozon	29	1989	53	0	0	53	2
104	Pleyber-Christ	29	2008	0	53	0	53	3
105	Scaër	29	1998	0	53	0	53	-7
106	Plouézec	22	2014	0	52	0	52	2
107	Trégastel	22	1989	0	52	0	52	8
108	Guégon	56	2000	0	0	51	51	-1
109	Bourbriac **	22	2005	49	0	0	49	-12
110	Plozévet	29	2007	0	49	0	49	-1
111	Ploumagoar	22	2013	0	48	0	48	4
112	Saint-Nazaire	44	1991	48	0	0	48	20
113	Quéven	56	2006	0	47	0	47	-4
114	Pluguffan	29	2012	0	46	0	46	5
115	Plumelin	56	2005	0	0	45	45	3
116	Bulat-Pestivien	22	2007	0	44	0	44	6
117	Roscoff	29	2002	0	43	0	43	-9
118	Séné	56	2011	0	42	0	42	0
119	Rospez	22	2004	0	0	41	41	-9
120	Plounévez-Moëdec	22	2002	23	17	0	40	-17
121	Fougères	35	2013	38	0	0	38	-5
122	Louannec	22	2006	37	0	0	37	5
123	Guérande	44	1999	37	0	0	37	9
124	Plérin	22	2016	0	36	0	36	9
125	Clohars-Carnoët	29	2015	0	36	0	36	8
126	Plogastel-Saint-Germain	29	2010	36	0	0	36	-2
127	Pont-Croix	29	2015	36	0	0	36	11
128	Bouëxière	35	2017	0	36	0	36	14
129	Plounéour-Ménez	29	2013	0	35	0	35	7
130	Roche-Maurice	29	2016	0	35	0	35	7
131	Cléguérec	56	2004	0	0	35	35	2
132	Guipel	35	2016	0	34	0	34	15
133	Vern-sur-Seiche	35	2008	34	0	0	34	4
134	Carnac	56	1992	0	0	34	34	-1
135	Melrand	56	2006	0	0	34	34	1
136	Ploemel	56	2017	0	34	0	34	11
137	Montfort-sur-Meu	35	2016	0	33	0	33	5
138	Sarzeau	56	1993	0	33	0	33	0
139	Saint-Malo	35	2009	0	0	32	32	-1
140	Sainte-Marie	35	2000	0	32	0	32	0
141	Paimpol	22	1984	31	0	0	31	-6
142	Coray	29	2014	0	31	0	31	3
143	Peillac	56	2016	0	31	0	31	4
144	Ploërmel	56	1994	0	31	0	31	5
145	Lanrivain	22	2016	0	30	0	30	8

146	Querrien	29	2011	0	30	0	30	3
147	Saint-Rivoal	29	1983	0	29	0	29	-7
148	Plouagat *	22	2018	0	27	0	27	27
149	Val-d'Anast	35	2017	0	27	0	27	13
150	Savenay	44	2009	27	0	0	27	1
151	Mauron	56	2000	0	26	0	26	-6
152	Guerlédan	22	2017	0	25	0	25	6
153	Maël-Carhaix	22	2004	0	0	24	24	-5
154	Plomelin	29	2017	0	24	0	24	7
155	Bignan **	56	2000	0	21	0	21	-20
156	Langonnet	56	2012	0	21	0	21	-1
157	Perros-Guirec	22	2007	0	0	19	19	1
158	Daoulas	29	2006	0	19	0	19	-4
159	Goven *	35	2018	0	19	0	19	19
160	Allaire *	56	2018	0	19	0	19	19
161	Callac	22	2012	0	18	0	18	3
162	Châteaulin	29	2007	18	0	0	18	-1
163	Quintin	22	2017	0	17	0	17	7
164	Glomel	22	1998	0	0	16	16	-1
165	Poullaouen	29	2010	0	16	0	16	5
166	Argentré-du-Plessis *	35	2018	0	16	0	16	16
167	Ploëzal / Runan	22	2009	0	14	0	14	-3
168	Pleuven	29	2017	0	14	0	14	2
169	Guerche-de-Bretagne	35	2017	0	14	0	14	0
170	Lanvollon *	22	2018	0	11	0	11	11
171	Tréguier	22	1997	0	0	10	10	-26
172	Péaule *	56	2018	0	0	8	8	8
173	Faouët (le) **	56	1993	0	0	0	0	-22
174	Plumerat **	56	1996	0	0	0	0	-10

■ Augmentation ■ Diminution

* Site nouvellement ouvert dans la commune à la rentrée 2018

** Site fermé dans la commune à la rentrée 2018

Rennes est la 1^{ère} commune par les effectifs bilingues de la maternelle au lycée (818).

En 2018, **Brest** enregistre la croissance la plus forte (+49 élèves). C'est la 7^{ème} année consécutive que Brest se classe parmi les 3 villes qui progressent le plus grâce aux nouveaux sites qui y ont été régulièrement ouverts ces dernières années.

A l'inverse, **Vannes fait du sur-place** avec un effectif qui reste stable autour de 570 élèves depuis 11 ans. L'offre y est inchangée en primaire depuis 17 ans.

Nantes connaît une baisse de -33 élèves : **le réseau des écoles bilingues de la cité des ducs de Bretagne n'a pas progressé depuis 6 ans** (2012) et la filière catholique a été fermée à partir du CE1⁸ en 2018. La ville est passée du 4^{ème} rang en 2017 au 7^{ème} à présent.

Toutefois, certaines communes ont beaucoup progressé dans le classement cette année comme **Saint-Nazaire** (+29 places) et **Guérande** (+19). Il faut tout de même souligner que Saint-Nazaire est la 4^{ème} ville bretonne par la population globale des écoles primaires

⁸ Cours Elémentaires 1^{ère} année.

(6 724 élèves) et le seul site de la ville (une école Diwan) ne compte encore que 48 élèves bilingues ; il n'y a, par exemple, pas d'offre dans le public.

Il y a à présent plus de 300 élèves bilingues au **Relecq-Kerhuon**. Cette année, **Saint-Renan** a aussi passé le seuil des 200 élèves et plusieurs communes celui des 100 élèves : **Dinan, Plouguerneau, Concarneau, Sizun et Cavan**.

Rennes est aussi la ville où l'on trouve le plus d'élèves bilingues **en primaire** (619 élèves), Brest est 2^{ème} (597 élèves) et Nantes 3^{ème} (476 élèves). Pour le reste, ce sont généralement les chefs-lieux de départements qui occupent les premières places, à l'exception de Saint-Brieuc qui se trouve à la 18^{ème} place car l'offre y est encore réduite en dépit du second site public ouvert en 2017. **Rezé est la ville la plus peuplée** (près de 40 000 habitants et plus de 4 000 élèves scolarisés en primaire) **à ne disposer d'aucune offre bilingue**. Dans l'académie de Rennes, **Châteaugiron** et **Lamballe** sont les 2 plus grandes villes par les effectifs en primaire où il est toujours impossible d'apprendre le breton.

Les effectifs globaux (de la maternelle au lycée) **progressent dans 63% des communes** (61% en 2017, 59% en 2016, 52% en 2015). Les effectifs ont diminué dans 32% des communes en 2018 (36% en 2017, 36% en 2016, 43% en 2015).

Statistiques

de l'enseignement bilingue en 2018

De la maternelle au lycée

- **2,1%** : c'est le pourcentage **d'élèves bilingues** en 2018 (+0,07 point par rapport à 2017), le seuil des 2% a été franchi cette année.
- Le **pays du Centre-Ouest Bretagne** a le taux le plus élevé : **8,4%** grâce, notamment, au lycée Diwan de Carhaix (dont les élèves proviennent essentiellement d'autres territoires).
- Parmi les EPCI, **Poher communauté** est celui qui affiche le taux le plus élevé : **17,9%** grâce au lycée Diwan, là encore.

En primaire

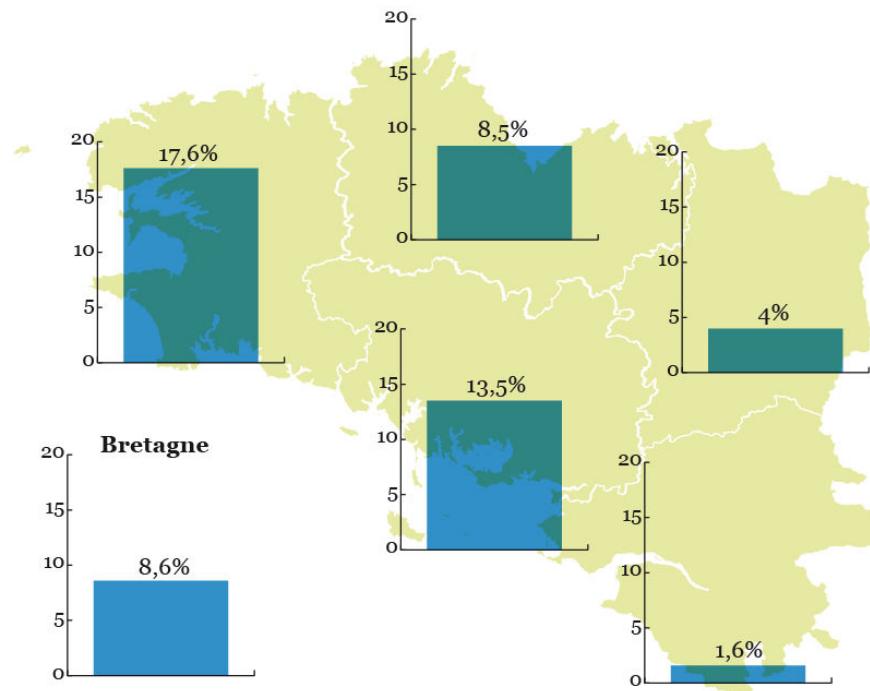
- **8,6% des écoles** disposent d'une offre bilingue.
- **3,2%** des élèves sont scolarisés en filière bilingue (+0,1 point). Dans l'Enseignement public, le taux s'élève à 2,5% ; dans l'Enseignement catholique, il est de 2,7%.
- **Le Finistère a dépassé le seuil des 8%** d'élèves en primaire (8,1%, +0,3 point par rapport à 2017). Mais, cette année, le Morbihan est le département dont le taux progresse le plus.
- **Après avoir été, l'an passé, le premier pays à atteindre la barre des 10% en primaire, le pays du Trégor vient de repasser sous cette barre** (9,8%). En 2018, c'est le pays du Centre-Ouest-Bretagne qui affiche le taux le plus élevé (9,9%).
- **Le pays de Brest** affiche la meilleure progression cette année (+0,4 point) et devient ainsi le 5^{ème} pays au-dessus des 8% (8,4%).
- **Poher communauté** (29) est l'EPCI au taux le plus élevé (**16%**, +1 point).
- En 2018, **le poids de l'enseignement bilingue a progressé dans 64% des communes** où existait déjà une offre en 2017.

En maternelle

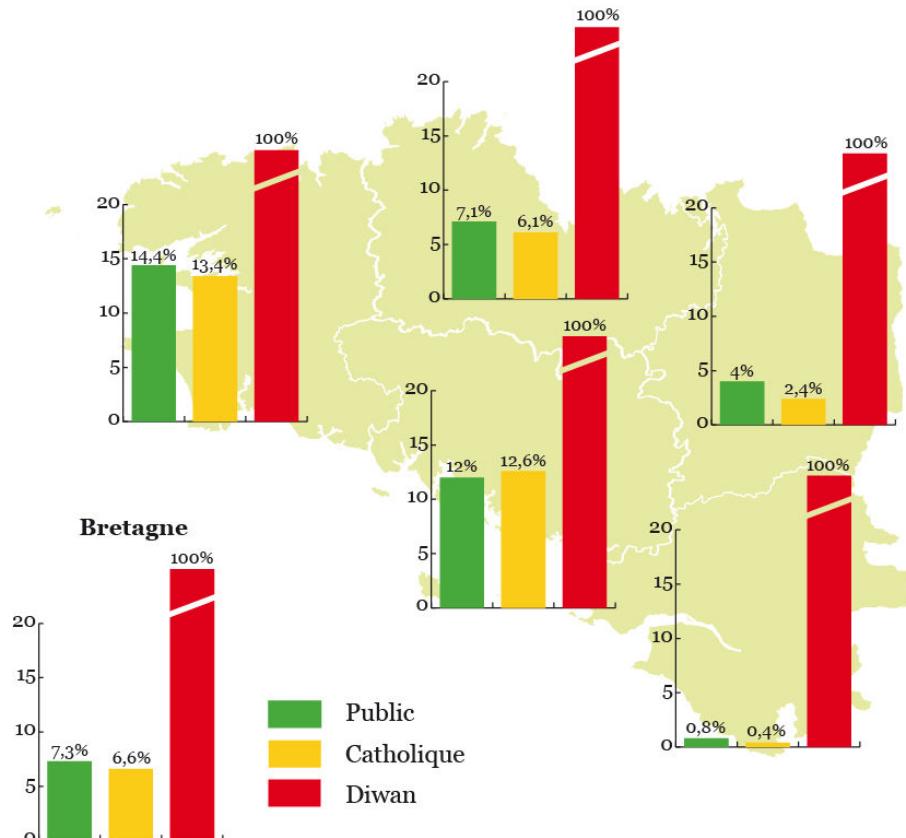
- Le taux d'enseignement bilingue est de **4,1% en maternelle** (+0,2 point) et de **2,7% en élémentaire** (+0,1 point).
- **Le Finistère est le premier département à franchir le seuil des 10% d'élèves de maternelle** scolarisés en bilingue (10,1%, +0,7 point). Dans le Morbihan, le taux s'élève à 7,4% (+0,3 point).
- **Le pays d'Auray est le 1^{er} par la proportion d'élèves bilingues en maternelle** (12,6%, +0,2 point). On note des progressions remarquables à ce sujet : +0,9 point dans le pays de Brest (qui devient ainsi le 5^{ème} pays au-dessus de 10% avec 10,6%), +1,1 point dans le pays du Centre-Ouest-Bretagne (11,6%) et +0,8 point dans le pays de Redon (3,9%), par exemple.

Le poids de l'offre sur le terrain

Pourcentage d'écoles primaires proposant un enseignement bilingue



Pourcentage d'écoles primaires proposant un enseignement bilingue par filière



Lecture : 7,3% des écoles publiques disposent d'une filière bilingue, 6,6% des écoles catholiques, 100% des écoles Diwan.

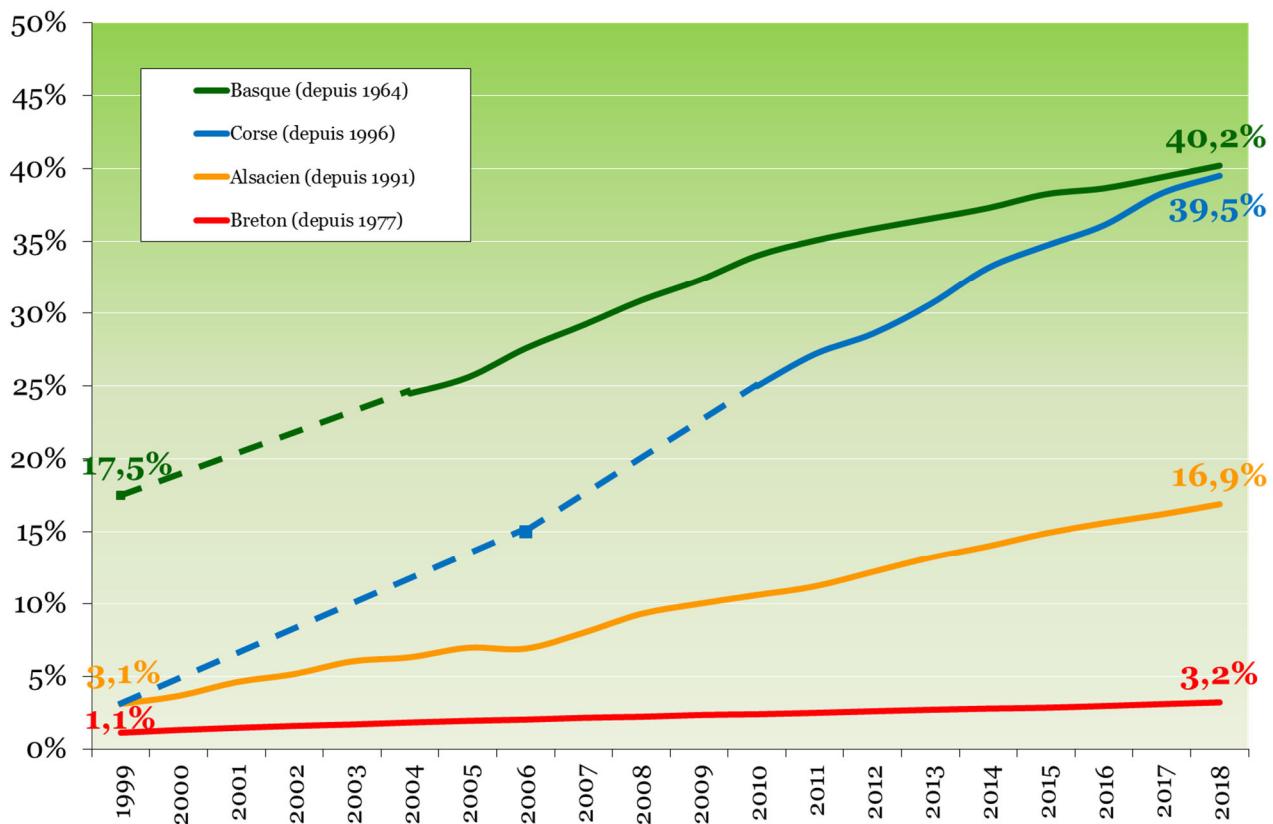
8,6% des écoles primaires disposent d'une filière bilingue. **Dans le Finistère, ce taux s'élève au-dessus de 15%** et, dans le Morbihan, il dépasse les 10%. Cela reste peu, comparé à ce qui s'observe dans d'autres territoires : en Alsace, par exemple, il existe une filière bilingue dans 26% des écoles ; le taux est de 67% au Pays Basque Nord.

Il y a 8 ans (en 2010), le réseau d'offre de l'Enseignement catholique était plus dense que celui de l'Enseignement public dans tous les départements. La situation est aujourd'hui inversée, **l'offre est plus étendue au sein des établissements publics dans chaque département à l'exception du Morbihan**, pour l'heure. Dans l'Enseignement catholique, du fait des sites fermés, le poids de l'offre bilingue diminue cette année dans les Côtes-d'Armor (-0,2 point) et dans le Morbihan (-0,6 point, pour la première fois) ; cela fait baisser le poids de la filière bilingue au sein du réseau catholique breton en général (-0,1 point).

L'offre bilingue, tant publique que catholique, reste beaucoup plus limitée en Ille-et-Vilaine et, encore davantage, en Loire-Atlantique. Toutefois, le poids de la filière bilingue a doublé dans le réseau public d'Ille-et-Vilaine en l'espace de 3 ans (il est passé de 1,8 à 4%).

Le taux d'élèves en filière bilingue

Comparaison du taux d'enseignement bilingue pour le breton et d'autres langues de France en primaire



En moyenne, le pourcentage d'élèves du primaire scolarisés en filière bilingue progresse de 2 points chaque année en Corse, 1,1 points en Pays Basque, 0,7 point en Alsace contre seulement 0,1 point en Bretagne.

La différence entre les 4 territoires s'accroît d'année en année. Quand on compare la Bretagne et l'Alsace, le rapport entre les taux était de 2,8 en 1999 (c'est-à-dire que le taux alsacien était 2,8 fois plus élevé que le taux breton) ; il s'élève à 5,3 en 2018.

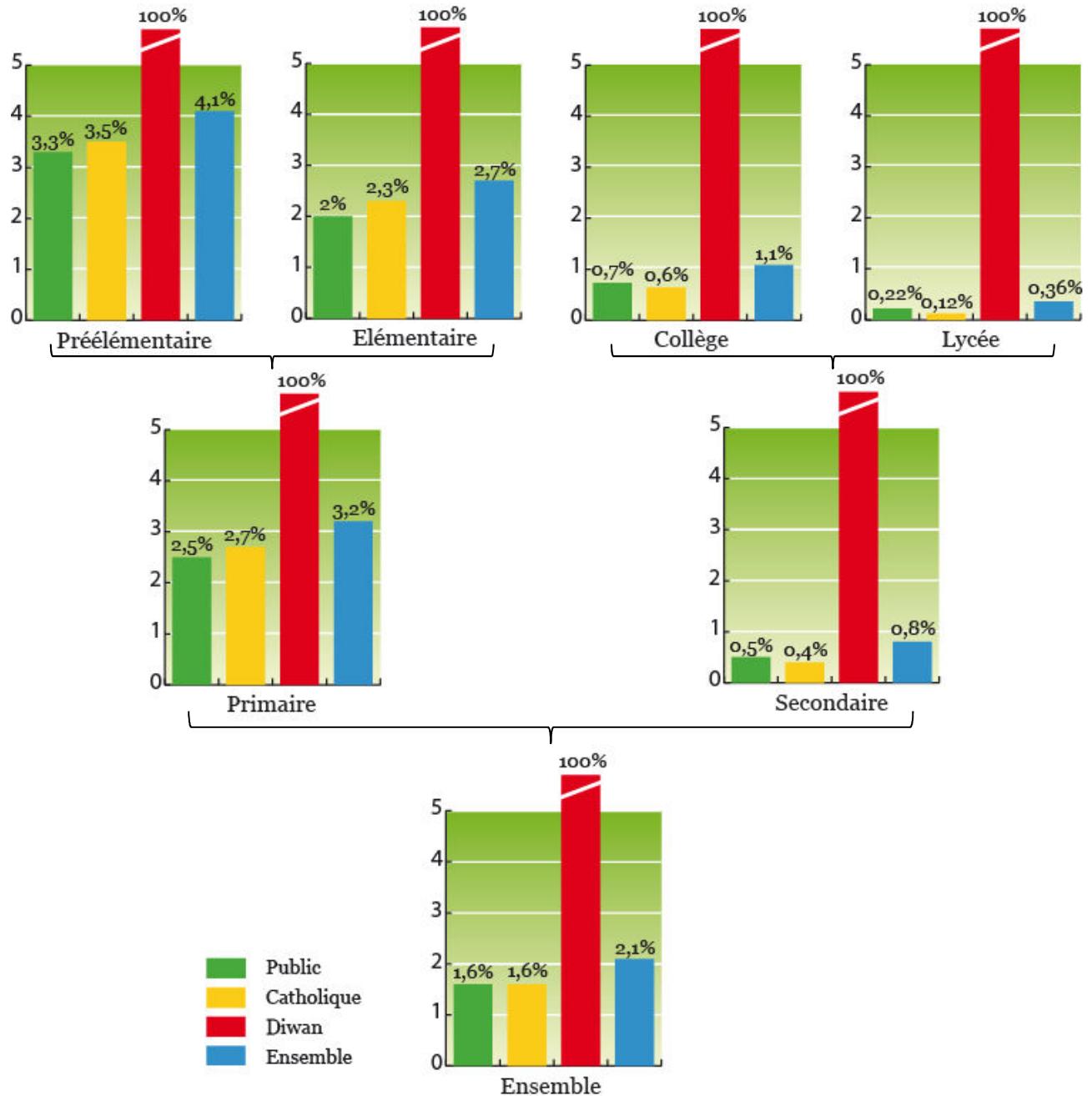
Le plan d'enseignement du corse⁹ a permis un développement spectaculaire du bilinguisme scolaire dans l'île. La Bretagne reste, elle, encore très en retrait de la dynamique générale. L'objectif des 20 000 élèves dans les filières bilingues n'a pas été atteint en 2013¹⁰ et a été reporté tel quel à 2020 dans la nouvelle convention Etat-Région. Il n'est pas sûr qu'il soit atteint cette fois non plus. En tout état de cause, cet objectif reste beaucoup trop faible pour imaginer mettre en place des générations bilingues assez nombreuses pour garantir un rôle social à la langue dans l'avenir. Un objectif de 50 000 élèves bilingues de la maternelle au lycée serait incontestablement plus approprié. La Bretagne scolarise autour de 900 000 élèves de la maternelle au lycée, un objectif de 50 000 élèves reviendrait donc à viser un taux

⁹ Plan de Développement de l'enseignement de la langue et de la culture corses, adopté en 1999 à travers une convention liant l'Etat et la Collectivité Territoriale de Corse.

¹⁰ Objectif inscrit dans la Convention spécifique liée au Contrat de projets Etat-Région 2007-2013.

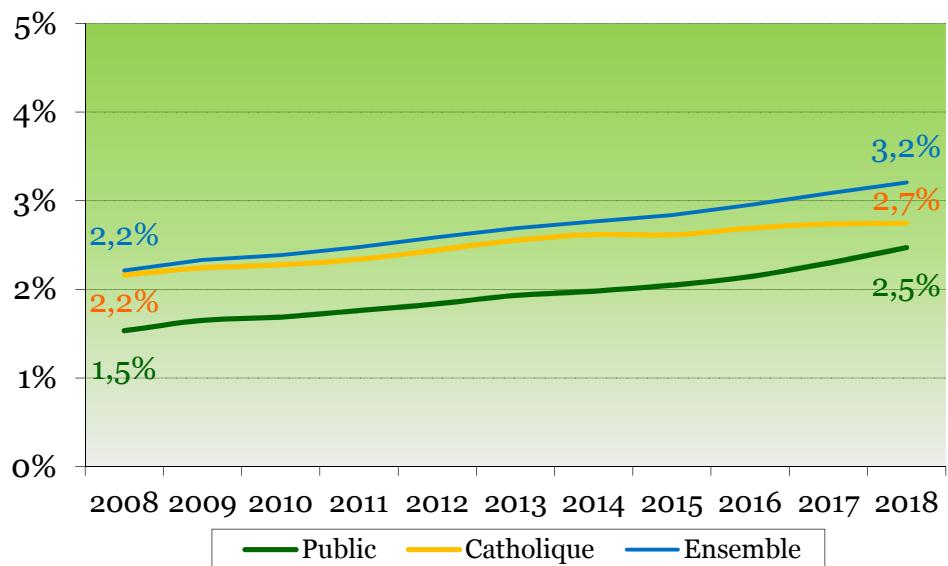
d'environ 5,5%, ce qui correspond au taux de locuteurs dans la population adulte à l'heure actuelle.

Taux d'enseignement bilingue par filière et par niveau



C'est dans le primaire que l'on observe les taux les plus élevés. Mais, même à ce niveau, l'**enseignement bilingue ne concerne que 2 à 4% des élèves de l'Enseignement public où catholique**, plus de 35 ans après l'ouverture des premières écoles. Par ailleurs, tous les établissements Diwan sont bilingues (immersifs).

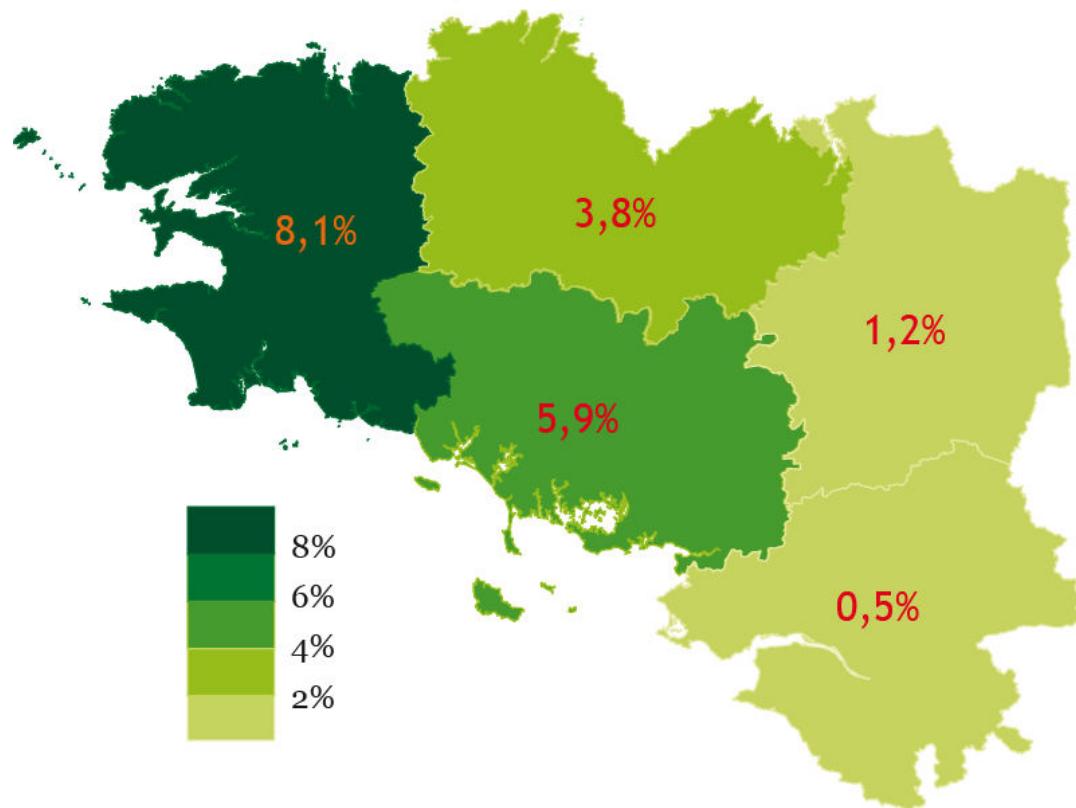
Evolution du poids de l'enseignement bilingue par filière en primaire



Le poids de l'enseignement bilingue progresse régulièrement dans les écoles : +0,01 point chaque année, en moyenne. Ce rythme est trop lent, comme cela a été expliqué plus haut. Le graphique ci-dessus fait apparaître que le rythme de la filière publique tend à se renforcer ces dernières années alors que celui de l'Enseignement catholique s'affaisse de plus en plus. **En 2018, l'augmentation du poids des élèves bilingues dans l'Enseignement public est 2 fois plus importants que la moyenne des 10 années précédentes** (+0,17 point contre +0,09 en moyenne entre 2007 et 2017). Les effets de la convention Etat-Région sont nets à ce niveau. A l'inverse, **la progression du poids des élèves bilingues au sein de l'Enseignement catholique est inférieur à la moyenne des 10 années précédentes** (+0,01 point contre +0,07 en moyenne entre 2007 et 2017). Globalement, l'Enseignement catholique ne s'est pas approprié les objectifs de la convention Etat-Région.

Les départements

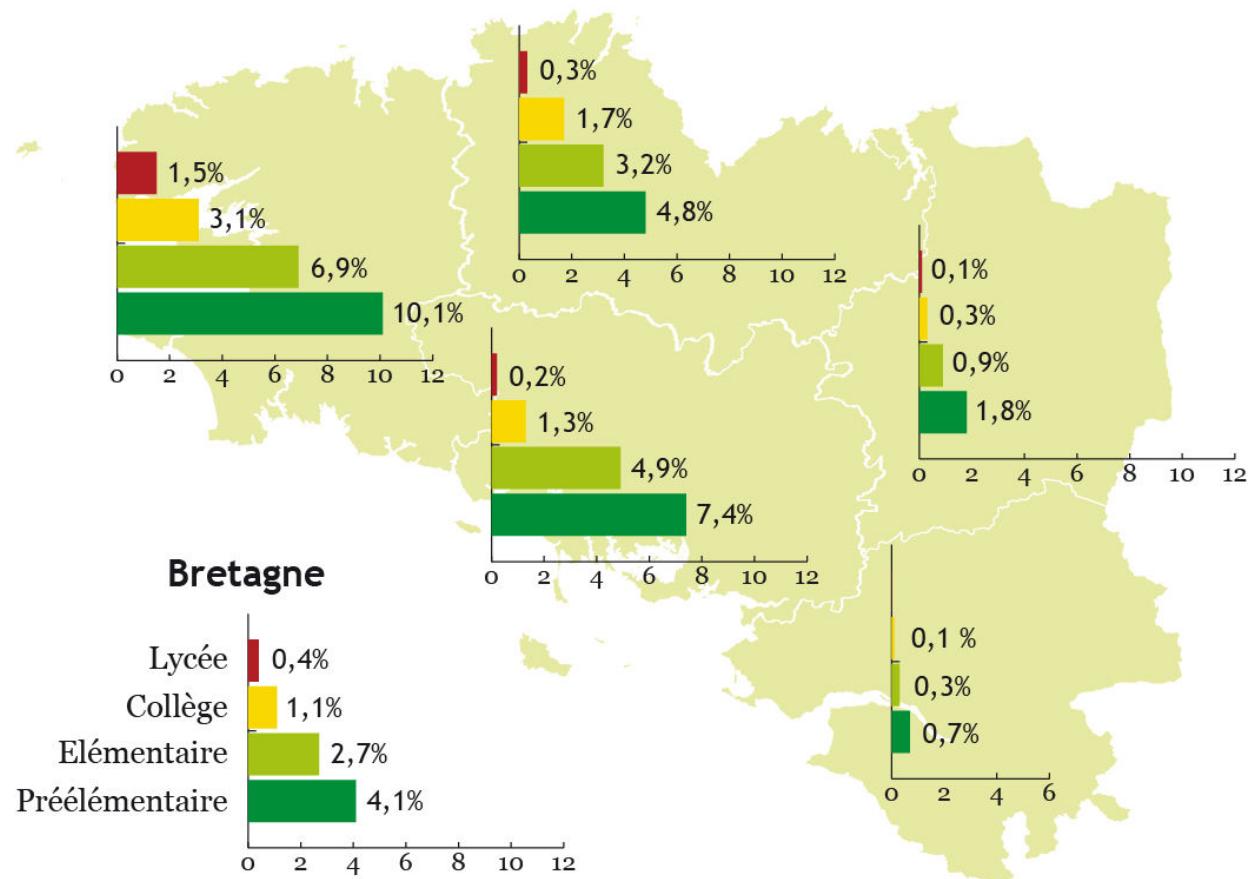
Poids de l'enseignement bilingue en primaire par département



Le poids de l'enseignement bilingue en primaire reste faible dans tous les départements, même s'il continue de progresser d'année en année. En 2018, la hausse la plus soutenue est celle du Morbihan (+0,31 point), suivi de près par le Finistère (+0,29 point). Ce dernier département a affiché la plus forte progression pendant 12 rentrées scolaires consécutives : l'évolution du taux du Finistère en 2018 n'est que peu inférieure à la moyenne mais celle du Morbihan a nettement progressé (2 fois plus forte que la moyenne des 10 années précédentes). Pour la deuxième année consécutive, l'**Ille-et-Vilaine** enregistre l'une des croissances les plus élevées qu'elle ait connue depuis le début des années 2000 (+0,11 point).

Par contre, en Loire-Atlantique et dans les Côtes-d'Armor, l'**évolution** du taux d'enseignement bilingue est très faible (+0,03 point). Le poids du bilinguisme reste donc infime en **Loire-Atlantique** alors que la population scolaire globale progresse chaque année dans ce département qui regroupe déjà **près d'1/3 de l'ensemble des élèves bretons**. Le retard de développement de l'enseignement bilingue dans l'académie de Nantes, faute de plan de développement, n'en est que plus préoccupant. Les Côtes-d'Armor prennent du retard sur les autres départements de l'ouest depuis des années et l'évolution de 2018 est la plus basse depuis 17 ans (-0,03 point en 2001).

Poids de l'enseignement bilingue par niveau et par département



Taux de scolarisation bilingue par niveau et par département

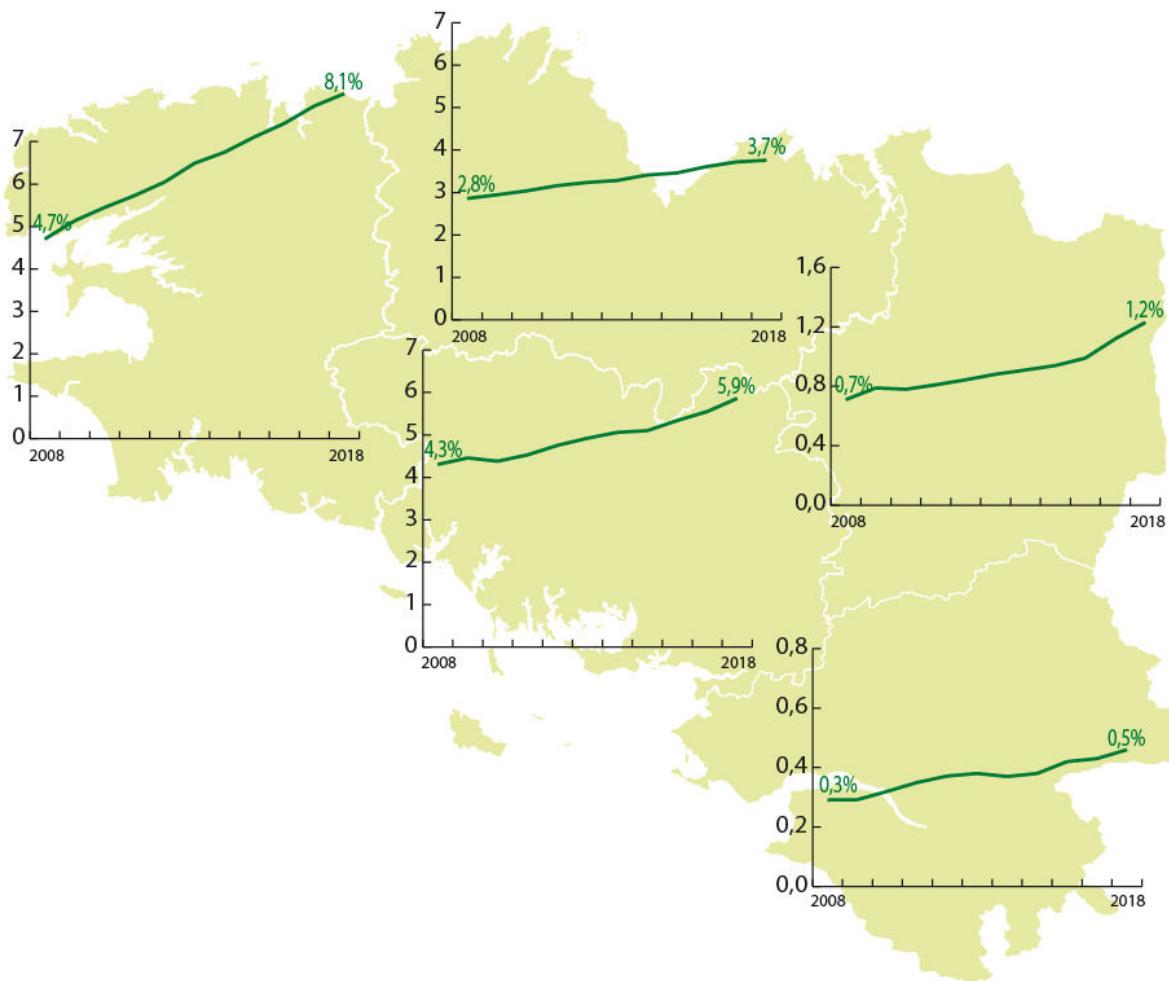
	Pré-élémentaire	Elémentaire	Sous-total du primaire	Evolution par rapport à 2017 (points)	Collège	Lycée	Total
Côtes-d'Armor	4,8%	3,2%	3,8%	0,03	1,7%	0,3%	2,5%
Finistère	10,1%	6,9%	8,1%	0,29	3,1%	1,5%	5,4%
Ille-et-Vilaine	1,8%	0,9%	1,2%	0,11	0,3%	0,1%	0,8%
Loire-Atlantique	0,7%	0,3%	0,5%	0,03	0,1%	0%	0,3%
Morbihan	7,4%	4,9%	5,9%	0,31	1,3%	0,2%	3,5%
Académie de Rennes	5,7%	3,7%	4,5%	0,2	1,5%	0,5%	2,9%
Bretagne	4,1%	2,7%	3,2%	0,12	1,1%	0,4%	2,1%

■ Augmentation ■ Diminution

Le taux d'enseignement bilingue est de **4,1% en maternelle**, de **2,7% en élémentaire** et de **3,2% dans l'ensemble du primaire**. Pour la première fois en 2018, de la maternelle au lycée, plus de **2% de la classe d'âge** est concernée. Le **Finistère**, de son côté, vient de passer **au-dessus des 10% en maternelle et des 8% dans l'ensemble du primaire**. C'est la première fois, à l'échelle d'un département, que 10% des enfants de maternelle sont atteints.

Les pourcentages progressent cette année encore. Seuls quelques cas se distinguent de cette tendance, principalement dans le secondaire et dans les écoles élémentaires des Côtes-d'Armor.

Évolution du taux de scolarisation bilingue en primaire



Remarque : Ces graphiques utilisent des échelles différentes afin qu'il soit plus facile de comparer la dynamique du taux d'un département à l'autre.

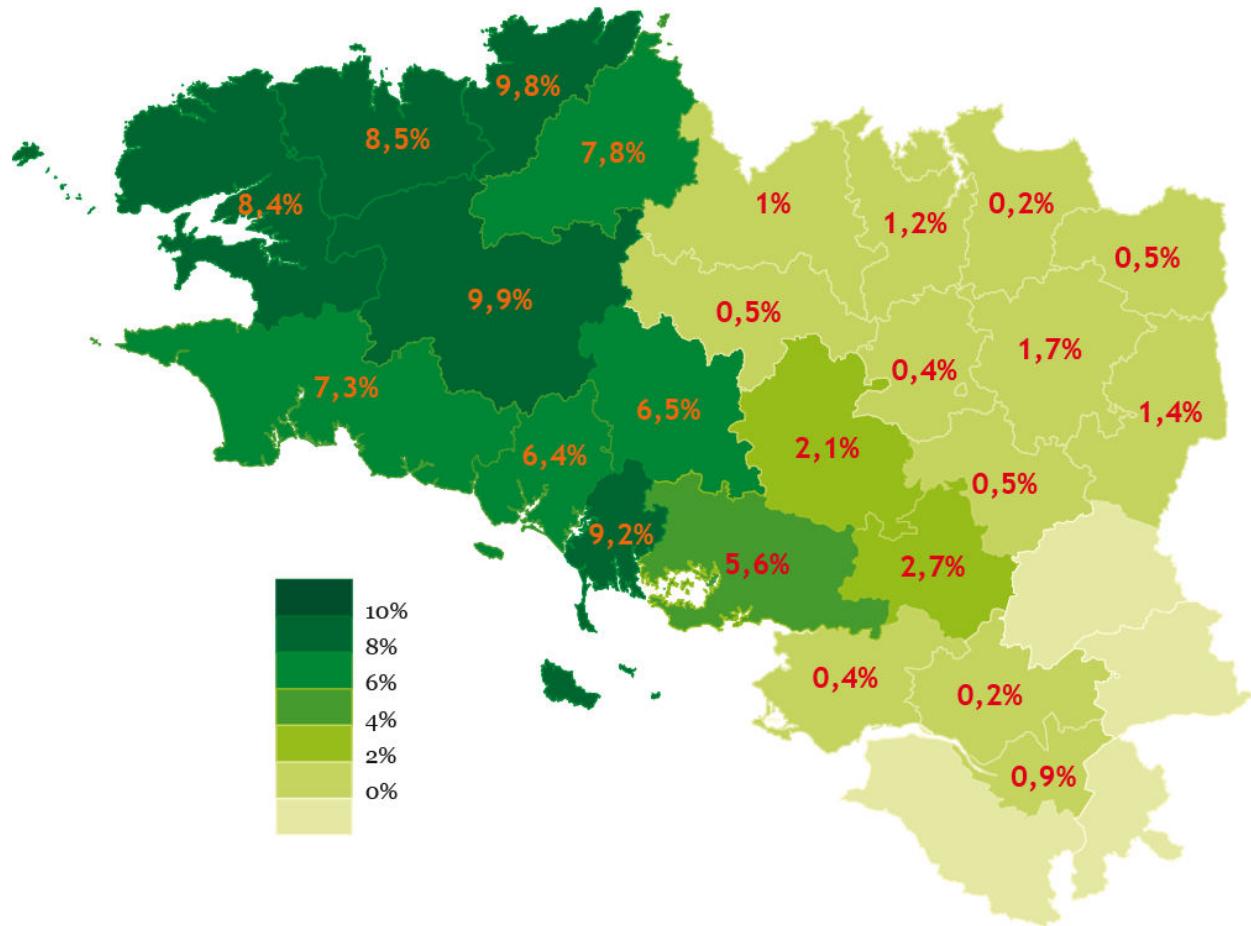
Le taux d'enseignement bilingue croît de manière continue dans chaque département.

On observe que le taux du Finistère est celui qui augmente au rythme le plus régulier. En l'espace de 10 ans, le taux a augmenté de 73% sur ce territoire, alors que dans les autres départements de l'ouest (Côtes-d'Armor et Morbihan) il ne progressait que d'1/3. **En 2008, le taux du Morbihan était presque aussi élevé que celui du Finistère mais sa progression a été moins soutenue depuis.** Le Finistère tire profit d'un réseau de sites bilingues qui s'est davantage densifié que dans les autres départements et, ce, à un rythme régulier pendant des années.

Le taux de l'Ille-et-Vilaine est le seul qui ait progressé dans les mêmes proportions que celui du Finistère (+73% en 10 ans) : une évolution a eu lieu en 2016 et la courbe a depuis lors amorcé une ascension plus forte grâce aux ouvertures qui font suite à la convention Etat-Région. La croissance est aussi relativement élevée en Loire-Atlantique (+57% en l'espace de 10 ans) mais l'offre y est bien plus réduite. Les Côtes-d'Armor sont le département dont le taux a le moins progressé (+32% en l'espace de 10 ans).

Les pays

Poids de l'enseignement bilingue en primaire par pays



Globalement, les pourcentages sont plus élevés au centre et au nord-ouest qu'au sud et à l'est. Le taux des pays de Basse-Bretagne se fixe entre 5 et 10%.

Le pays du Trégor est repassé sous la barre des 10% qu'il avait été le premier à atteindre en 2017. De son côté, **le pays de Brest**, pays densément peuplé, dépasse les 8%. En 2018, **les pays du Morbihan sont parmi ceux où le taux de l'enseignement bilingue progresse le plus** (à l'exception du pays de Ploërmel et du pays du Centre-Ouest-Bretagne), alors qu'on notait leur manque global de dynamisme en 2016 et 2017. **Le pays d'Auray est à présent le 3^{ème} à dépasser les 9%.** Par contre, **le pays de Vannes reste le dernier pays de Basse-Bretagne** sous le seuil des 6%.

En Haute-Bretagne, les taux restent partout inférieurs à 2% presque partout à l'exception des pays de Ploërmel et de Redon. Mis à part le pays de Rennes, ces pays ne peuvent s'appuyer que sur de rares écoles isolées qui, le plus souvent, n'offrent pas de continuité dans le secondaire. Le taux du pays de Redon est l'un de ceux qui ont le plus progressé en 2018 (2^{ème} meilleure progression à égalité avec le pays de Vannes), comme en 2017. Le poids de l'enseignement bilingue y était pourtant resté à peu près stable pendant les 10 années qui ont précédé mais les écoles ouvertes depuis 2016 portent leur fruit.

Le pays de Saint-Malo est à présent le pays au taux le plus faible dans l'académie de Rennes. En Loire-Atlantique, plusieurs grandes zones sont encore totalement dépourvues d'offre et le seuil des 1% d'élèves scolarisés en bilingue n'est pour l'instant atteint nulle part.

Taux par pays et par niveau (classement selon le taux d'enseignement bilingue en primaire)

	Pré-élémentaire	Elémentaire	Sous-total du primaire	Evolution par rapport à 2017 (points)	Collège	Lycée	Total
Pays du Centre-Ouest-Bretagne	11,6%	8,9%	9,9%	0,0	0,6%	15,0%	8,4%
Pays du Trégor	12,2%	8,6%	9,8%	-0,2	3,3%	1,7%	6,3%
Pays d'Auray	12,6%	7,2%	9,2%	0,3	1,5%	0%	5,5%
Pays de Morlaix	10,2%	7,5%	8,5%	-0,0	1,8%	0%	5,2%
Pays de Brest	10,6%	7,0%	8,4%	0,4	4,0%	0,8%	5,5%
Pays de Guingamp	9,0%	7,1%	7,8%	0,1	6,8%	0%	6,0%
Pays de Cornouaille	9,1%	6,2%	7,3%	0,2	2,6%	0,3%	4,4%
Pays de Pontivy	7,5%	5,8%	6,5%	0,3	1,0%	0%	3,7%
Pays de Lorient	7,9%	5,5%	6,4%	0,3	1,0%	0,2%	3,5%
Pays de Vannes	6,8%	4,8%	5,6%	0,4	2,2%	0,2%	3,5%
Pays de Redon	3,9%	2,1%	2,7%	0,4	0,9%	0%	1,6%
Pays de Ploërmel	2,7%	1,8%	2,1%	0,1	0,2%	0%	1,2%
Pays de Rennes	2,4%	1,2%	1,7%	0,1	0,6%	0,2%	1,0%
Pays de Vitré	2,2%	0,9%	1,4%	0,2	0%	0%	0,8%
Pays de Dinan	1,9%	0,9%	1,2%	0,2	0%	0%	0,6%
Pays de Saint-Brieuc	1,7%	0,7%	1,0%	0,1	0%	0%	0,5%
Pays de Nantes	1,3%	0,6%	0,9%	0,0	0,2%	0%	0,5%
Pays du Centre-Bretagne	1,3%	0,1%	0,5%	0,1	0%	0%	0,3%
Pays des Vallons de Vilaine	1,2%	0,1%	0,5%	0,3	0%	0%	0,3%
Pays de Fougères	0,6%	0,4%	0,5%	-0,1	0%	0%	0,3%
Pays de Brocéliande	0,7%	0,2%	0,4%	0,1	0%	0%	0,2%
Pays-Blanc et Brière	0,6%	0,2%	0,4%	0,1	0%	0%	0,2%
Pays de Saint-Malo	0,3%	0,1%	0,2%	0,0	0%	0%	0,1%
Pays de Loire-Atlantique Centre	0,3%	0,1%	0,2%	0,0	0%	0%	0,1%

■ Augmentation ■ Diminution ■ Les 3 taux les plus élevés pour chaque niveau

10 pays dépassent les 5% d'élèves bilingues en maternelle ; il s'agit de **pays comptant au moins 10 sites bilingues** (entre 10 et 20% des écoles proposent une filière bilingue). **5 pays comptent plus de 10% d'élèves bilingues en maternelle** : le pays de Brest vient de passer ce seuil.

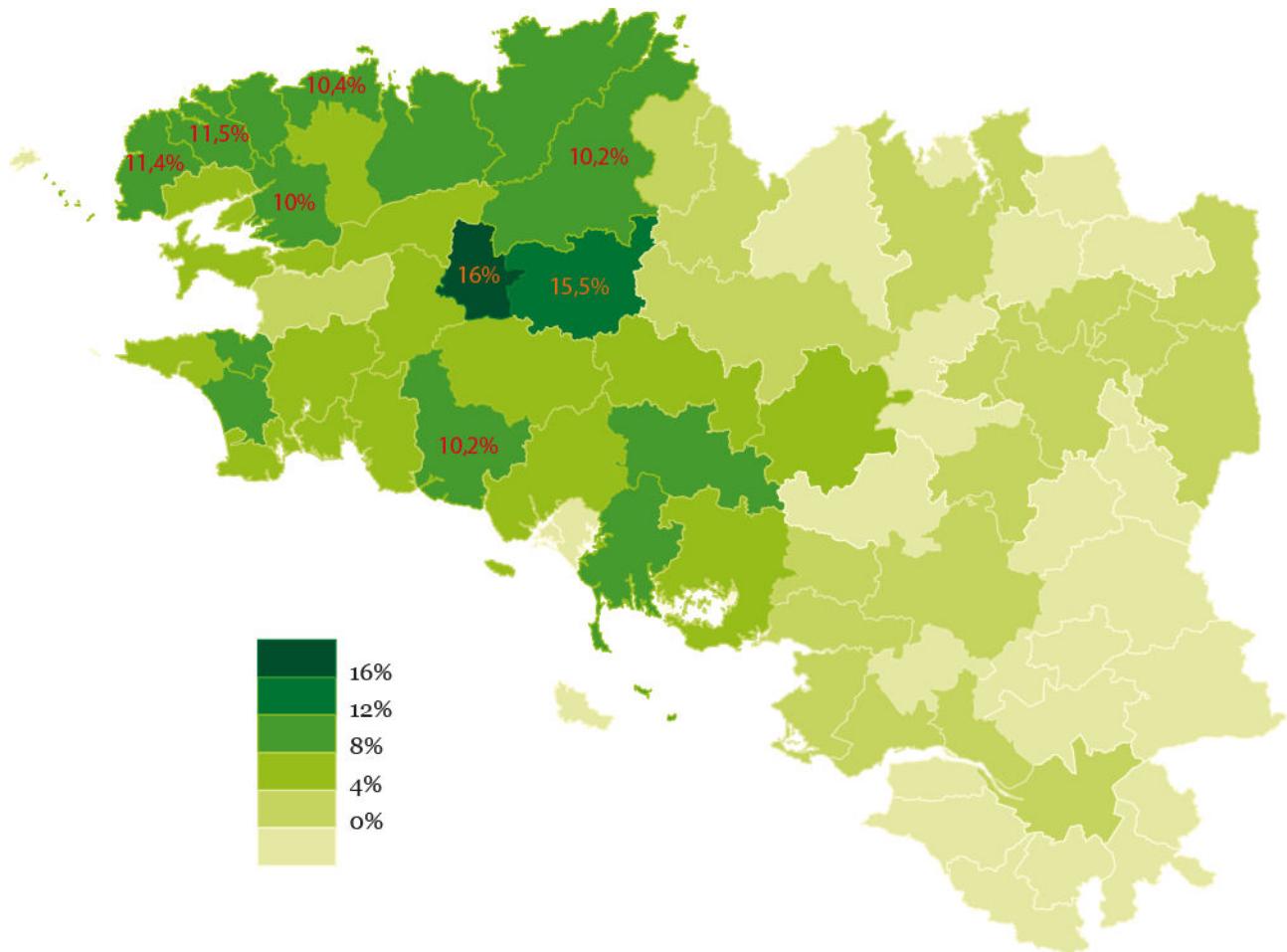
Le pays du Centre-Ouest-Bretagne devient le premier pays par le taux d'enseignement bilingue en primaire, devant le pays du Trégor. Comme en 2017, le pays d'Auray est celui qui affiche le taux le plus élevé en maternelle (12,6%). On observe des baisses parmi les pays affichant pourtant les pourcentages les plus élevés : en maternelle dans le pays du Trégor et en élémentaire pour les 3 territoires les mieux classés (pays du Centre-Ouest-Bretagne, du Trégor et de Morlaix).

Les pays dont le taux progresse le plus en primaire en 2018 sont les pays de Brest (avec près d'1 point de croissance en maternelle en l'espace de seulement un an), de Vannes et de Redon.

Il est toujours nécessaire d'améliorer la continuité entre primaire et secondaire : le taux d'enseignement bilingue est en baisse au collège dans 5 des 14 pays qui disposaient d'une offre à ce niveau en 2017. Ces pays n'ont pas bénéficié des ouvertures qui ont eu lieu dans le secondaire depuis la convention de 2015 ; l'offre y est encore trop étroite. La situation du pays du Centre-Ouest-Bretagne est particulière : bien qu'il ait le taux le plus élevé en primaire (9,9%) et au lycée (15% grâce au lycée Diwan), il affiche le taux le plus bas de Basse-Bretagne au collège (0,6%, un taux qui n'a jamais dépassé le 1% au cours des 10 années passées).

Les EPCI

Poids de l'enseignement bilingue en primaire par EPCI



2 EPCI du Centre-Bretagne (Poher communauté, CC du Kreiz-Breizh) affichent les taux de scolarisation bilingue les plus élevés en primaire (16% et 15,5%). La population scolaire y étant peu dense, des pourcentages élevés peuvent être atteints plus rapidement. Cela fait quelque temps que ces 2 EPCI affichent des pourcentages parmi les plus élevés (4 ans pour la CC du Kreiz-Breizh, 9 ans pour Poher communauté) mais leur taux reste globalement au même niveau, entre 14 et 16%. Il est maintenant nécessaire d'étendre l'offre pour aller de l'avant. Un seconde filière publique a ouvert à Carhaix en cette rentrée, ce qui a contribué à l'augmentation du poids de l'enseignement bilingue en maternelle de 3,4 points.

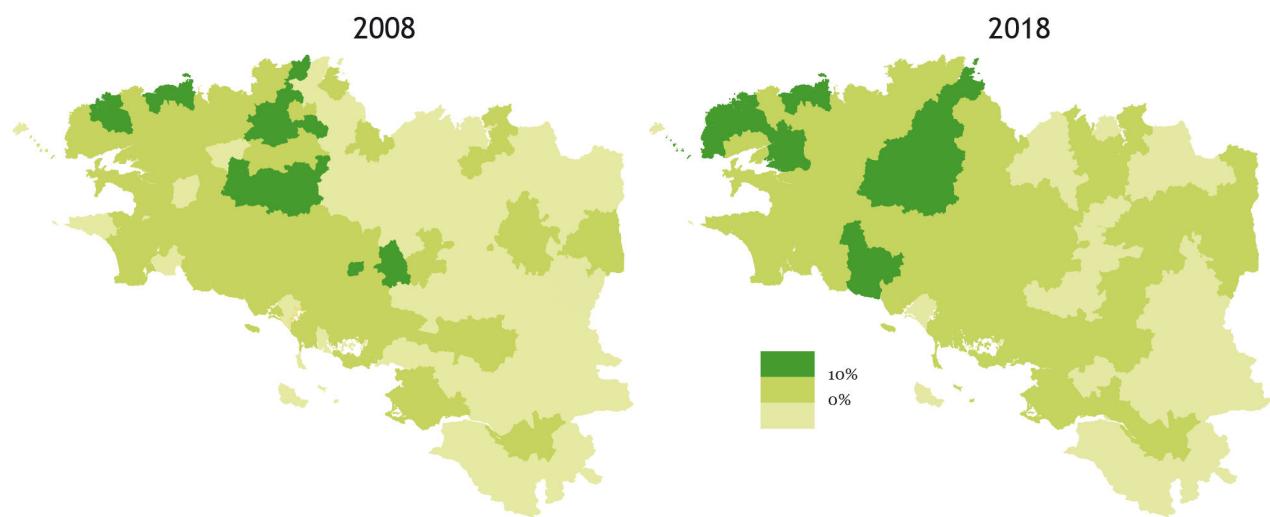
La majorité des EPCI de Basse-Bretagne scolarisent à présent plus de 4% d'élèves bilingues en primaire ; 3 territoire restent encore sous cette limite (la CC Pleyben-Châteaulin-Porzay dans le Finistère avec 0,9%, la CC de Belle-Ile-en-Mer et la CC Blavet Bellevue Océan sans aucune offre). Près de la moitié des EPCI de Basse-Bretagne dépassent même les 8% : ils sont nombreux au nord-ouest (aire de l'ouest des Côtes-d'Armor et côtes du Léon). Progressivement, une nouvelle aire est en train de se former au sud de la Bretagne, entre la CC du Haut Pays Bigouden et Auray Quiberon Terre Atlantique. A titre d'exemple, dans cet espace, le taux d'enseignement bilingue a doublé au sein de Quimperlé Communauté en l'espace de 9 ans jusqu'à atteindre le seuil des 10% en 2017.

Pendant 4 ans, entre 2014 et 2017, **le Morbihan était moins dynamique que les autres départements** ; la tendance a changé en 2018 et tous les EPCI connaissent une hausse à l'exception du Roi Morvan Communauté où la Direction diocésaine a fermé une filière bilingue.

Sur la carte, la situation la plus déséquilibrée est celle des Côtes-d'Armor : des EPCI affichant des taux parmi les plus élevés y jouxtent d'autres qui sont en-dessous des 4%. Lamballe Terre et Mer ne dispose toujours d'aucune offre.

Dans les EPCI de l'est de la Bretagne qui disposent d'une offre, le poids de l'enseignement bilingue est faible : peu d'écoles y proposent ce type de filière en dépit d'une population scolaire souvent plus dense.

Evolution du degré d'enracinement de l'enseignement bilingue par EPCI



Alors que le territoire concerné par l'enseignement bilingue s'est étendu en l'espace de 10 ans (en vert clair sur la carte), les secteurs où le taux dépasse les 10% n'ont pas tellement augmenté (en vert foncé sur la carte), faute d'ouverture de nouvelles filières.

Taux par EPCI et par niveau (classement selon le taux en primaire)

	Pré-élémentaire	Elémentaire	Sous-total du primaire	Evolution par rapport à 2017 (points)	Collège	Lycée	Total
Poher Communauté	18,3%	14,7%	16,0%	1,0	1,3%	30,8%	17,9%
CC du Kreiz-Breizh	17,7%	14,2%	15,5%	0,3	1,4%	0%	7,8%
CC du Pays des Abers	13,9%	10,0%	11,5%	0,6	6,2%		9,9%
CC du Pays d'Iroise	14,0%	9,9%	11,4%	0,1	3,2%		8,9%
CC Haut-Léon Communauté	11,5%	9,8%	10,4%	-0,4	2,1%	0%	6,1%
Guingamp-Paimpol Armor-Argoat Agglomération	11,2%	9,7%	10,2%	-0,1	8,6%	0%	7,3%
Quimperlé Communauté	12,3%	9,0%	10,2%	0,2	1,3%	0%	6,0%
CC du Pays de Landerneau-Daoulas	11,8%	9,0%	10,0%	0,3	4,3%	1,7%	6,7%
Lannion-Trégor Communauté	12,2%	8,6%	9,8%	-0,2	3,3%	1,7%	6,3%

	12,5%	8,1%	9,7%	0,0	8,2%	8,9%	9,1%
CC du Pays de Lesneven et Côte des Légendes	12,5%	8,1%	9,7%	0,0	8,2%	8,9%	9,1%
Auray Quiberon Terre Atlantique	13,1%	7,6%	9,6%	0,3	1,6%	0%	5,7%
CC du Haut Pays Bigouden	10,1%	8,3%	9,0%	0,0	0%		7,0%
Douarnenez Communauté	9,5%	8,6%	8,9%	0,1	2,6%	0%	4,7%
Centre Morbihan Communauté	10,2%	7,1%	8,2%	0,1	2,0%	0%	6,0%
Morlaix Communauté	10,8%	6,6%	8,1%	0,3	1,0%	0%	4,5%
Quimper Bretagne Occidentale	9,6%	6,6%	7,7%	0,3	6,1%	0,5%	4,9%
CC du Pays de Landivisiau	8,5%	7,1%	7,6%	-0,3	3,1%	0%	5,6%
Brest Métropole	9,6%	5,8%	7,3%	0,7	3,8%	0,4%	4,3%
CC de Haute Cornouaille	7,7%	6,8%	7,1%	0,2	0%		5,2%
Lorient Agglomération	8,7%	6,0%	7,0%	0,4	1,0%	0,2%	3,7%
Golfe du Morbihan - Vannes agglomération	7,5%	5,8%	6,5%	0,2	3,0%	0,3%	4,0%
Monts d'Arrée Communauté	6,5%	6,0%	6,2%	-0,8	0%		4,6%
CC Presqu'île de Crozon-Aulne Maritime	6,9%	5,0%	5,7%	0,4	0%	0%	3,7%
CC du Pays Bigouden Sud	6,0%	4,8%	5,2%	-0,7	1,3%	0%	2,8%
Concarneau Cornouaille Agglomération	6,8%	4,1%	5,1%	0,4	0%	0%	2,7%
Roi Morvan Communauté	6,7%	3,8%	4,8%	-0,9	0%	0%	2,6%
Pontivy Communauté	4,9%	4,5%	4,7%	0,4	0%	0%	2,1%
CC Cap Sizun - Pointe du Raz	9,3%	1,8%	4,3%	1,4	0%		2,9%
CC du Pays Fouesnantais	7,1%	2,6%	4,3%	0,7	0%		2,8%
Ploërmel Communauté	5,4%	3,5%	4,2%	0,3	0,4%	0%	2,2%
Liffré-Cormier Communauté	6,8%	1,8%	3,7%	0,8	0%		2,3%
Questembert Communauté	5,3%	2,2%	3,3%	0,7	0%	0%	1,8%
Leff Armor Communauté	4,6%	2,0%	2,9%	0,7	0,7%		2,3%
CC du Pays de Redon	3,9%	2,1%	2,7%	0,4	0,9%	0%	1,6%
CC Arc Sud Bretagne	4,1%	1,7%	2,6%	0,8	0%		1,7%
Vitré Communauté	2,9%	1,1%	1,8%	0,3	0%	0%	1,0%
Rennes Métropole	2,3%	1,4%	1,8%	0,1	0,7%	0,2%	1,1%
Saint-Brieuc Armor Agglomération	2,4%	1,0%	1,5%	0,1	0%	0%	0,7%
Dinan Agglomération	1,9%	0,9%	1,2%	0,2	0%	0%	0,6%
Montfort Communauté	2,0%	0,6%	1,1%	0,2	0%	0%	0,6%
Nantes Métropole	1,3%	0,6%	0,9%	0,0	0,2%	0%	0,5%
CC Pleyben-Châteaulin-Porzay	1,8%	0,4%	0,9%	0,0	0%	0%	0,4%
Vallons de Haute-Bretagne Communauté	2,0%	0,2%	0,8%	0,6	0%		0,6%
CC du Val d'Ille-Aubigné	1,3%	0,3%	0,7%	0,1	0%		0,5%
Fougères Agglomération	0,9%	0,6%	0,7%	-0,1	0%	0%	0,4%
CA Cap-Atlantique	0,9%	0,5%	0,6%	0,2	0%	0%	0,3%
CC Estuaire et Sillon	1,1%	0,3%	0,5%	0,0	0%	0%	0,3%
Loudéac Communauté - Bretagne Centre	1,3%	0,1%	0,5%	0,1	0%	0%	0,3%
Saint Malo Agglomération	0,8%	0,2%	0,4%	0,0	0%	0%	0,2%
CA de la Région Nazairienne et de l'Estuaire	0,7%	0,2%	0,4%	0,2	0%	0%	0,2%

■ Augmentation ■ Diminution ■ Les 5 taux les plus élevés pour chaque niveau

Parmi les 50 EPCI disposant d'une offre, 8 comptent plus de 10% d'élèves bilingues en primaire ; la moitié de ces EPCI (25) se situe au-dessus des 5%. La CC du Pays de Landerneau-Daoulas a passé le seuil des 10% cette année.

Depuis 15 ans, on voit certains EPCI afficher un taux avoisinant les 16% mais aucun d'entre eux n'a encore dépassé ce seuil. Cela signifie que **les EPCI bretons les plus avancés peinent à atteindre le taux moyen d'enseignement bilingue constaté pour l'ensemble de l'Alsace (17%), sans parler de la Corse (40%) ou encore du Pays Basque (40%)**. Cela confirme qu'il est **nécessaire de densifier plus fortement le réseau**, 41 ans après l'ouverture de la 1^{ère} filière bilingue, si l'on veut redonner à la langue sa place dans la société.

En maternelle, on compte 10% d'élèves bilingues ou davantage dans plus d'1/4 des EPCI (soit 14 sur 50).

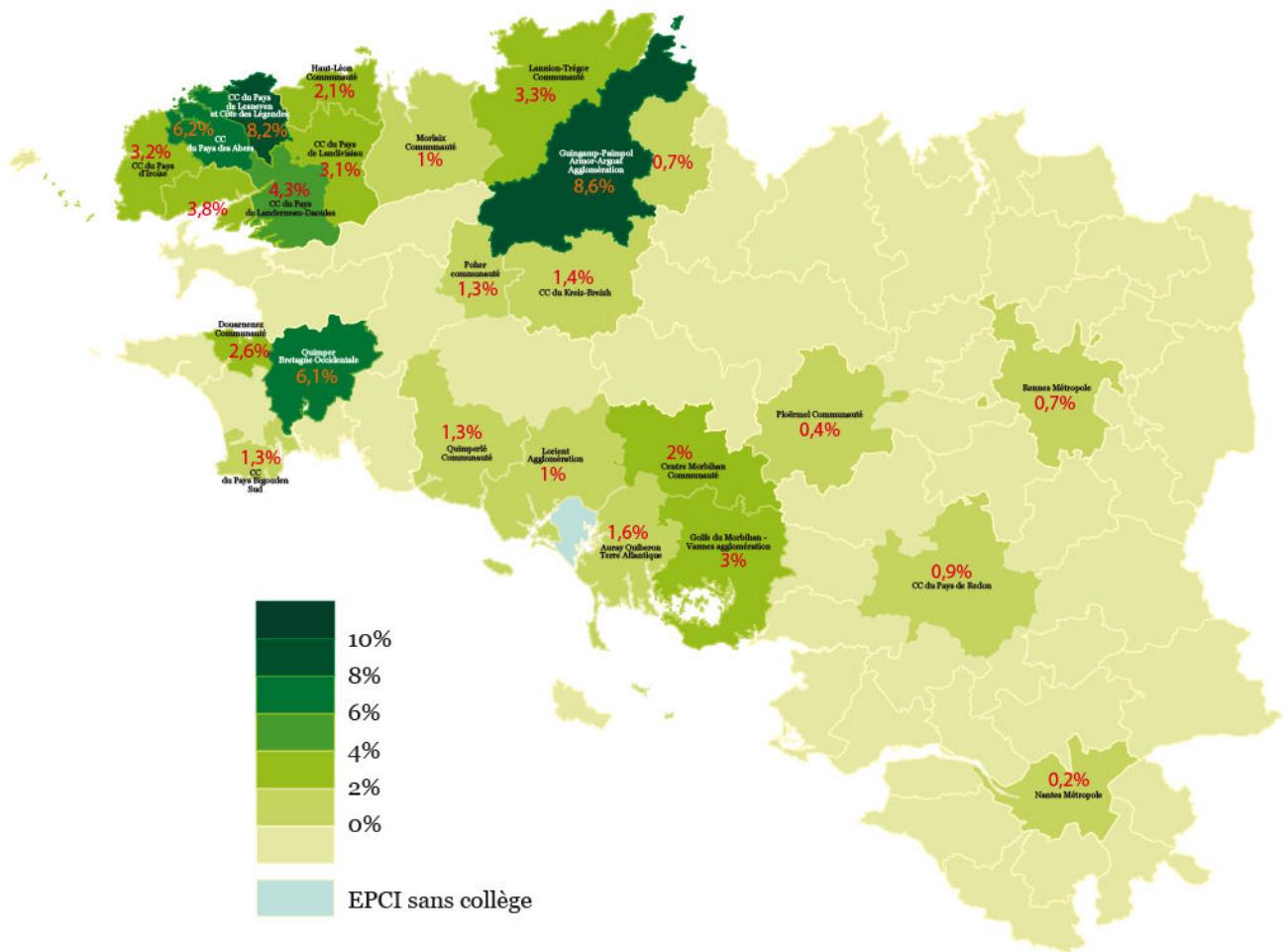
En 2018, on observe une progression « forte »¹¹ dans 10 EPCI sur 50 disposant d'une offre en 2017. Comme les autres années, il s'agit principalement de secteurs où l'offre reste encore réduite (quelques élèves supplémentaires peuvent produire une forte évolution quand il n'existe qu'1 ou 2 sites sur le territoire) mais certains d'entre eux commencent à bénéficier d'un vrai réseau bien qu'il soit encore réduit (Liffré-Cormier Communauté, Leff Armor Communauté, Vitré Communauté). 24 EPCI affichent une augmentation « sensible »¹², parmi lesquels des collectivités importantes : Dinan Agglomération, CC du Pays de Redon, Pontivy Communauté, Brest Métropole, Saint-Brieuc Armor Agglomération, Lorient Agglomération.

Par ailleurs, 4 EPCI affichent une diminution « sensible » (parmi lesquels la CC du Pays Bigouden Sud et Roi Morvan Communauté).

¹¹ Égale ou supérieure à 1/5 du taux de 2017.

¹² Égale ou supérieure à 1/20 du taux de 2017.

Poids de l'enseignement bilingue au collège par EPCI



On remarque à quel point le poids de l'enseignement bilingue au collège est variable sur le territoire : certains territoires comme le nord du pays de Brest affichent un meilleur taux que d'autres territoires car ils bénéficient d'une offre plus étendue. Après une légère baisse en 2017, Quimper Bretagne Occidentale retrouve un taux comparable à celui qu'il avait en 2016 (6,1% contre 6,3%), c'est-à-dire avant que des filières ne soient ouvertes dans les EPCI voisins (Douarnenez Communauté et CC du Pays Bigouden Sud) : les filières de Quimper n'ont donc pas été affaiblies par l'ouvertures des nouvelles filières à proximité.

A l'inverse, le poids de l'enseignement bilingue reste modeste au sein de Lannion-Trégor Communauté, par exemple, car, bien que le collège public de Lannion soit l'un des premiers à avoir accueilli une filière bilingue, l'offre est restée inchangée à ce niveau pendant près de 25 ans et l'ensemble du territoire ne compte toujours que 2 sites en tout. Dans les métropoles de l'est (Rennes et Nantes), le taux reste faible au collège comparé à celui du primaire.

Beaucoup d'EPCI ne bénéficient **d'aucune offre** dans le secondaire, tel Pontivy Communauté ou Concarneau Cornouaille Agglomération (près de 200 élèves bilingues en primaire dans chacun d'entre eux). On note aussi le cas particulier de Poher communauté : on passe de 16% d'élèves en filière bilingue en primaire à 1,3% au collège.

Les communes

Taux par commune et par niveau

Département	Rang	Commune	Pré-élémentaire	Elémentaire	Sous-total du primaire	Evolution par rapport à 2017 (points)	Collège	Lycée	Total
Côtes-d'Armor	69	Bégard	16,7%	15,7%	16,0%	-1,7	12,1%		14,3%
	35	Bourbriac**	29,1%	16,4%	21,1%	-2,1	0%		13,2%
	1	Bulat-Pestivien	100%	100%	100%	0			100%
	81	Callac	29,0%	0%	14,0%	3,2	0%		5,8%
	6	Cavan	51,5%	41,0%	45,9%	1,3			45,9%
	127	Dinan	12,4%	5,0%	7,4%	-1,3	0%	0%	1,7%
	58	Glomel	21,6%	14,5%	17,4%	-1,1			17,4%
	109	Guerlédan	23,4%	2,0%	10,2%	1,9	0%		4,2%
	64	Guingamp	15,2%	17,3%	16,6%	-1,5	3,3%	0%	3,9%
	51	Lannion	23,4%	15,9%	18,3%	0,3	6,6%	2,2%	8,1%
	2	Lanrivain	100%	100%	100%	21,4			100%
	160	<i>Lanvollen*</i>	8,3%	0%	2,8%	2,8	0%		1,8%
	70	Louannec	18,9%	14,6%	16,0%	1,7			16,0%
	24	Louargat	27,4%	25,6%	26,3%	1,1			26,3%
	59	Maël-Carhaix	5,3%	25,9%	17,4%	-2,3			17,4%
	15	Pabu	32,2%	27,1%	29,1%	1,6			29,1%
	132	Paimpol	8,1%	6,0%	6,8%	-1,0	0%	0%	1,6%
	20	Penvénan	34,1%	24,8%	28,4%	1,6			28,4%
	146	Perros-Guirec	7,6%	3,5%	4,7%	0,6	0%		1,9%
	159	Plérin	6,0%	1,2%	3,0%	0,7	0%		1,6%
	172	Plésidy	0%	0%	0%	0	100%		76,6%
	34	Plestin-les-Grèves	33,3%	18,6%	22,4%	-0,6	0%		10,6%
	45	Ploëzal / Runan	21,1%	17,6%	19,4%	5,3			19,4%
	140	<i>Plouagat*</i>	15,2%	0%	6,0%	6,0	0%		2,6%
	32	Plouézec	26,5%	21,1%	23,1%	1,5			23,1%
	86	Plouha	10,9%	14,6%	13,5%	-3,0	2,2%		8,0%
	105	Ploumagoar	14,2%	8,4%	10,4%	0,9			10,4%
	4	Plounévez-Moëdec	51,5%	53,5%	52,6%	-10,0			52,6%
	157	Quintin	9,8%	0%	3,2%	1,4	0%	0%	0,8%
	83	Rospez	13,8%	13,9%	13,9%	-3,8			13,9%
	7	Rostrenen	43,8%	34,8%	38,4%	-1,0	1,9%	0%	8,9%
	153	Saint-Brieuc	5,4%	3,2%	4,0%	0,0	0%	0%	1,1%
	12	Trégastel	39,0%	25,2%	29,9%	7,4			29,9%
	152	Tréguier	8,8%	2,2%	4,0%	-7,9	0%	0%	0,6%

Finistère	25	Bannalec	35,3%	21,4%	26,2%	0,7	0%		18,0%
	145	<i>Brest*</i>	7,1%	4,0%	5,2%	0,5	0,8%	0,4%	2,2%
	52	Briec	23,6%	15,4%	18,2%	2,0	1,9%		9,7%
	22	Carhaix-Plouguer	30,4%	24,3%	26,5%	1,4	1,3%	30,8%	21,1%
	158	Châteaulin	6,3%	1,3%	3,1%	-0,1	0%	0%	0,7%
	73	Châteauneuf-du-Faou	15,5%	15,3%	15,4%	-0,1	0%		6,9%

Finistère	44	Cléder	21,9%	18,0%	19,6%	-2,8	11,8%		17,0%
	102	Clohars-Carnoët	12,5%	9,4%	10,7%	2,2			10,7%
	5	Commana	42,6%	49,4%	46,8%	1,3			46,8%
	129	Concarneau	9,1%	6,2%	7,2%	0,6	0%	0%	2,5%
	66	Coray	22,6%	13,4%	16,4%	1,9			16,4%
	124	Crozon	9,3%	6,4%	7,5%	0,5	0%		3,9%
	117	Daoulas	19,8%	0%	8,6%	-1,2	0%		2,8%
	97	Douarnenez	12,2%	10,9%	11,4%	-0,1	2,6%	0%	5,2%
	61	Elliant	23,4%	13,8%	17,3%	0,0			17,3%
	80	Ergué-Gabéric	18,6%	11,4%	14,1%	1,0			14,1%
	16	Faou	36,4%	25,2%	28,9%	3,0			28,9%
	96	Fouesnant	16,7%	8,4%	11,4%	1,8	0%		4,4%
	93	Gouesnou	16,3%	10,4%	12,6%	1,4			12,6%
	130	Guilars	10,7%	5,0%	7,1%	0,7	0%		4,3%
	142	Guipavas	7,1%	4,7%	5,7%	0,1	1,2%		4,0%
	11	Guissény	40,6%	28,7%	33,3%	-2,4	100%		58,5%
	49	Landerneau	21,6%	16,7%	18,4%	0,8	5,5%	1,7%	8,0%
	123	Landivisiau	10,3%	5,7%	7,5%	-0,5	1,9%	0%	3,7%
	18	Lanmeur	36,5%	24,5%	28,5%	-0,2	3,6%		14,2%
	9	Lannilis	38,6%	31,6%	34,1%	0,7	11,4%		22,3%
	39	Lesneven	26,7%	17,2%	20,5%	0,1	2,5%	8,9%	9,4%
	104	Locmaria-Plouzané	14,4%	8,6%	10,6%	0,9			10,6%
	13	Loperhet	26,4%	31,8%	29,8%	-0,9			29,8%
	40	Milizac-Guipronvel	24,5%	17,4%	20,3%	-0,4			20,3%
	95	Moëlan-sur-Mer	11,9%	11,6%	11,7%	-1,3	0%		6,5%
	99	Morlaix	14,1%	9,7%	11,3%	0,1	0%	0%	3,3%
	77	Plabennec	20,4%	10,6%	14,4%	1,9	2,4%		8,0%
	126	Pleuven	18,4%	0%	7,4%	1,6			7,4%
	74	Pleyber-Christ	20,8%	12,3%	15,3%	0,7			15,3%
	54	Plogastel-Saint-Germain	17,9%	17,4%	17,6%	-0,9			17,6%
	138	Plomelin	13,2%	1,8%	6,3%	1,6			6,3%
	17	Plomeur	31,9%	26,4%	28,6%	-2,4			28,6%
	100	Plonéour-Lanvern	14,1%	9,3%	11,0%	0,5			11,0%
	38	Plouarzel	24,6%	18,8%	20,7%	0,3			20,7%
	85	Ploudalmézeau	18,5%	11,0%	13,5%	-0,1	0%		7,1%
	60	Plouescat	16,2%	18,0%	17,4%	1,9	0%		8,4%
	28	Plougastel-Daoulas	30,8%	21,1%	24,7%	1,7	12,1%		20,0%
	71	Plougouvelin	17,5%	14,8%	15,9%	-0,4			15,9%
	62	Plouguerneau	21,2%	14,8%	17,1%	1,4			17,1%
	19	Plounéour-Ménez	40,4%	19,7%	28,5%	5,1	0%		8,2%
	41	Plouvorn	21,4%	19,6%	20,3%	-2,4			20,3%
	125	Plouzané	11,0%	5,6%	7,5%	0,9	2,4%		5,4%
	26	Plozévet	25,8%	25,4%	25,5%	0,6	0%		12,2%
	107	Pluguffan	14,8%	7,3%	10,3%	1,2			10,3%
	42	Pont-Croix	37,7%	9,0%	20,0%	5,5	0%		10,1%
	141	Pont-L'Abbé	6,3%	5,6%	5,9%	-1,7	1,6%	0%	1,9%
	36	Poullaouen	34,6%	14,0%	21,1%	4,6			21,1%

Finistère	21	Querrien	33,3%	22,9%	26,8%	2,7			26,8%
	128	Quimper	8,4%	6,8%	7,4%	0,0	6,8%	0,5%	4,3%
	120	Quimperlé	9,3%	7,6%	8,2%	-0,3	2,1%	0%	3,2%
	121	Relecq-Kerhuon	10,9%	6,5%	8,2%	1,0	25,6%		15,4%
	47	Roche-Maurice	35,6%	7,9%	18,7%	3,6			18,7%
	33	Roscoff	24,1%	21,8%	22,5%	-4,3			22,5%
	79	Saint-Martin-des-Champs	19,3%	10,8%	14,2%	-1,5	9,6%		12,6%
	46	Saint-Pol-de-Léon	22,6%	16,9%	19,1%	0,1	1,3%	0%	5,2%
	90	Saint-Renan	15,5%	11,4%	12,9%	-0,2	5,3%		8,5%
	3	Saint-Rivoal	100%	100%	100%	0			100%
	31	Saint-Thégonnec-Loc-Éguiner	32,3%	18,2%	23,3%	2,8	0%		16,1%
	84	Scaër	17,6%	11,4%	13,6%	-0,7	0%		7,6%
	14	Sizun	32,2%	27,5%	29,1%	2,0	9,2%		19,0%
	114	Trégunc	14,7%	6,2%	9,2%	1,2			9,2%
	8	Tréméven	43,3%	28,9%	34,7%	2,7			34,7%

Ille-et-Vilaine	161	Argentré-du-Plessis*	8,4%	0%	2,8%	2,8	0%		1,3%
	135	Bouëxière	15,9%	0%	6,6%	2,4			6,6%
	137	Bruz	7,6%	5,9%	6,5%	-0,1	0,3%	0%	2,3%
	143	Châteaubourg	6,7%	4,9%	5,6%	0,5	0%		2,6%
	167	Fougères	2,6%	1,6%	2,0%	-0,3	0%	0%	0,5%
	155	Goven*	10,6%	0%	3,6%	3,6			3,6%
	166	Guerche-de-Bretagne	5,6%	0%	2,1%	-0,1	0%	0%	0,8%
	48	Guipel	29,3%	9,9%	18,6%	1,8			18,6%
	115	Liffré	13,5%	5,8%	8,8%	1,2	0%		3,9%
	148	Montfort-sur-Meu	9,2%	2,1%	4,3%	0,7	0%	0%	1,0%
	108	Redon	13,3%	9,1%	10,3%	0,1	1,7%	0%	2,1%
	156	Rennes*	4,3%	2,6%	3,3%	0,0	1,5%	0,2%	1,6%
	76	Sainte-Marie	18,4%	13,0%	15,0%	0,4			15,0%
	170	Saint-Malo	1,6%	0,5%	0,9%	0,0	0%	0%	0,3%
	147	Val-d'Anast	11,0%	1,8%	4,7%	2,4	0%		2,2%
	149	Vern-sur-Seiche	8,5%	1,9%	4,2%	1,9	0%		2,7%
	151	Vitré	6,2%	2,9%	4,1%	0,4	0%	0%	1,2%

Loire-Atlantique	163	Guérande	3,9%	2,0%	2,7%	0,6	0%	0%	0,8%
	169	Nantes	2,1%	1,4%	1,7%	-0,1	0,2%	0%	0,7%
	168	Saint-Herblain	3,4%	0,7%	1,7%	0,7	1,6%	0%	1,6%
	171	Saint-Nazaire	1,2%	0,4%	0,7%	0,3	0%	0%	0,3%
	165	Savenay	4,6%	1,1%	2,3%	0,0	0%	0%	0,7%

Morbihan	150	Allaire*	10,9%	0%	4,1%	4,1	0%		2,0%
	116	Auray	14,1%	5,7%	8,7%	0,0	0%	0%	3,7%
	94	Baud	14,6%	11,1%	12,3%	0,1	0%		6,2%
	112	Bignan**	15,7%	5,4%	9,6%	-9,4			9,6%
	37	Brech	21,6%	20,3%	20,8%	0,6	3,2%		9,8%

101	Carnac	16,2%	8,4%	11,0%	-0,5	0%		3,6%
88	Caudan	17,0%	10,6%	13,1%	2,3	0%		9,1%
87	Cléguérec	12,9%	13,4%	13,2%	1,4			13,2%
173	Faouët**	0%	0%	0%	-8,1	0%		0%
29	Gourin	33,6%	18,1%	24,0%	1,6	0%	0%	7,5%
111	Grand-Champ	11,5%	8,8%	9,8%	0,9	0%		5,8%
10	Guégon	35,9%	32,2%	33,8%	-0,2			33,8%
91	Guidel	19,4%	8,9%	12,8%	0,9	0%		7,9%
119	Hennebont	10,3%	7,4%	8,4%	-1,1	0,4%	0%	2,9%
67	Josselin	17,5%	15,4%	16,2%	2,3	1,5%	0%	6,1%
106	Landévant	19,6%	4,2%	10,4%	3,1			10,4%
136	Lanester	7,9%	5,8%	6,6%	0,5	2,3%	2,5%	4,7%
68	Langonnet	22,9%	13,7%	16,2%	-0,8			16,2%
43	Languidic	20,1%	19,4%	19,6%	0,3	4,2%		15,5%
63	Locminé	19,3%	15,7%	17,0%	1,4	5,3%	0%	9,2%
30	Locoal-Mendon	25,2%	22,7%	23,5%	0,6			23,5%
144	Lorient*	6,5%	4,8%	5,5%	0,5	0,8%	0%	2,1%
122	Mauron	8,4%	7,3%	7,7%	-1,9	0%		4,2%
27	Melrand	38,3%	18,4%	25,4%	-0,6			25,4%
65	Moréac	24,3%	12,3%	16,5%	2,1			16,5%
82	Muzillac	22,6%	9,7%	13,9%	3,3	0%		4,8%
164	Péaule*	6,7%	0%	2,6%	2,6			2,6%
57	Peillac	29,6%	9,3%	17,4%	1,9			17,4%
110	Plescop	11,8%	9,0%	10,0%	0,6	0%		5,9%
113	Ploemel	15,4%	5,3%	9,5%	2,7			9,5%
139	Ploemeur	10,7%	3,4%	6,2%	1,1	0%	0%	2,5%
78	Ploeren	21,9%	9,6%	14,3%	4,1			14,3%
162	Ploërmel	5,6%	1,3%	2,8%	0,5	0%	0%	0,8%
55	Plouay	20,8%	15,5%	17,6%	-0,1	2,2%		9,9%
56	Plumelin	19,8%	16,1%	17,5%	1,4			17,5%
174	Plumergat**	0%	0%	0%	-2,9			0%
23	Pluneret	30,2%	24,0%	26,3%	1,5	1,3%		16,5%
75	Pluvigner	20,7%	11,7%	15,0%	0,3	0%		9,4%
98	Pontivy	11,9%	11,0%	11,4%	0,8	0%	0%	2,7%
89	Pont-Scorff	15,8%	11,6%	13,1%	1,1			13,1%
103	Questembert	16,3%	7,1%	10,6%	2,0	0%	0%	3,2%
154	Quéven	4,2%	3,5%	3,7%	0,4	2,4%		3,2%
92	Riantec	14,7%	11,4%	12,7%	-0,6	0%		5,7%
72	Saint-Avé	17,9%	14,1%	15,7%	0,3	0%		11,3%
118	Sainte-Anne-d'Auray	12,0%	6,7%	8,6%	0,5	5,4%	0%	3,4%
131	Sarzeau	8,8%	6,1%	7,0%	0,1	0%		3,0%
133	Séné	7,7%	6,3%	6,8%	0,0	0%		3,8%
53	Surzur	22,0%	15,0%	17,7%	0,1			17,7%
50	Theix-Noyalo	20,1%	17,3%	18,3%	0,2	9,9%		15,2%
134	Vannes	7,4%	6,2%	6,7%	-0,1	5,3%	0,3%	3,3%

 Augmentation  Diminution

* Site nouvellement ouvert dans la commune à la rentrée scolaire 2018

** Site fermé dans la commune à la rentrée 2018

Le poids de l'enseignement bilingue en primaire a progressé dans 64% des communes qui disposaient déjà d'une offre l'an passé (59% en 2017, 63% en 2016 et 56% en 2015).

Dans des communes comme Rostrenen ou Carhaix, on remarque que le taux d'enseignement bilingue est assez élevé en primaire (38,4% à Rostrenen) et largement inférieur au collège (1,9%). Le problème, en l'occurrence, tient à ce que le collège est alimenté par une seule école ; **il est nécessaire de disposer d'autres sites aux environs pour que l'enseignement bilingue puisse ensuite se développer dans le secondaire.**

Taux par commune et par niveau (classement selon le taux dans le primaire)

Commune	Département	Pré-élémentaire	Elémentaire	Sous-total du primaire	Evolution par rapport à 2017 (points)	Collège	Lycée	Total
Bulat-Pestivien	22	100%	100%	100%	0			100%
Lanrivain	22	100%	100%	100%	21,4			100%
Saint-Rivoal	29	100%	100%	100%	0			100%
Plounévez-Moëdec	22	51,5%	53,5%	52,6%	-10,0			52,6%
Commana	29	42,6%	49,4%	46,8%	1,3			46,8%
Cavan	22	51,5%	41,0%	45,9%	1,3			45,9%
Rostrenen	22	43,8%	34,8%	38,4%	-1,0	1,9%	0%	8,9%
Tréméven	29	43,3%	28,9%	34,7%	2,7			34,7%
Lannilis	29	38,6%	31,6%	34,1%	0,7	11,4%		22,3%
Guégon	56	35,9%	32,2%	33,8%	-0,2			33,8%
Guissény	29	40,6%	28,7%	33,3%	-2,4	100%		58,5%
Trégastel	22	39,0%	25,2%	29,9%	7,4			29,9%
Loperhet	29	26,4%	31,8%	29,8%	-0,9			29,8%
Sizun	29	32,2%	27,5%	29,1%	2,0	9,2%		19,0%
Pabu	22	32,2%	27,1%	29,1%	1,6			29,1%
Faou	29	36,4%	25,2%	28,9%	3,0			28,9%
Plomeur	29	31,9%	26,4%	28,6%	-2,4			28,6%
Lanmeur	29	36,5%	24,5%	28,5%	-0,2	3,6%		14,2%
Plounéour-Ménez	29	40,4%	19,7%	28,5%	5,1	0%		8,2%
Penvénan	22	34,1%	24,8%	28,4%	1,6			28,4%
Querrien	29	33,3%	22,9%	26,8%	2,7			26,8%
Carhaix-Plouguer*	29	30,4%	24,3%	26,5%	1,4	1,3%	30,8%	21,1%
Pluneret	56	30,2%	24,0%	26,3%	1,5	1,3%		16,5%
Louargat	22	27,4%	25,6%	26,3%	1,1			26,3%
Bannalec	29	35,3%	21,4%	26,2%	0,7	0%		18,0%
Plozévet	29	25,8%	25,4%	25,5%	0,6	0%		12,2%
Melrand	56	38,3%	18,4%	25,4%	-0,6			25,4%
Plougastel-Daoulas	29	30,8%	21,1%	24,7%	1,7	12,1%		20,0%
Gourin	56	33,6%	18,1%	24,0%	1,6	0%	0%	7,5%
Locoal-Mendon	56	25,2%	22,7%	23,5%	0,6			23,5%
Saint-Thégonnec-Loc-Éguiner	29	32,3%	18,2%	23,3%	2,8	0%		16,1%
Plouézec	22	26,5%	21,1%	23,1%	1,5			23,1%
Roscoff	29	24,1%	21,8%	22,5%	-4,3			22,5%
Plestin-les-Grèves	22	33,3%	18,6%	22,4%	-0,6	0%		10,6%
Bourbriac**	22	29,1%	16,4%	21,1%	-2,1	0%		13,2%

Poullaouen	29	34,6%	14,0%	21,1%	4,6			21,1%
Brech	56	21,6%	20,3%	20,8%	0,6	3,2%		9,8%
Plouarzel	29	24,6%	18,8%	20,7%	0,3			20,7%
Lesneven	29	26,7%	17,2%	20,5%	0,1	2,5%	8,9%	9,4%
Milizac-Guipronvel	29	24,5%	17,4%	20,3%	-0,4			20,3%
Plouvorn	29	21,4%	19,6%	20,3%	-2,4			20,3%
Pont-Croix	29	37,7%	9,0%	20,0%	5,5	0%		10,1%
Languidic	56	20,1%	19,4%	19,6%	0,3	4,2%		15,5%
Cléder	29	21,9%	18,0%	19,6%	-2,8	11,8%		17,0%
Ploëzal / Runan	22	21,1%	17,6%	19,4%	5,3			19,4%
Saint-Pol-de-Léon	29	22,6%	16,9%	19,1%	0,1	1,3%	0%	5,2%
Roche-Maurice	29	35,6%	7,9%	18,7%	3,6			18,7%
Guipel	35	29,3%	9,9%	18,6%	1,8			18,6%
Landerneau	29	21,6%	16,7%	18,4%	0,8	5,5%	1,7%	8,0%
Theix-Noyalo	56	20,1%	17,3%	18,3%	0,2	9,9%		15,2%
Lannion	22	23,4%	15,9%	18,3%	0,3	6,6%	2,2%	8,1%
Briec	29	23,6%	15,4%	18,2%	2,0	1,9%		9,7%
Surzur	56	22,0%	15,0%	17,7%	0,1			17,7%
Plogastel-Saint-Germain	29	17,9%	17,4%	17,6%	-0,9			17,6%
Plouay	56	20,8%	15,5%	17,6%	-0,1	2,2%		9,9%
Plumelin	56	19,8%	16,1%	17,5%	1,4			17,5%
Peillac	56	29,6%	9,3%	17,4%	1,9			17,4%
Glomel	22	21,6%	14,5%	17,4%	-1,1			17,4%
Maël-Carhaix	22	5,3%	25,9%	17,4%	-2,3			17,4%
Plouescat	29	16,2%	18,0%	17,4%	1,9	0%		8,4%
Elliant	29	23,4%	13,8%	17,3%	0,0			17,3%
Plouguerneau*	29	21,2%	14,8%	17,1%	1,4			17,1%
Locminé	56	19,3%	15,7%	17,0%	1,4	5,3%	0%	9,2%
Guingamp	22	15,2%	17,3%	16,6%	-1,5	3,3%	0%	3,9%
Moréac	56	24,3%	12,3%	16,5%	2,1			16,5%
Coray	29	22,6%	13,4%	16,4%	1,9			16,4%
Josselin	56	17,5%	15,4%	16,2%	2,3	1,5%	0%	6,1%
Langonnet	56	22,9%	13,7%	16,2%	-0,8			16,2%
Bégard	22	16,7%	15,7%	16,0%	-1,7	12,1%		14,3%
Louannec	22	18,9%	14,6%	16,0%	1,7			16,0%
Plougonvelin	29	17,5%	14,8%	15,9%	-0,4			15,9%
Saint-Avé	56	17,9%	14,1%	15,7%	0,3	0%		11,3%
Châteauneuf-du-Faou	29	15,5%	15,3%	15,4%	-0,1	0%		6,9%
Pleyber-Christ	29	20,8%	12,3%	15,3%	0,7			15,3%
Pluvigner	56	20,7%	11,7%	15,0%	0,3	0%		9,4%
Sainte-Marie	35	18,4%	13,0%	15,0%	0,4			15,0%
Plabennec	29	20,4%	10,6%	14,4%	1,9	2,4%		8,0%
Ploeren	56	21,9%	9,6%	14,3%	4,1			14,3%
Saint-Martin-des-Champs	29	19,3%	10,8%	14,2%	-1,5	9,6%		12,6%
Ergué-Gabéric	29	18,6%	11,4%	14,1%	1,0			14,1%
Callac	22	29,0%	0%	14,0%	3,2	0%		5,8%
Muzillac	56	22,6%	9,7%	13,9%	3,3	0%		4,8%
Rospez	22	13,8%	13,9%	13,9%	-3,8			13,9%
Scaër	29	17,6%	11,4%	13,6%	-0,7	0%		7,6%
Ploudalmézeau	29	18,5%	11,0%	13,5%	-0,1	0%		7,1%

Plouha	22	10,9%	14,6%	13,5%	-3,0	2,2%		8,0%
Cléguérec	56	12,9%	13,4%	13,2%	1,4			13,2%
Caudan	56	17,0%	10,6%	13,1%	2,3	0%		9,1%
Pont-Scorff	56	15,8%	11,6%	13,1%	1,1			13,1%
Saint-Renan	29	15,5%	11,4%	12,9%	-0,2	5,3%		8,5%
Guidel	56	19,4%	8,9%	12,8%	0,9	0%		7,9%
Riantec	56	14,7%	11,4%	12,7%	-0,6	0%		5,7%
Gouesnou	29	16,3%	10,4%	12,6%	1,4			12,6%
Baud	56	14,6%	11,1%	12,3%	0,1	0%		6,2%
Moëlan-sur-Mer	29	11,9%	11,6%	11,7%	-1,3	0%		6,5%
Fouesnant	29	16,7%	8,4%	11,4%	1,8	0%		4,4%
Douarnenez	29	12,2%	10,9%	11,4%	-0,1	2,6%	0%	5,2%
Pontivy	56	11,9%	11,0%	11,4%	0,8	0%	0%	2,7%
Morlaix	29	14,1%	9,7%	11,3%	0,1	0%	0%	3,3%
Plonéour-Lanvern	29	14,1%	9,3%	11,0%	0,5			11,0%
Carnac	56	16,2%	8,4%	11,0%	-0,5	0%		3,6%
Clohars-Carnoët	29	12,5%	9,4%	10,7%	2,2			10,7%
Questembert	56	16,3%	7,1%	10,6%	2,0	0%	0%	3,2%
Locmaria-Plouzané	29	14,4%	8,6%	10,6%	0,9			10,6%
Ploumagoar	22	14,2%	8,4%	10,4%	0,9			10,4%
Landévant	56	19,6%	4,2%	10,4%	3,1			10,4%
Pluguffan	29	14,8%	7,3%	10,3%	1,2			10,3%
Redon	35	13,3%	9,1%	10,3%	0,1	1,7%	0%	2,1%
Guerlédan	22	23,4%	2,0%	10,2%	1,9	0%		4,2%
Plescop	56	11,8%	9,0%	10,0%	0,6	0%		5,9%
Grand-Champ	56	11,5%	8,8%	9,8%	0,9	0%		5,8%
Bignan**	56	15,7%	5,4%	9,6%	-9,4			9,6%
Ploemel	56	15,4%	5,3%	9,5%	2,7			9,5%
Trégunc	29	14,7%	6,2%	9,2%	1,2			9,2%
Liffré	35	13,5%	5,8%	8,8%	1,2	0%		3,9%
Auray	56	14,1%	5,7%	8,7%	0,0	0%	0%	3,7%
Daoulas	29	19,8%	0%	8,6%	-1,2	0%		2,8%
Sainte-Anne-d'Auray	56	12,0%	6,7%	8,6%	0,5	5,4%	0%	3,4%
Hennebont	56	10,3%	7,4%	8,4%	-1,1	0,4%	0%	2,9%
Quimperlé	29	9,3%	7,6%	8,2%	-0,3	2,1%	0%	3,2%
Relecq-Kerhuon	29	10,9%	6,5%	8,2%	1,0	25,6%		15,4%
Mauron	56	8,4%	7,3%	7,7%	-1,9	0%		4,2%
Landivisiau	29	10,3%	5,7%	7,5%	-0,5	1,9%	0%	3,7%
Crozon	29	9,3%	6,4%	7,5%	0,5	0%		3,9%
Plouzané	29	11,0%	5,6%	7,5%	0,9	2,4%		5,4%
Pleuven	29	18,4%	0%	7,4%	1,6			7,4%
Dinan	22	12,4%	5,0%	7,4%	-1,3	0%	0%	1,7%
Quimper	29	8,4%	6,8%	7,4%	0,0	6,8%	0,5%	4,3%
Concarneau	29	9,1%	6,2%	7,2%	0,6	0%	0%	2,5%
Guilers	29	10,7%	5,0%	7,1%	0,7	0%		4,3%
Sarzeau	56	8,8%	6,1%	7,0%	0,1	0%		3,0%
Paimpol	22	8,1%	6,0%	6,8%	-1,0	0%	0%	1,6%
Séné	56	7,7%	6,3%	6,8%	0,0	0%		3,8%
Vannes	56	7,4%	6,2%	6,7%	-0,1	5,3%	0,3%	3,3%
Bouëxière	35	15,9%	0%	6,6%	2,4			6,6%

Lanester	56	7,9%	5,8%	6,6%	0,5	2,3%	2,5%	4,7%
Bruz	35	7,6%	5,9%	6,5%	-0,1	0,3%	0%	2,3%
Plomelin	29	13,2%	1,8%	6,3%	1,6			6,3%
Ploemeur	56	10,7%	3,4%	6,2%	1,1	0%	0%	2,5%
Plouagat*	22	15,2%	0%	6,0%	6,0	0%		2,6%
Pont-L'Abbé	29	6,3%	5,6%	5,9%	-1,7	1,6%	0%	1,9%
Guipavas	29	7,1%	4,7%	5,7%	0,1	1,2%		4,0%
Châteaubourg	35	6,7%	4,9%	5,6%	0,5	0%		2,6%
Lorient*	56	6,5%	4,8%	5,5%	0,5	0,8%	0%	2,1%
Brest*	29	7,1%	4,0%	5,2%	0,5	0,8%	0,4%	2,2%
Perros-Guirec	22	7,6%	3,5%	4,7%	0,6	0%		1,9%
Val-d'Anast	35	11,0%	1,8%	4,7%	2,4	0%		2,2%
Montfort-sur-Meu	35	9,2%	2,1%	4,3%	0,7	0%	0%	1,0%
Vern-sur-Seiche	35	8,5%	1,9%	4,2%	1,9	0%		2,7%
Allaire*	56	10,9%	0%	4,1%	4,1	0%		2,0%
Vitré	35	6,2%	2,9%	4,1%	0,4	0%	0%	1,2%
Tréguier	22	8,8%	2,2%	4,0%	-7,9	0%	0%	0,6%
Saint-Brieuc	22	5,4%	3,2%	4,0%	0,0	0%	0%	1,1%
Quéven	56	4,2%	3,5%	3,7%	0,4	2,4%		3,2%
Goven*	35	10,6%	0%	3,6%	3,6			3,6%
Rennes*	35	4,3%	2,6%	3,3%	0,0	1,5%	0,2%	1,6%
Quintin	22	9,8%	0%	3,2%	1,4	0%	0%	0,8%
Châteaulin	29	6,3%	1,3%	3,1%	-0,1	0%	0%	0,7%
Plérin	22	6,0%	1,2%	3,0%	0,7	0%		1,6%
Lanvollon*	22	8,3%	0%	2,8%	2,8	0%		1,8%
Argentré-du-Plessis*	35	8,4%	0%	2,8%	2,8	0%		1,3%
Ploërmel	56	5,6%	1,3%	2,8%	0,5	0%	0%	0,8%
Guérande	44	3,9%	2,0%	2,7%	0,6	0%	0%	0,8%
Péaule*	56	6,7%	0%	2,6%	2,6			2,6%
Savenay	44	4,6%	1,1%	2,3%	0,0	0%	0%	0,7%
Guerche-de-Bretagne	35	5,6%	0%	2,1%	-0,1	0%	0%	0,8%
Fougères	35	2,6%	1,6%	2,0%	-0,3	0%	0%	0,5%
Saint-Herblain	44	3,4%	0,7%	1,7%	0,7	1,6%	0%	1,6%
Nantes	44	2,1%	1,4%	1,7%	-0,1	0,2%	0%	0,7%
Saint-Malo	35	1,6%	0,5%	0,9%	0,0	0%	0%	0,3%
Saint-Nazaire	44	1,2%	0,4%	0,7%	0,3	0%	0%	0,3%
Plésidy	22	0%	0%	0%	0,0	100%		76,6%
Faouët**	56	0%	0%	0%	-8,1	0%		0%
Plumerat**	56	0%	0%	0%	-2,9			0%

 Augmentation  Diminution

* Site nouvellement ouvert dans la commune à la rentrée scolaire 2018

** Site fermé dans la commune à la rentrée 2018

Pour l'heure, les élèves bilingues ne sont majoritaires que dans 4 des 171 communes disposant d'une filière en primaire : Saint-Rivoal (29), Bulat-Pestivien, Lanrivain et Plounévez-Moëdec (22). Il s'agit de petites communes rurales. Par ailleurs, on dénombre **11 communes ayant plus de 30% d'élèves bilingues en primaire** (2 de moins qu'en 2017), **42 au-dessus de 20%** (1 de plus qu'en 2017) **et 110** (soit 64% des communes bénéficiant d'une offre en primaire en 2018) **au-dessus de 10%** (7 de plus qu'en 2017).

Quand une filière bilingue à parité ouvre dans une école publique ou catholique, ses effectifs tendent à croître pendant les années suivantes. Souvent, ils se stabilisent ou progressent plus lentement après environ 5 ans, c'est-à-dire une fois que la filière s'est déployée jusqu'au CM2.

Taux moyens dans les écoles bénéficiant d'une offre

	Public	Catholique	Ecole à parité
Préélémentaire	36,2%	31,0%	34,3%
Elémentaire	26,4%	22,9%	25,0%

Les écoles publiques et catholiques accueillant une filière bilingue deviennent très rarement des écoles bilingues ; elles restent généralement des écoles monolingues dotées d'une filière bilingue. **Dans ces sites, on remarque qu'environ 1/3 des élèves de maternelle et 1/4 des élèves d'élémentaire sont inscrits en bilingue ; il est encore rare que cette forme d'enseignement concerne la majorité des élèves d'une école publique ou catholique.** Rien ne s'oppose pourtant à ce que l'enseignement bilingue y prenne davantage de poids mais l'on se doit de constater que, pour l'heure, **le développement est contenu** une fois que les moyennes mentionnées ci-dessus sont atteintes. Cette résistance est l'une des raisons qui expliquent le retard accumulé par l'enseignement bilingue en Bretagne par rapport aux autres académies où on encourage les écoles à devenir progressivement des écoles entièrement bilingues.

Les 10 communes les plus peuplées classées suivant le taux en primaire

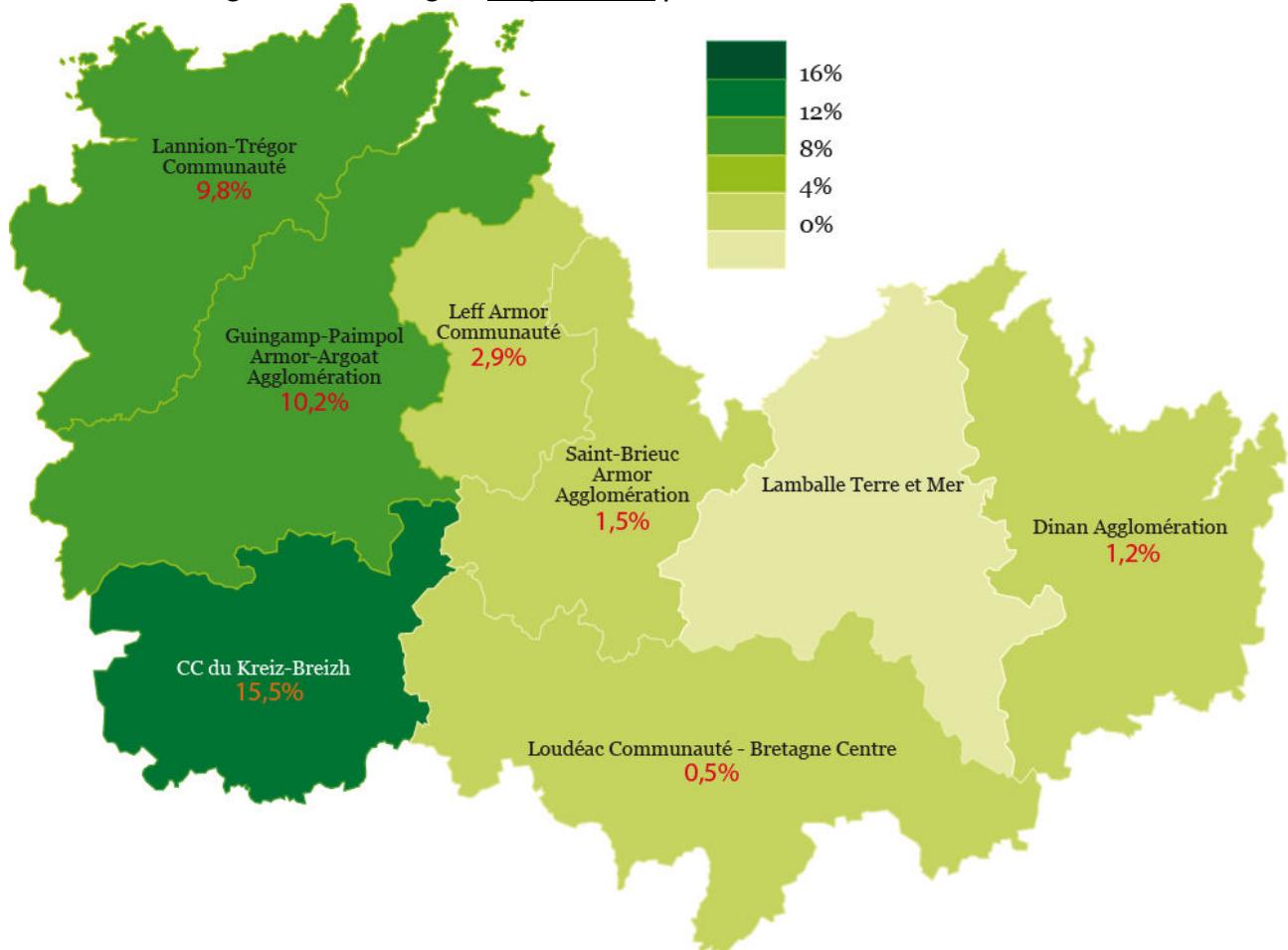
	Population légale 2015	Nombre de sites	Nombre de filières	Taux en primaire	Evolution par rapport à 2017
Quimper	63 508	4	3	7,4%	0,0
Vannes	53 200	5	3	6,7%	-0,1
Lorient	57 567	4	3	5,5%	0,5
Brest	139 163	7	3	5,2%	0,5
Saint-Brieuc	45 105	3	2	4,0%	0,0
Rennes	215 366	8	3	3,3%	0,0
Saint-Herblain	45 786	2	2	1,7%	0,7
Nantes	303 382	5	3	1,7%	-0,1
Saint-Malo	45 719	1	1	0,9%	0,0
Saint-Nazaire	69 784	1	1	0,7%	0,3

Dans les grandes villes, l'évolution du taux est faible cette année, sauf à Saint-Herblain (+0,7 point, cette ville est au même niveau que Nantes 2 ans après avoir ouvert ses 2 premiers sites), ainsi qu'à Lorient et Brest (+0,5 point dans ces 2 communes qui passent le seuil des 5% cette année).

Atouts et faiblesses de chaque département

Côtes-d'Armor

Poids de l'enseignement bilingue en primaire par EPCI



Au cours des 10 années passées, 1,3 site a ouvert en moyenne chaque année dans les Côtes-d'Armor, contre 3,1 dans le Finistère et 1,8 dans le Morbihan. On note toutefois une amélioration ces dernières années : les Côtes-d'Armor sont **le second département qui a compté le plus de sites supplémentaires lors des 3 dernières rentrées** (+7 sites grâce, principalement, aux ouvertures dans le public, soit 2,3 sites supplémentaires par an en moyenne).

Malgré tout, les Côtes-d'Armor affichent **une croissance infime** (+11 élèves en maternelle, +1 élève de la maternelle au lycée) : trop peu de sites ont ouverts sur le territoire pendant trop longtemps, le réseau d'écoles n'a, pour ainsi dire, été développé que dans le tiers le plus occidental du département, un espace où la population scolaire est en recul¹³ et

¹³ En l'espace de 10 ans, la population des écoles primaires de la partie Basse-Bretagne du département ont diminué de 16,4%, soit 4 fois plus vite que celle de la partie Haute-Bretagne des Côtes-d'Armor (-4,2%).

les effectifs de Diwan et de la filière catholique évoluent dans le mauvais sens (diminution en maternelle).

En conséquence, le rythme de progression n'est pas suffisamment soutenu et **cela fait 20 ans que les Côtes-d'Armor accumulent du retard**. Le département compte seulement 41 maternelles bilingues contre 98 dans le Finistère et 69 dans le Morbihan. L'augmentation des effectifs bilingues sur 10 ans a été beaucoup plus faible dans les Côtes-d'Armor (+345 élèves) qu'en Ille-et-Vilaine (+634).

Il faut souligner que **l'offre y est particulièrement déséquilibrée**, d'abord entre Basse et Haute-Bretagne, mais aussi au sein même de la Basse-Bretagne puisqu'on trouve côté-à-côte des territoires sans aucune offre (la presqu'île de Lézardrieux, par exemple) et d'autres assez bien dotés. Pour l'heure, il est impossible d'apprendre la langue au sein de Lamballe Terre et Mer, la dernière communauté de communes du département encore dépourvue d'offre.

La place de l'enseignement bilingue reste réduite dans les grandes villes comme Saint-Brieuc (3 sites et aucune offre dans l'Enseignement catholique) ou Lannion (3). Pour parvenir à une progression sensible des effectifs, il faudrait ouvrir davantage d'écoles dans les grandes villes et villes intermédiaires. D'autre part, les écoles sont globalement plus petites que dans le reste de la Bretagne et, ce, particulièrement dans la partie occidentale du territoire.

Lamballe, Langueux, Loudéac et Trégueux sont des communes sans offre où la population scolaire est conséquente. Par ailleurs, l'offre est toujours absente de l'Enseignement public dans des communes telles que Dinan, Guingamp, Lamballe, Langueux, Trégueux, etc. ; elle a de plus disparu de Paimpol. L'offre dans les écoles catholiques gagnerait à être étendue à Lamballe, Plérin, Loudéac, Saint-Brieuc, etc.

Les 10 principales maternelles publiques sans offre bilingue

Nom	Commune	Elèves
	Plédran	173
Les Fontenelles	Langueux	129
St Jacut Du Mene	Le Mené	126
L'oiseau bleu	Trégueux	121
P. Kergomard	Plaintel	119
Saint-Exupéry	Pordic	107
Le Petit Prince	Quévert	107
	Plélo	106
	Caulnes	103
	Lanvallay	103

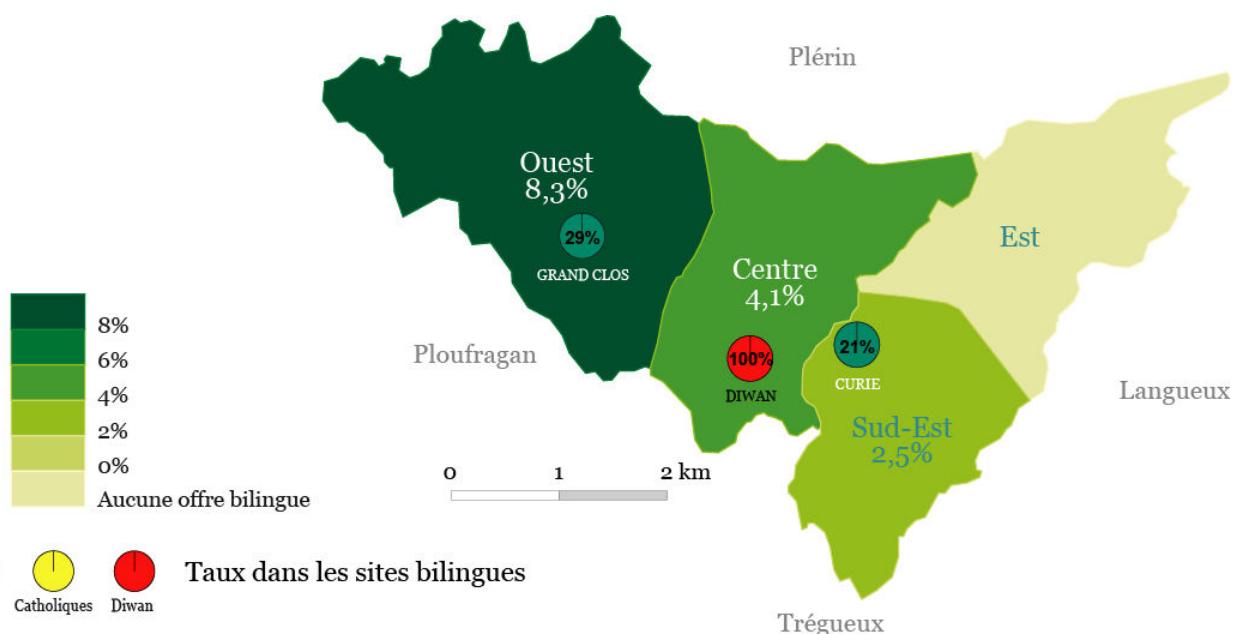
Les 10 principales maternelles catholiques sans offre bilingue

Nom	Commune	Elèves
Sainte Anne	Loudéac	144
Notre-Dame	Lamballe	123
Notre-Dame	Langueux	119
Notre-Dame	Plérin	117
Notre-Dame	Quintin	105
Sainte Anne	Pordic	104
Saint Maurice	Plédran	91
La Providence	Saint-Brieuc	90
Sant-Albin	Yffiniac	88
Sainte Anne	Quessoy	85

C'est **dans le secondaire** que les élèves s'approprient définitivement la langue. Dans les Côtes-d'Armor, davantage d'élèves poursuivent dans l'enseignement bilingue à l'arrivée en 6^{ème} que dans le reste de la Bretagne (73% contre 62% globalement) mais la situation est très contrastée d'une filière à l'autre : la poursuite est importante au collège Diwan (122%, cet établissement est alimenté par des élèves issus des autres filières) et dans l'Enseignement catholique (65%). Par contre, dans l'Enseignement public, le taux reste anormalement bas (51%), s'agissant du département où cette filière prédomine le plus nettement (61% des effectifs bilingues en primaire).

Saint-Brieuc

Taux en primaire à Saint-Brieuc



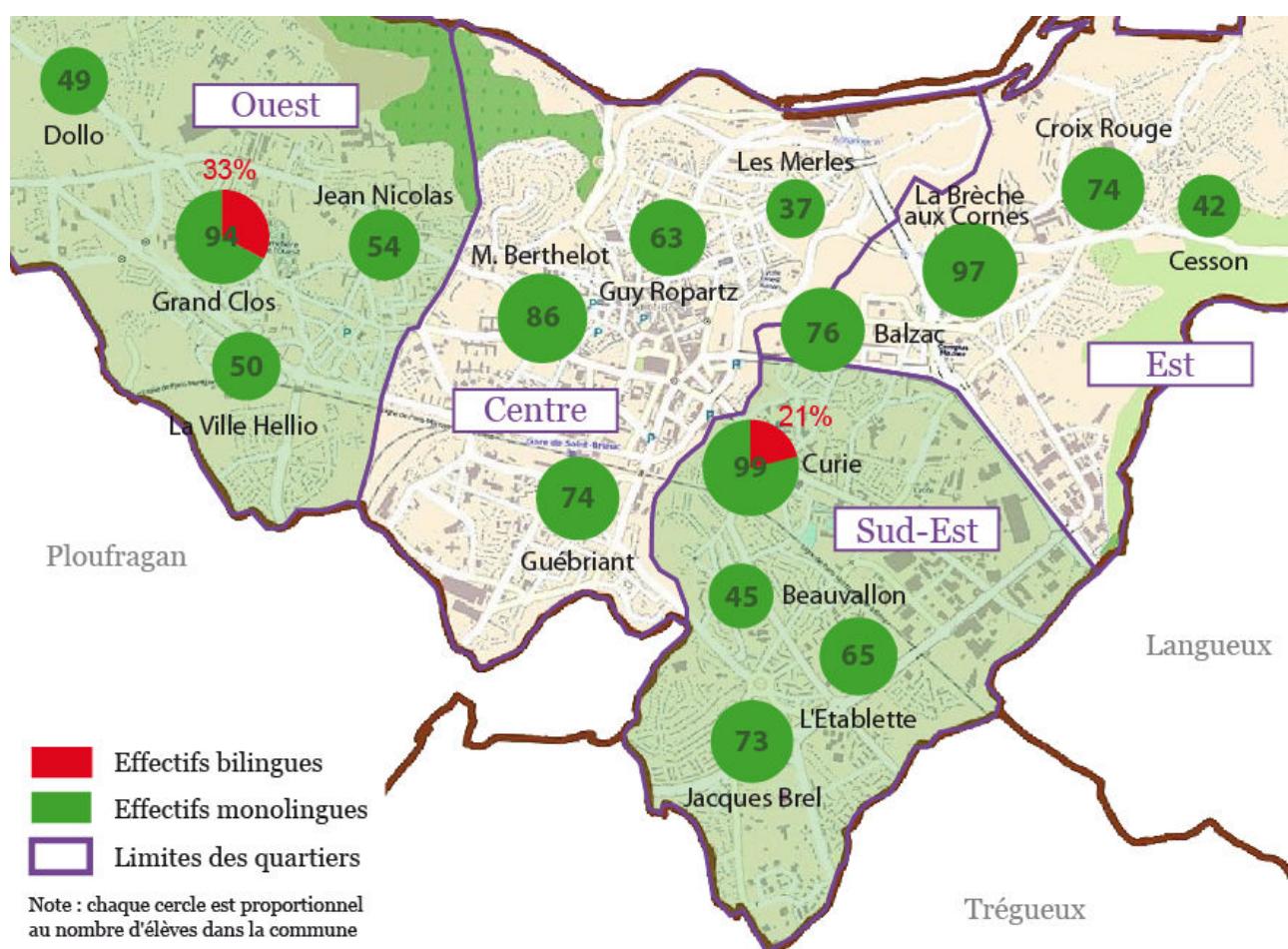
Lecture : 8,3% des élèves du quartier Ouest sont scolarisés en bilingue. 29% des élèves de l'école publique Grand Clos sont dans la filière bilingue de l'école.

À Saint-Brieuc, une filière bilingue est présente dans 2 des 16 écoles maternelles publiques. Il existe aussi 1 école Diwan. Aucune des 7 écoles catholiques de la ville ne propose de filière bilingue pour le moment.

Parmi les grandes villes, le chef-lieu des Côtes-d'Armor bénéficie d'une offre parmi les plus réduites : ce n'est que l'année passée qu'un 3^{ème} site s'est ouvert en ville (une 2^{ème} filière publique). L'Enseignement catholique, pour sa part, ne dispose d'aucune offre bilingue pour le moment (cas unique parmi les chefs-lieux de département). De plus, les taux sont déséquilibrés d'un quartier à l'autre : 8,3% des élèves du quartier Ouest sont scolarisés en bilingue alors qu'il n'existe aucune offre dans le quartier Est.

Au sein des 10 villes bretonnes les plus peuplées, Saint-Brieuc est l'une des 2 seules où le taux d'enseignement bilingue ne dépasse pas ce qu'il était en 2008. Faute de création de nouveaux sites jusqu'à l'an passé, le bilinguisme n'a pu se développer comme on l'aurait attendu.

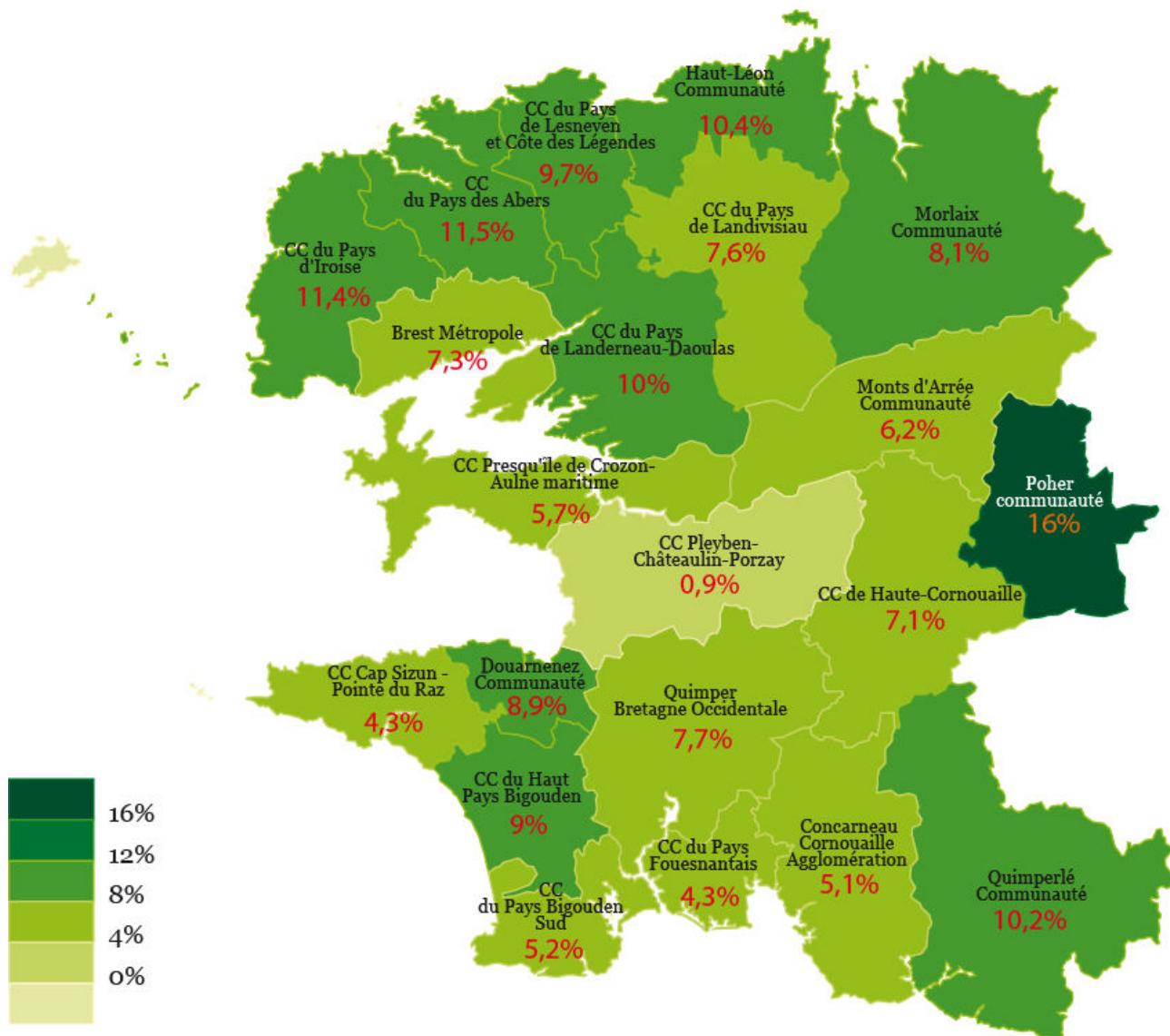
Taux dans les maternelles publiques de Saint-Brieuc



A Saint-Brieuc, il est possible de suivre une scolarité bilingue dans 2 écoles maternelles publiques parmi les 16 existantes. Il n'existe, pour l'heure, aucun site bilingue public dans les quartiers Centre-ville et Est.

Finistère

Poids de l'enseignement bilingue en primaire par EPCI



Alors qu'on voit le rythme de création de sites bilingues se renforcer depuis 3 ans dans les autres départements de l'académie de Rennes (suite à la convention Etat-Région), le rythme du Finistère a plutôt tendance à faiblir. C'est le département où les objectifs des cartes de pôles pour le primaire ont été le moins mené à bien.

Malgré cela, le Finistère reste en avance. Grâce au réseau installé depuis longtemps, il s'agit du département où l'offre est la plus étendue (17,6% des écoles). 8,1% des élèves de primaire sont scolarisés en bilingue. Ces pourcentages sont pourtant largement inférieurs à ce qui s'observe dans d'autres territoires (40,2% des élèves du Pays Basque, par exemple).

Pour Diwan et la filière bilingue publique, le réseau de sites est relativement équilibré dans le département (le réseau des écoles publiques étant le plus étendu). Celui des écoles catholiques, par contre, est principalement développé dans le Léon et au sud de Quimper ; il est encore totalement absent de Quimperlé Communauté et de Morlaix Communauté, par exemple.

Il existe au moins une filière bilingue dans chaque EPCI et **il ne reste plus qu'1 communauté en-dessous des 4%, CC Pleyben-Châteaulin-Porzay** : ce territoire compte seulement 1 école Diwan et la commune de Pleyben est toujours dépourvue d'offre. D'autre part, on compte plusieurs EPCI sans aucune offre bilingue publique : CC du Pays de Lesneven et Côte des Légendes, CC Presqu'île de Crozon-Aulne maritime, CC Cap Sizun - Pointe du Raz.

Bien qu'elle ait progressé, la place de l'enseignement bilingue reste réduite à **Brest et Quimper, les 2 principales villes du département où se concentre une part importante de la population scolaire totale** (20,3% des élèves de primaire). Pour que les effectifs bilingues progressent de manière substantielle en Finistère, il faudrait étoffer le nombre de filières dans ces 2 villes et dans les communes limitrophes, dans tous les réseaux (Diwan, public, catholique).

Parmi les communes où il n'est pas encore possible d'être scolarisé dans les 2 langues, **Rosporden et Plouigneau** sont celles qui comptent le plus d'élèves. Par ailleurs, il n'y a toujours pas d'écoles Diwan dans des communes importantes comme Douarnenez ou Pont-l'Abbé. Il manque des écoles bilingues publiques dans des communes importantes telles que Lesneven, Plabennec, Crozon, Rosporden, Pont-l'Abbé, Fouesnant, Châteaulin, Landivisiau, Plouigneau, Pleyben, Mellac, etc. Le réseau des écoles bilingues catholiques pourrait être étendu à Quimperlé, Morlaix, Guipavas, Plouzané, le Relecq-Kerhuon, Douarnenez, Trégunc, Pleyben, etc.

Les 10 principales maternelles publiques sans offre bilingue

Nom	Commune	Elèves
Du Lac	Plabennec	170
Pen ar Streat	Brest	155
Jean Moulin	Ar Relecq-Kerhuon	142
Pierre-Jakez Helias	Mellac	140
Jacques Prévert	Lesneven	130
Auguste Dupouy	Brest	128
Paul Gauguin	Melgven	124
Du Bourg	Sant-Yvi	121
Maurice Henensal	Guipavas	117
Jacques Prévert	Guipavas	113

Les 10 principales maternelles catholiques sans offre bilingue

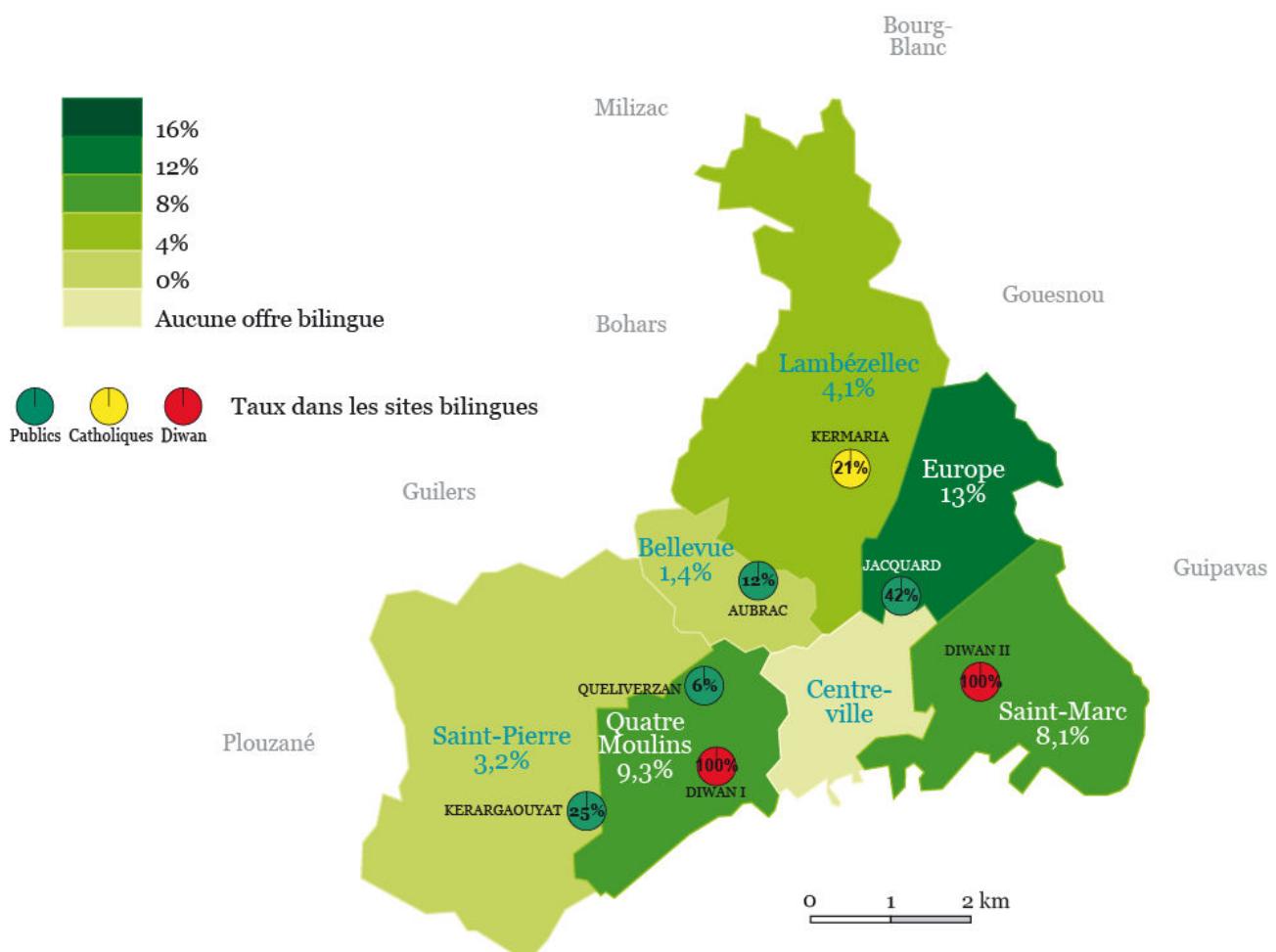
Nom	Commune	Elèves
Saint Vincent	Brest	167
Notre-Dame du Sacré Cœur	Guipavas	159
Notre-Dame de Kerbonne	Brest	137
Saint Joseph / Notre-Dame	Milizac-Guipronvel	130
Sainte Anne	Saint-Thonan	129
Saint Jean de la Croix	Ar Relecq-Kerhuon	128
Saint Joseph	Gouesnou	127
Charles de Foucauld	Brest	126
Dauphiné	Brest	122
Saint Eozen	Brest	110

C'est **dans le secondaire** que les élèves s'approprient définitivement la langue. En Finistère, les élèves sont un peu plus nombreux à poursuivre dans l'enseignement bilingue en 6^{ème} que dans le reste de la Bretagne (67% contre 62% globalement). Cette année, la progression des effectifs est notable au collège : +114 élèves, 84% de la croissance bretonne à ce niveau. On constate ici l'effet de la politique d'ouverture de nouveaux sites dans les collèges issue de la Convention Etat-Région.

Les collèges Diwan accueillent nombre d'élèves venant des autres réseaux ; la poursuite est moindre au sein des filières publique et catholique en raison d'un réseau qui reste à compléter progressivement : l'offre est assez dense dans le Léon mais n'est guère répandue en Cornouaille, bien qu'elle se soit renforcée récemment. La poursuite est tout de même relativement bonne au sein de la filière publique (64% en 2018, +4 points par rapport à 2017 ; elle n'a jamais atteint ce niveau au cours des 10 années passées) : le Finistère est le département dont le réseau de collèges bilingues publics s'est le plus accru avec 8 des 11 sites qui ont été ouverts depuis 3 ans en Bretagne. Par contre, le taux de poursuite de la filière catholique reste anormalement faible : 42%.

Brest

Taux en primaire à Brest



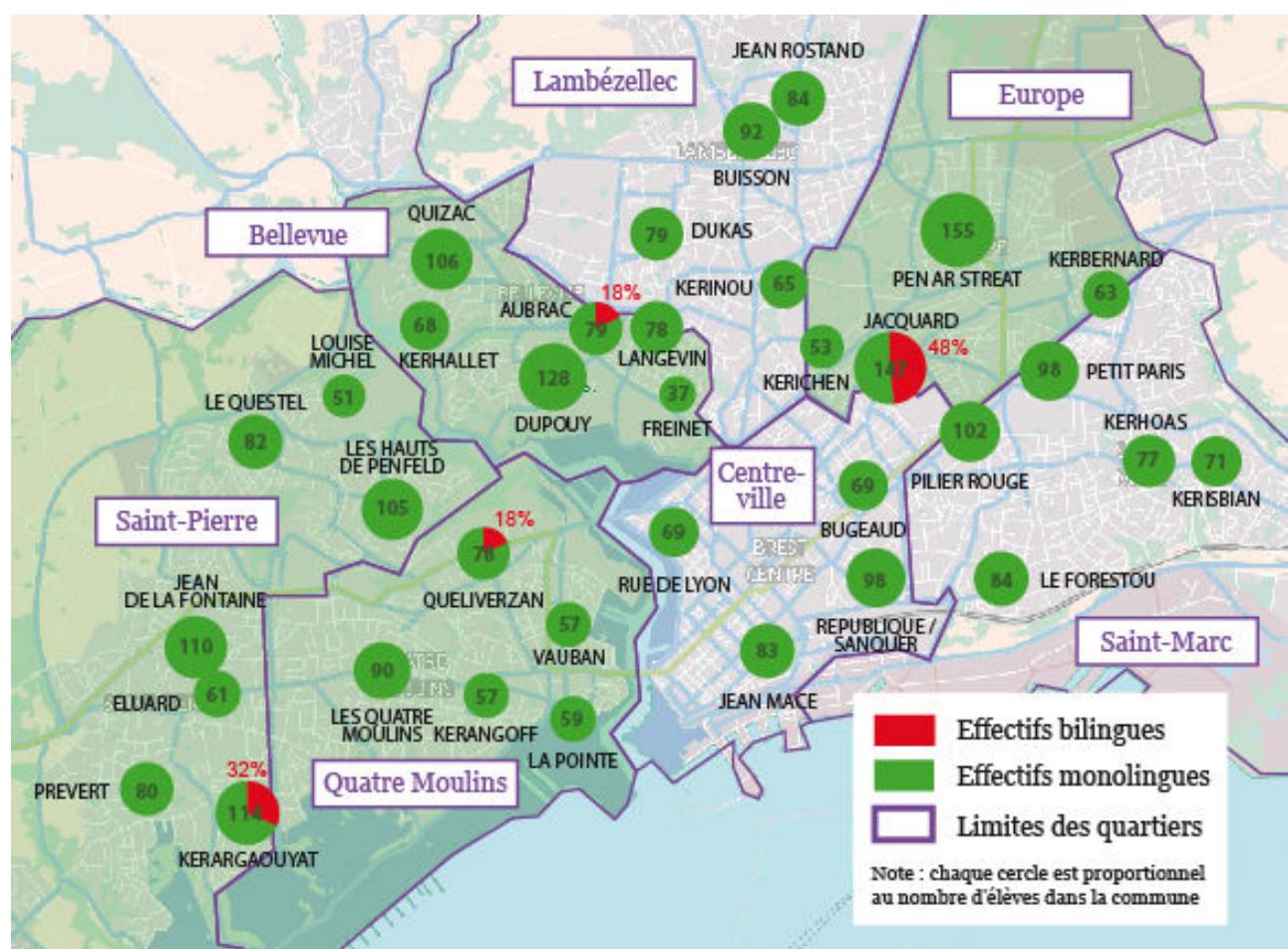
À Brest, une filière bilingue est présente dans 4 des 35 écoles maternelles publiques et dans 1 des 17 écoles catholiques : il existe aussi 2 écoles Diwan.

L'enseignement bilingue progresse à Brest, surtout depuis 2012 : +2,5 points en primaire en l'espace de 6 ans (passant de 2,7 à 4,7%). La ville avait jusque-là accumulé du retard. **Le poids de l'enseignement bilingue progresse dans les quartiers bénéficiant d'une offre**, à l'exception du quartier de Saint-Marc. La 4^{ème} filière publique a été ouverte cette année dans le quartier des Quatre Moulins.

En primaire, avec ses 2 écoles, Diwan scolarise à lui seul près de la moitié des élèves bilingues de Brest (45%). Néanmoins, ces dernières années, ce sont les autres filières qui ont ouvert des sites ; **cela montre que l'ouverture de nouveaux sites dans une commune est bénéfique à l'ensemble des filières**.

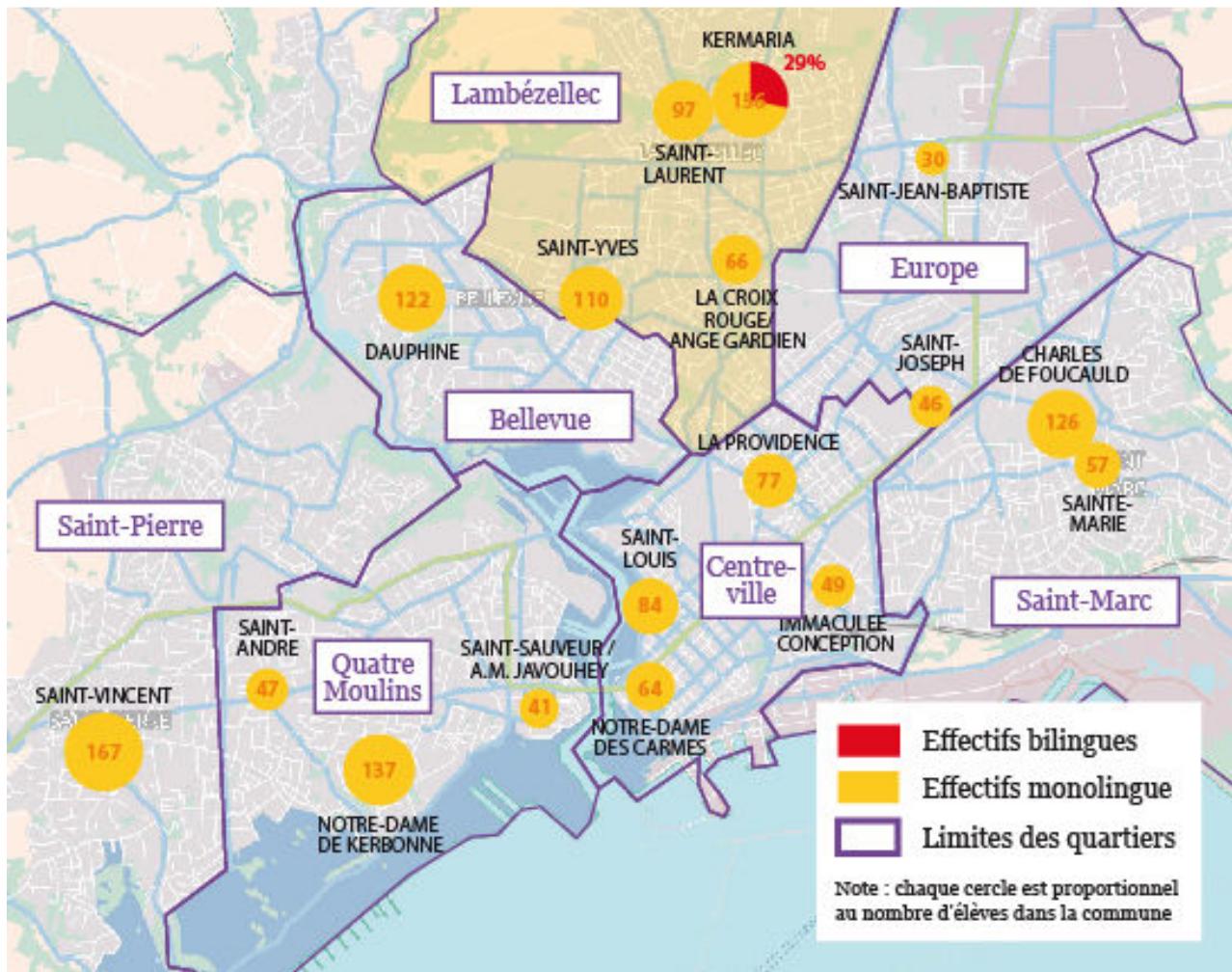
A Brest, il est possible de suivre une scolarité bilingue en primaire dans tous les quartiers, à l'exception du Centre-ville (qui scolarise pourtant 1 583 élèves). On ne compte toutefois généralement qu'un site par quartier, le potentiel de développement de chaque filière est donc important dans chacun d'entre eux : Brest, la plus grande ville du Finistère, est densément peuplée.

Taux dans les maternelles publiques de Brest



A Brest, l'offre est pour l'instant limitée à 4 écoles maternelles publiques sur les 35 existantes. Il n'existe encore aucun site bilingue public dans les quartiers de Lambézellec, Centre-ville et Saint-Marc.

Taux dans les maternelles catholiques de Brest

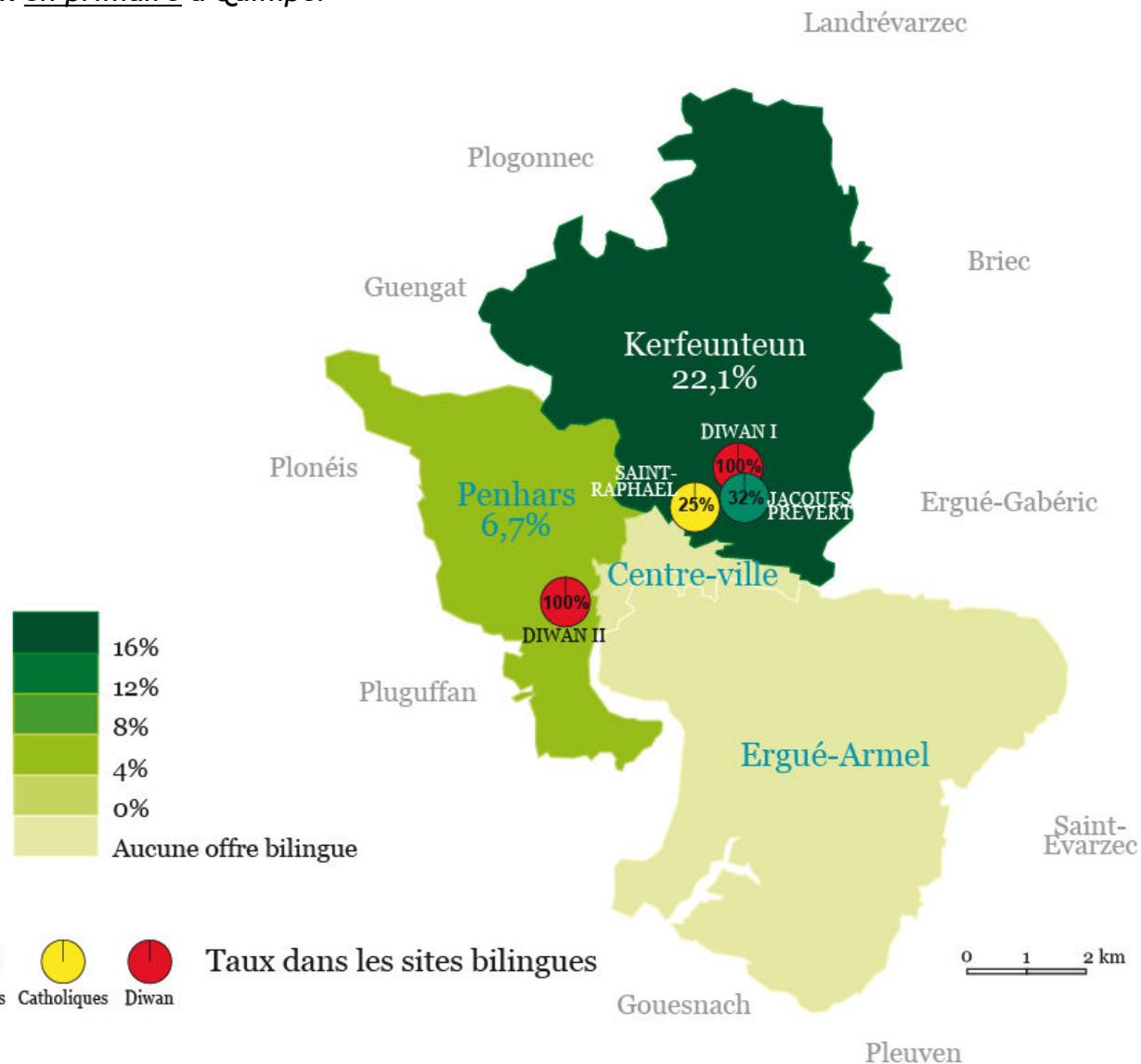


Ce n'est qu'en 2013 que le premier site bilingue catholique de Brest a ouvert. L'Enseignement catholique dispose d'écoles à forts effectifs, le potentiel de développement est donc particulièrement important.

D'autre part, la 2^{ème} école Diwan a ouvert il y a 23 ans. Un 3^{ème} site pourrait à présent avantageusement compléter l'offre, dans le quartier de Lambézellec par exemple.

Quimper

Taux en primaire à Quimper



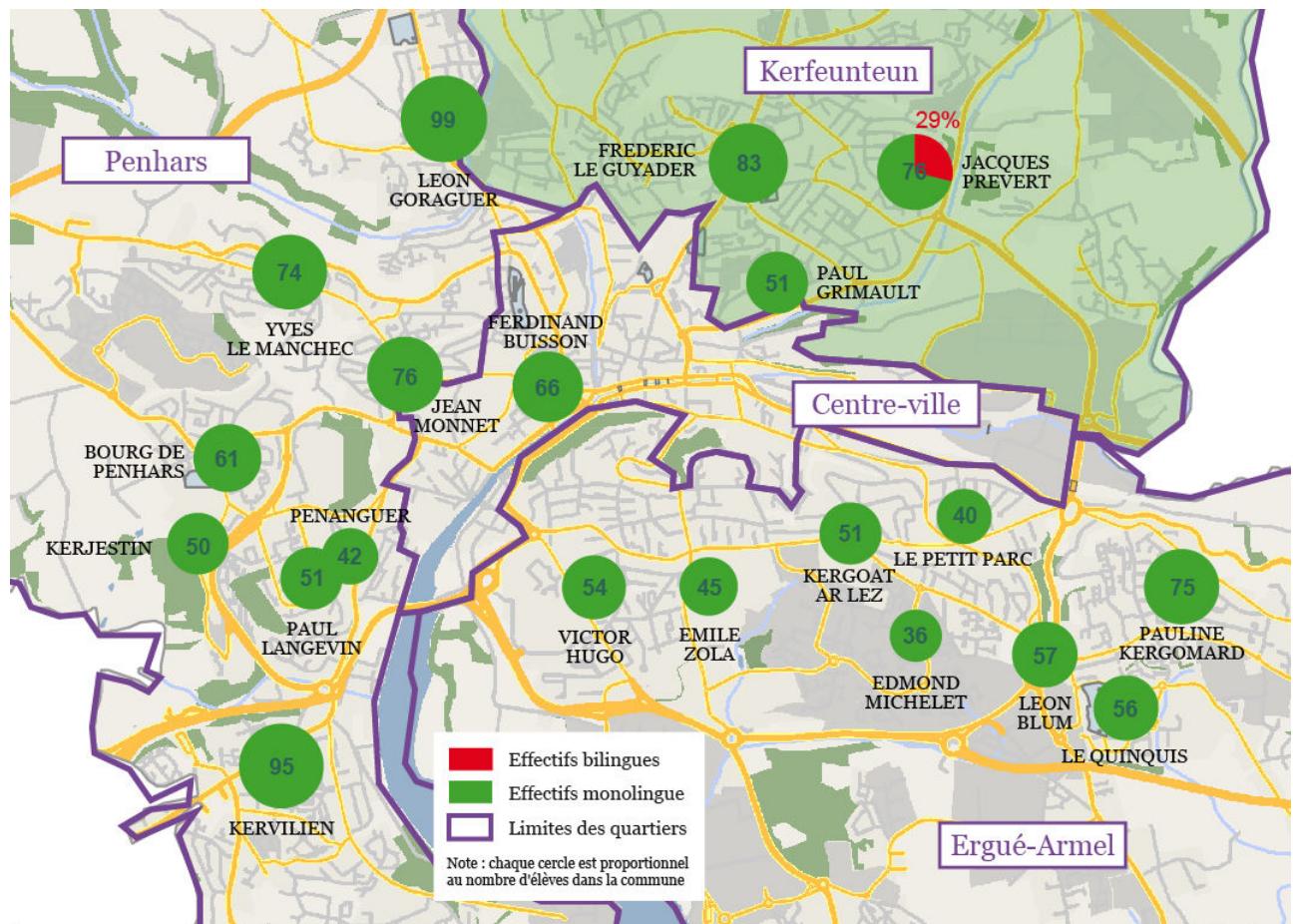
À Quimper, la filière bilingue n'est présente que dans 1 seule des 20 maternelles publiques et dans 1 des 8 maternelles catholiques ; il existe aussi 2 écoles Diwan.

Avec 7,4% d'élèves bilingues en primaire, **Quimper détient le taux le plus élevé** parmi les grandes villes mais il ne progresse pas par rapport à l'an passé. Il y a un **déséquilibre très net entre le nord et le sud de la commune**. Au sein des villes les plus peuplées, Kerfeunteun est le quartier qui présente le taux de scolarisation bilingue le plus élevé (22,1%) : les 3 filières y sont regroupées.

Le poids de l'enseignement bilingue a progressé à Quimper par rapport à 2008 (+2,8 points, presque autant qu'à Brest). En l'espace de 10 ans, le quartier de Penhars a progressé (+2,1 points) et celui de Kerfeunteun encore davantage (+7,6 points). Pourtant, l'offre en maternelle reste inchangée depuis 13 ans. Il importe aujourd'hui d'élargir l'offre publique à d'autres sites. Une 2^{ème} filière catholique serait également nécessaire à la mise en place d'un

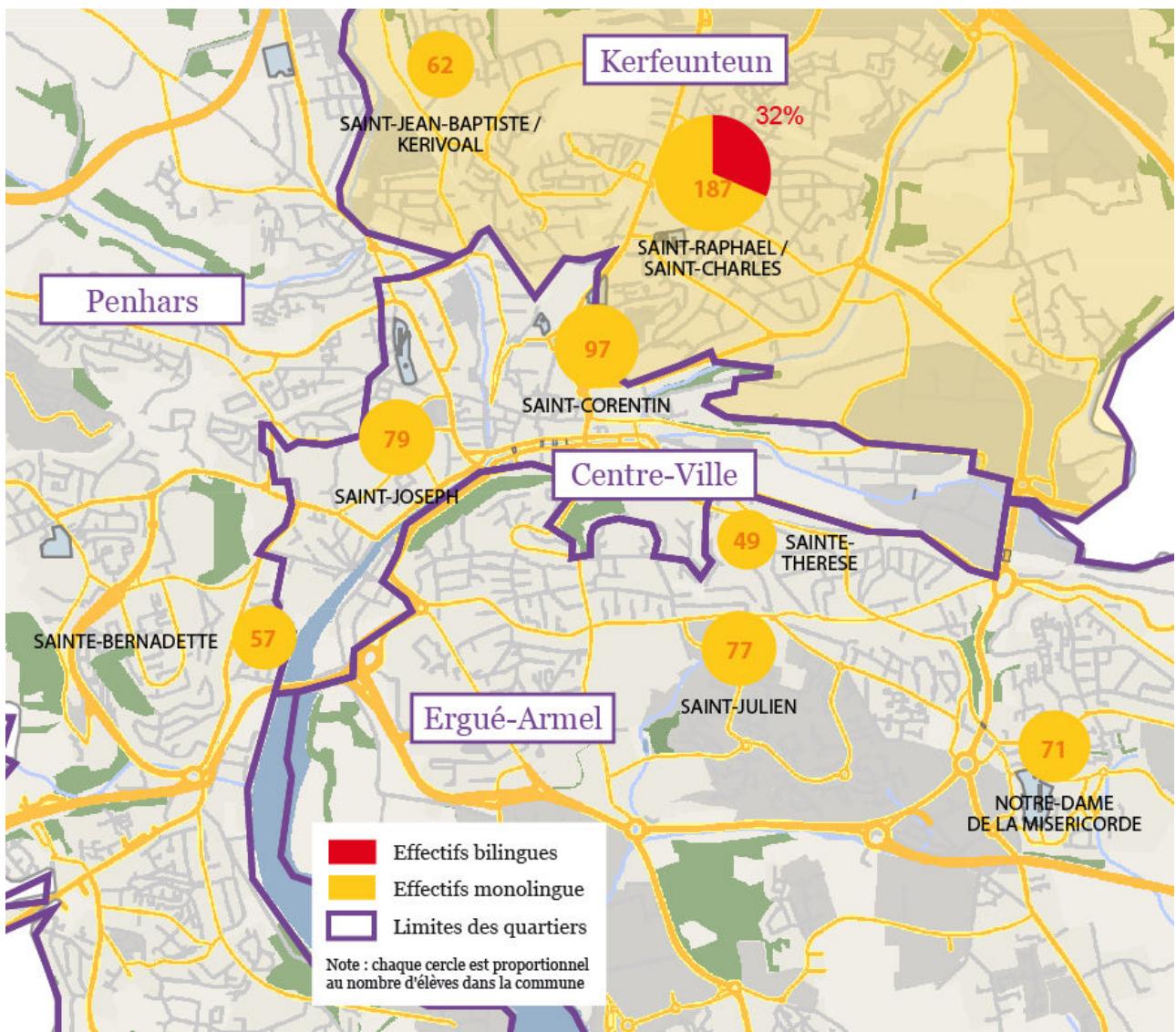
pôle solide au collège. La 2^{ème} école Diwan de la ville a été ouverte il y a 17 ans, un 3^{ème} site pourrait aujourd’hui compléter l’offre.

Taux dans les maternelles publiques de Quimper



Il n'est possible d'être scolarisé en breton que dans 1 école maternelle publique sur les 20 existantes. Il n'existe encore aucun site bilingue public dans les quartiers de Penhars, Centre-ville ou Ergué-Armel.

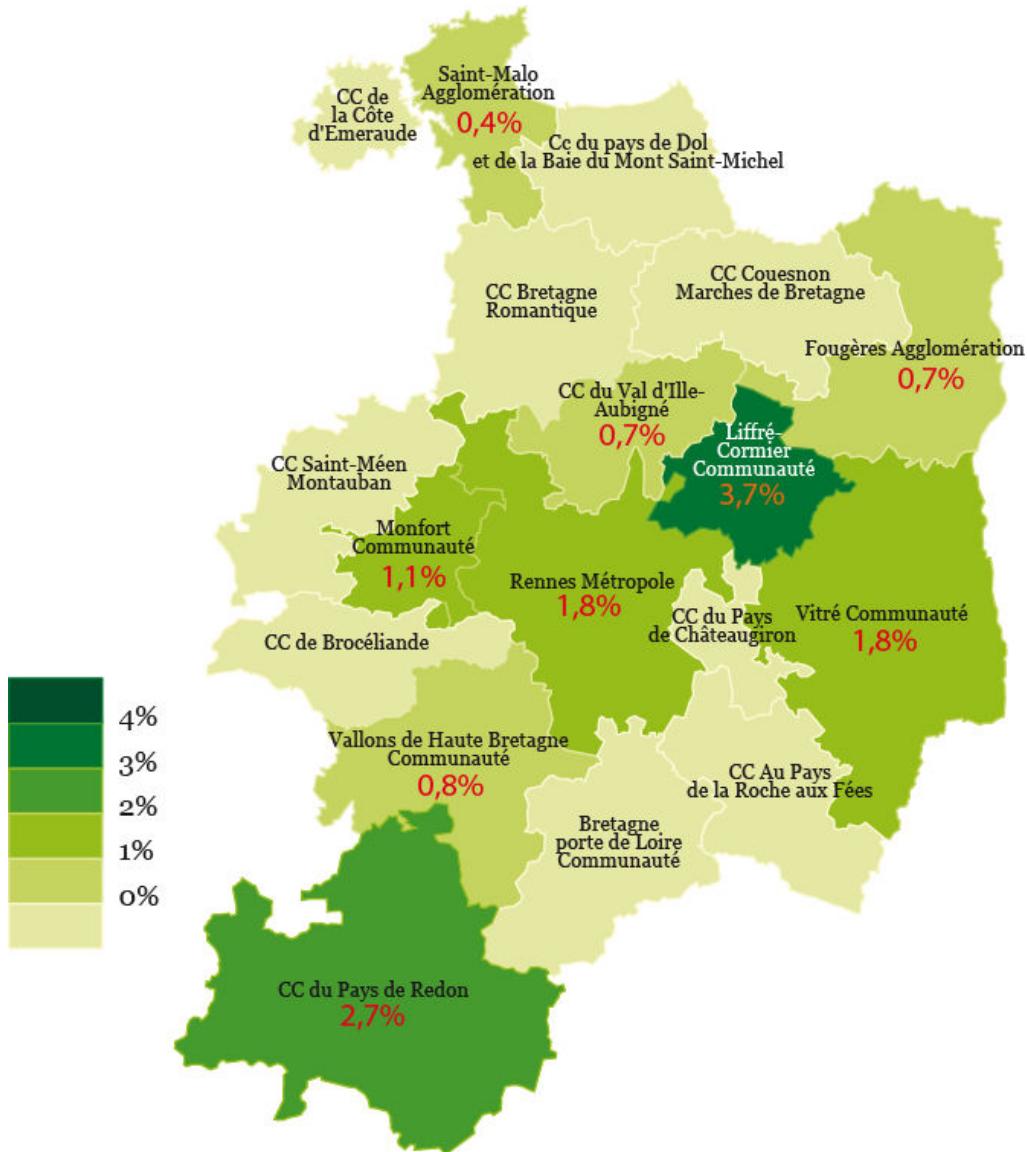
Taux dans les maternelles catholiques de Quimper



L'unique site bilingue catholique de Quimper a ouvert il y a 13 ans. Les effectifs importants de certaines autres écoles font entrevoir le potentiel de développement existant. De plus, l'ouverture d'un 2^{ème} site permettrait de construire la continuité au collège.

Ille-et-Vilaine

Poids de l'enseignement bilingue en primaire par EPCI



Au lendemain de la convention Etat-Région, le rythme des ouvertures s'est modifié en Ille-et-Vilaine : 9 sites publics ont ouvert ces 3 dernières années après une période de 11 ans sans ouverture (entre 2003 et 2014). Il s'agit du département qui a le mieux respecté les objectifs qui lui avaient été fixés : **le réseau dans son ensemble a plus que doublé en seulement 3 ans.**

L'Ille-et-Vilaine est le seul département de l'académie de Rennes où la population scolaire augmente ; **les effectifs bilingues ont, eux aussi, progressé et même plus rapidement que dans les autres départements** au cours des 10 années passées (+6,3% par année, en moyenne) et en 2018 également (+8,9%). **Dans le département, la croissance est portée par la filière publique** : les effectifs bilingues ont diminué en 2018 dans les maternelles catholiques et Diwan.

Le taux d'enseignement bilingue reste toutefois faible en Ille-et-Vilaine (1,2% en primaire) : **l'offre est encore très limitée. Il existe un potentiel de développement**

important dans ce département très dynamique démographiquement¹⁴. A titre d'exemple, la moitié des EPCI ne disposent d'aucune offre : dans le nord de Rennes, dans l'ouest et dans le sud.

Bien qu'elle ait un peu progressé, la place de l'enseignement bilingue reste réduite à Rennes, ville où se concentrent 17% de l'ensemble de la population scolaire primaire départementale, ainsi que dans la métropole (39% de la population scolaire primaire). Pour que les effectifs bilingues progressent de manière substantielle en Ille-et-Vilaine, il faudrait ouvrir beaucoup plus d'écoles dans ce secteur comme dans les autres villes du département, dans tous les réseaux (Diwan, public, catholique).

Cesson-Sévigné, Pacé, Betton, Châteaugiron, Saint-Jacques-de-la-Lande, Guichen, Chantepie et Saint-Grégoire font partie des principales communes ne disposant encore d'aucune offre bilingue. Il n'y a pas d'écoles Diwan dans des villes importantes comme Saint-Malo, Vitré et Bruz. Il manque des écoles bilingues publiques dans des communes telles que Vitré, Saint-Jacques-de-la-Lande, Cesson-Sévigné, Fougères, Pacé, Guichen, etc. Le réseau des écoles bilingues catholiques gagnerait à être étendu à Saint-Malo, Vitré, Fougères, Saint-Grégoire, Bruz, Pacé, Janzé, Châteaugiron, etc.

Les 10 principales maternelles publiques sans offre bilingue

Nom	Commune	Elèves
Suzanne Lacore	Saint-Jacques-de-la-Lande	254
Le Centaure	Châteaugiron	245
Les Prés Verts	Thorigné-Fouillard	227
Torigné	Rennes	216
Ille	Rennes	213
Tregain	Rennes	212
Pierre Leroux	Bréal-sous-Montfort	209
Sonia Delaunay	Rennes	202
Ecole publique	Melesse	200
Pascal Lafaye	Rennes	198

Les 10 principales maternelles catholiques sans offre bilingue

Nom	Commune	Elèves
Notre-Dame	Saint-Grégoire	197
Sainte Croix	Châteaugiron	195
Sainte Anne Saint Joseph	Pacé	182
Sainte Catherine Saint Joseph	Liffré	174
Sainte Jeannes d'Arc	Rennes	170
Sacré Cœur	Janzé	169
Saint Vincent Providence	Rennes	153
Saint François	Melesse	151
Saint Armel	Rennes	145
Notre-Dame	Cesson-Sévigné	143

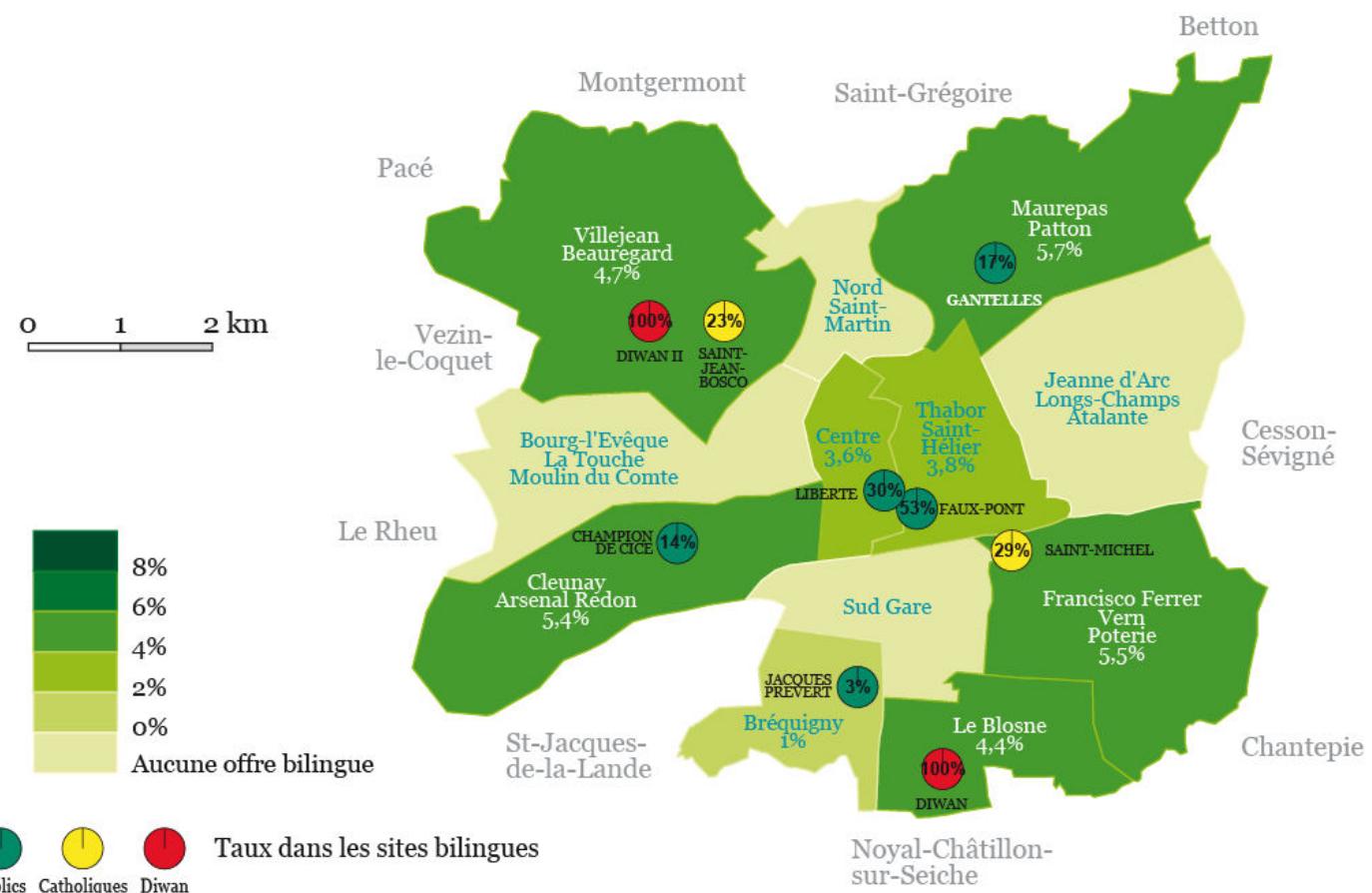
¹⁴ +10,4% d'élèves (monolingues et bilingues mélangés), de la maternelle au lycée, en l'espace de 10 ans.

C'est **dans le secondaire** que les élèves s'approprient définitivement la langue. Sur ce terrain aussi, l'offre est limitée : il n'est possible de poursuivre une scolarité bilingue que dans 4 collèges et 1 lycée sur 3 communes (Rennes, Redon et Bruz). La filière publique de Rennes a néanmoins du succès car elle attire les élèves issus des autres filières. De plus, un collège public a ouvert à Bruz cette année ; de là, un taux de poursuite en 6^{ème} équivalent à la moyenne bretonne (64% contre 62% globalement). Dans l'Enseignement public, le taux de poursuite au collège est élevé en Ille-et-Vilaine (89,7%).

Il va être important de mettre en place la poursuite au collège catholique de Vitré et de préparer un réseau de collèges publics en adéquation avec les ouvertures qui ont eu lieu en primaire récemment. L'ouverture d'un collège Diwan est prévue pour 2020 à Guipry-Messac ; il serait bon de travailler à la mise en place d'écoles immersives à proximité de lui.

Rennes

Taux en primaire à Rennes



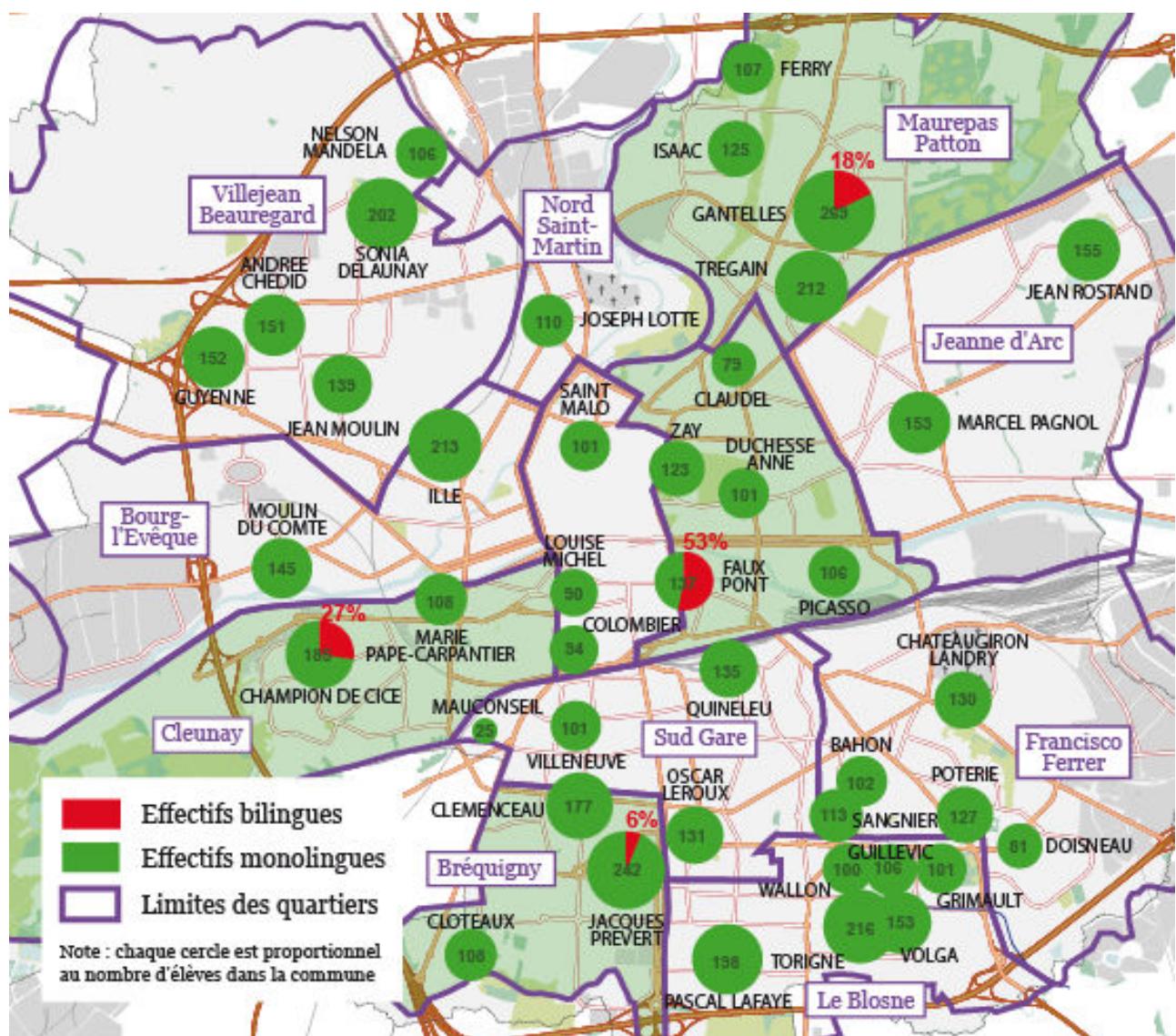
À Rennes, une filière bilingue est présente dans 4 des 42 écoles maternelles publiques et dans 2 des 18 écoles catholiques ; il existe aussi 2 écoles Diwan.

Enraciné de longue date à Rennes, l'enseignement bilingue est aujourd'hui présent dans la moitié des quartiers de la ville avec 8 sites. La 4^{ème} filière publique a ouvert cette année dans le quartier de Bréquigny. Toutefois, **5 quartiers ne bénéficient encore d'aucune offre**

en maternelle : Bourg-l'Evêque, Centre, Sud Gare, Jeanne d'Arc et Nord Saint-Martin. De plus, suivant le mode d'enseignement choisi par les familles, il peut leur être difficile de trouver un site à proximité de chez elles : il n'existe par exemple aucun site public au sud-est ni au nord-ouest.

En raison de son dynamisme démographique et d'une offre qui ne progressait guère jusqu'à récemment, les chiffres de Rennes sont restés plutôt stables, ce qui place cette grande ville parmi celles où le taux d'enseignement bilingue a le moins évolué par rapport à 2008 : +0,4 point seulement en l'espace de 10 ans.

Taux dans les maternelles publiques de Rennes

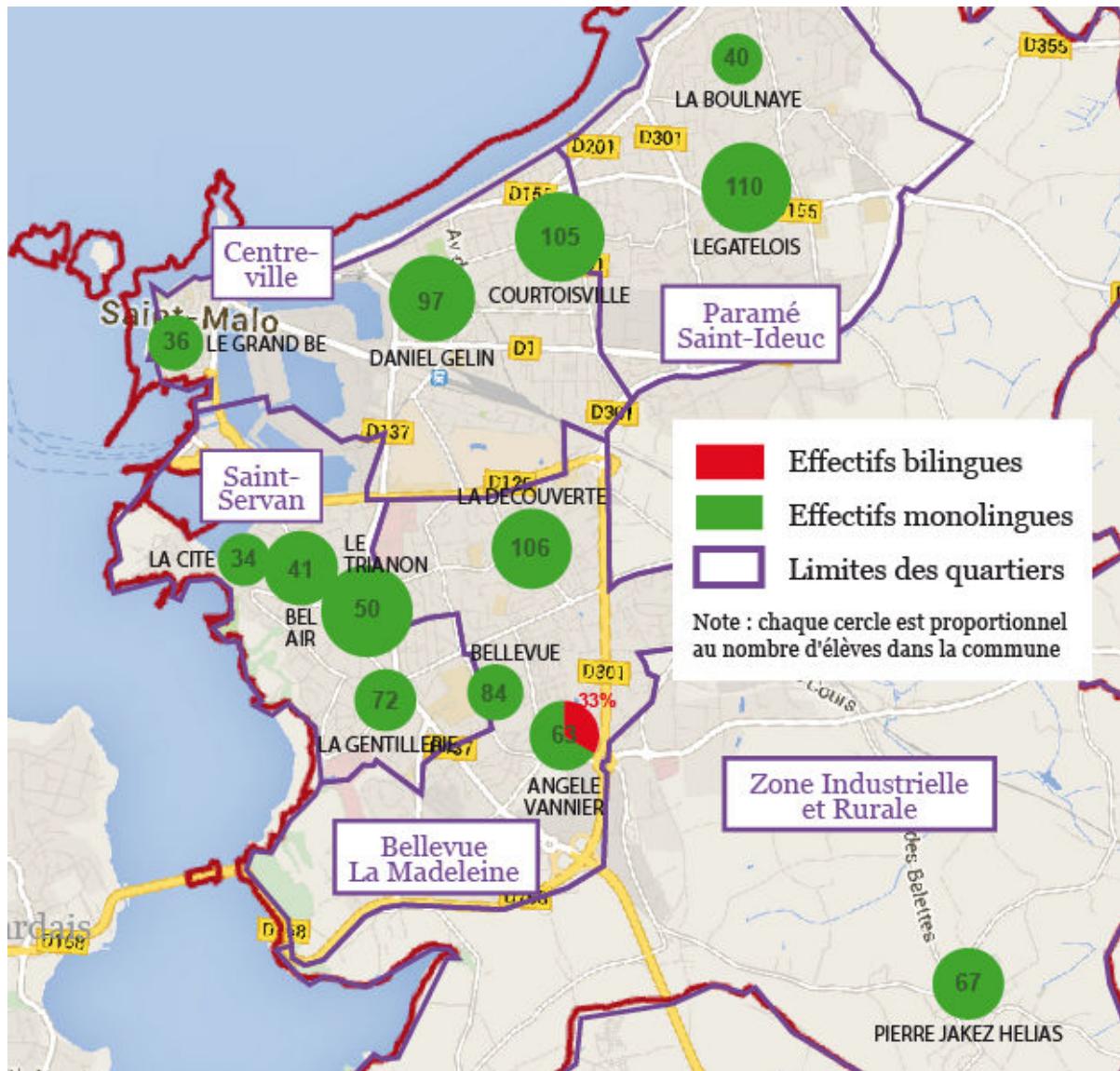


A Rennes, l'offre est pour l'instant limitée à 4 écoles maternelles publiques sur les 42 existantes. Il n'existe encore aucun site bilingue public dans la plupart des quartiers.

Saint-Malo

A Saint-Malo, l'offre et les chiffres de l'enseignement bilingue sont faibles. Une filière bilingue est présente dans 1 des 13 écoles maternelles publiques ; l'offre est absente des 7 écoles catholiques malouines. Il n'existe, par ailleurs, pas d'école Diwan.

Taux dans les maternelles publiques de Saint-Malo

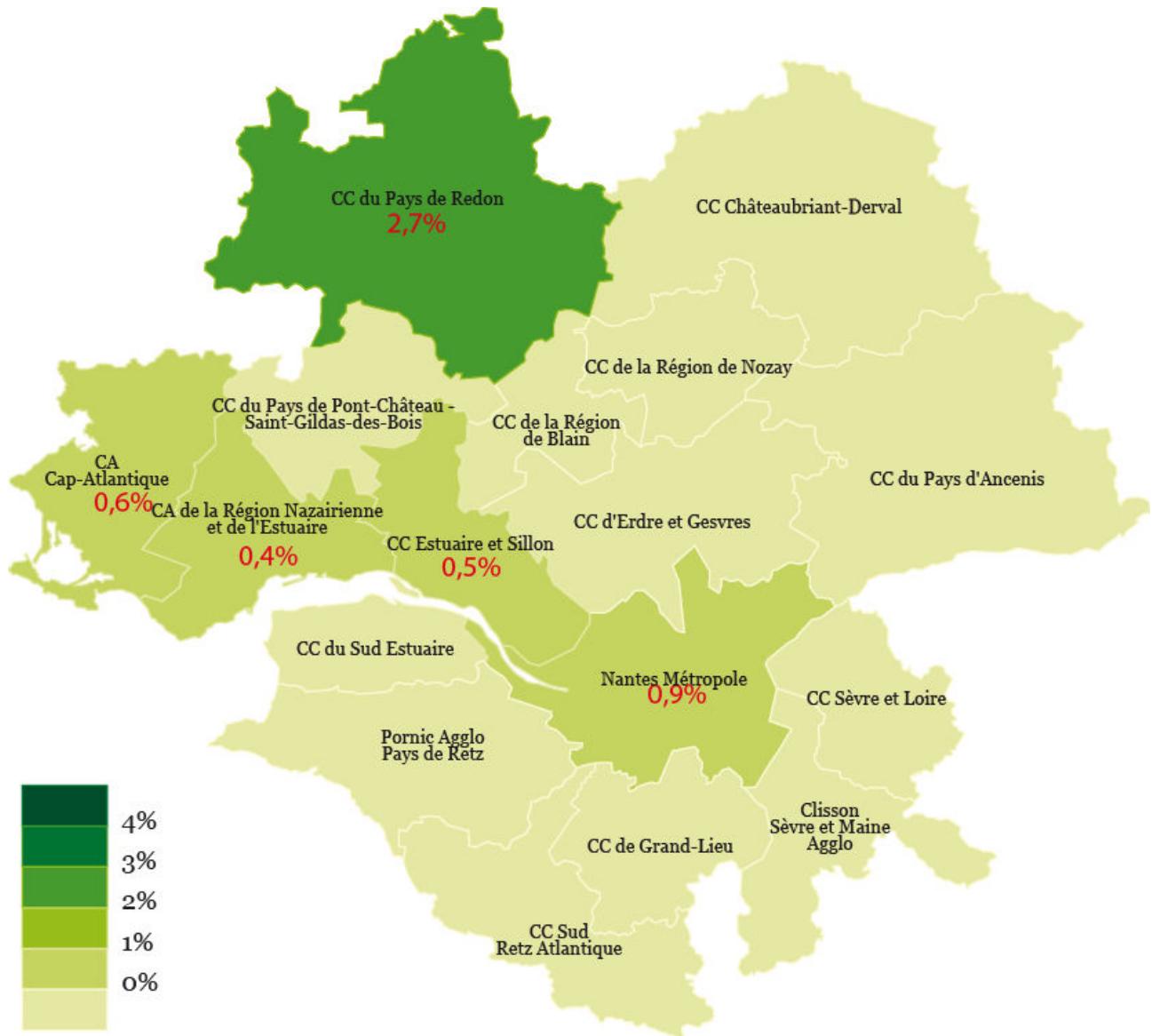


Comme cela a été expliqué plus haut, le poids d'une filière bilingue dans une école se stabilise le plus souvent autour d'1/3 des élèves. C'est le niveau auquel s'établit le taux d'enseignement bilingue de l'école Angèle Vannier : 33%. Il est donc clair qu'il ne sera pas possible d'accueillir beaucoup plus d'élèves au sein de cette seule filière. Il apparaît nécessaire de travailler à l'ouverture un 2^{ème} site bilingue public afin de pouvoir mettre en place un collège de pôle sur la commune.

Une ville de la taille de Saint-Malo devrait également accueillir au moins une première école Diwan ainsi qu'une filière catholique.

Loire-Atlantique

Poids de l'enseignement bilingue en primaire par EPCI



En Loire-Atlantique, l'offre bilingue reste particulièrement limitée. Aucun nouveau site n'a ouvert en 2017 ni en 2018 et il s'agit du dernier département où la majorité des élèves bilingues sont scolarisés au sein de l'offre associative (Diwan). **Les effectifs bilingues y ont rapidement augmenté** au cours des 10 années passées¹⁵ mais **le taux d'enseignement bilingue reste très faible** dans la population scolaire (0,5% en primaire).

La Loire-Atlantique et l'Ille-et-Vilaine bénéficient d'un contexte similaire : ce sont des départements à la population dynamique, organisés autour d'une métropole. De même, jusqu'à il y a peu, ces 2 territoires étaient dans une situation équivalente au sujet de l'enseignement bilingue : un réseau limité, des chiffres en progression mais ne correspondant qu'à un poids infime. L'Ille-et-Vilaine tire à présent bénéfice de la convention

¹⁵ +6,3% par année, en moyenne.

signée entre l'Etat et la Région Bretagne en 2015 ; la Loire-Atlantique, elle, pâtit de sa séparation administrative de l'académie de Rennes. En dépit du cadre législatif et réglementaire, **ce département ne bénéficie d'aucune convention pour le développement de l'enseignement bilingue**. Ainsi, la Loire-Atlantique (où vivent 1/3 de l'ensemble des élèves bretons) ne compte toujours que 3 sites bilingues publics, par exemple, tandis que le réseau public de l'Ille-et-Vilaine a plus que doublé en l'espace de 3 ans.

Diwan a réussi à structurer son réseau sur 5 communes. Les filières publique et catholique n'avaient, jusqu'à récemment, ouvert de sites qu'à Nantes en dépit des demandes émanant d'autres communes ; c'est toujours le cas pour l'Enseignement catholique mais un site public a ouvert à Saint-Herblain en 2016. **Toujours est-il qu'il y a matière à ouvrir nombre de nouvelles filières en Loire-Atlantique, le département où la population progresse le plus vite¹⁶** : on observe des espaces étendus sans aucune offre au sud et dans le nord-est en particulier.

La place de l'enseignement bilingue reste faible à Nantes, la ville où se concentre 19% de la population scolaire du primaire, ainsi que dans la métropole (44% de la population scolaire du primaire). Pour que les effectifs bilingues progressent de manière substantielle, il va falloir ouvrir beaucoup plus d'écoles dans ce secteur comme dans les autres villes, dans tous les réseaux (Diwan, public, catholique).

Après les 2 sites ouverts simultanément à Saint-Herblain en 2016, Rezé, Saint-Sébastien-sur-Loire, Vertou, Orvault, Couëron, Carquefou et Bouguenais font partie des principales communes ne disposant encore d'aucune offre. A Saint-Nazaire, il manque aussi des écoles bilingues publiques et catholiques.

Les 10 principales maternelles publiques sans offre bilingue

Nom	Commune	Elèves
La Halbarderie	Thouaré-sur-Loire	309
Du Levant	Sucé-sur-Erdre	232
Danielle Casanova	Donges	230
Paul Eluard	Vallet	223
Charles Perrault	Pontchâteau	219
Sarah Bernhardt	Nantes	216
Urbain Le Verrier	Nantes	212
Les Treilles	Vertou	209
Maxime Marchand	Le Loroux-Bottereau	203
Jean Moulin	Nantes	203

¹⁶ +12,4% d'élèves (monolingues et bilingues mélangés), de la maternelle au lycée, en l'espace de 10 ans.

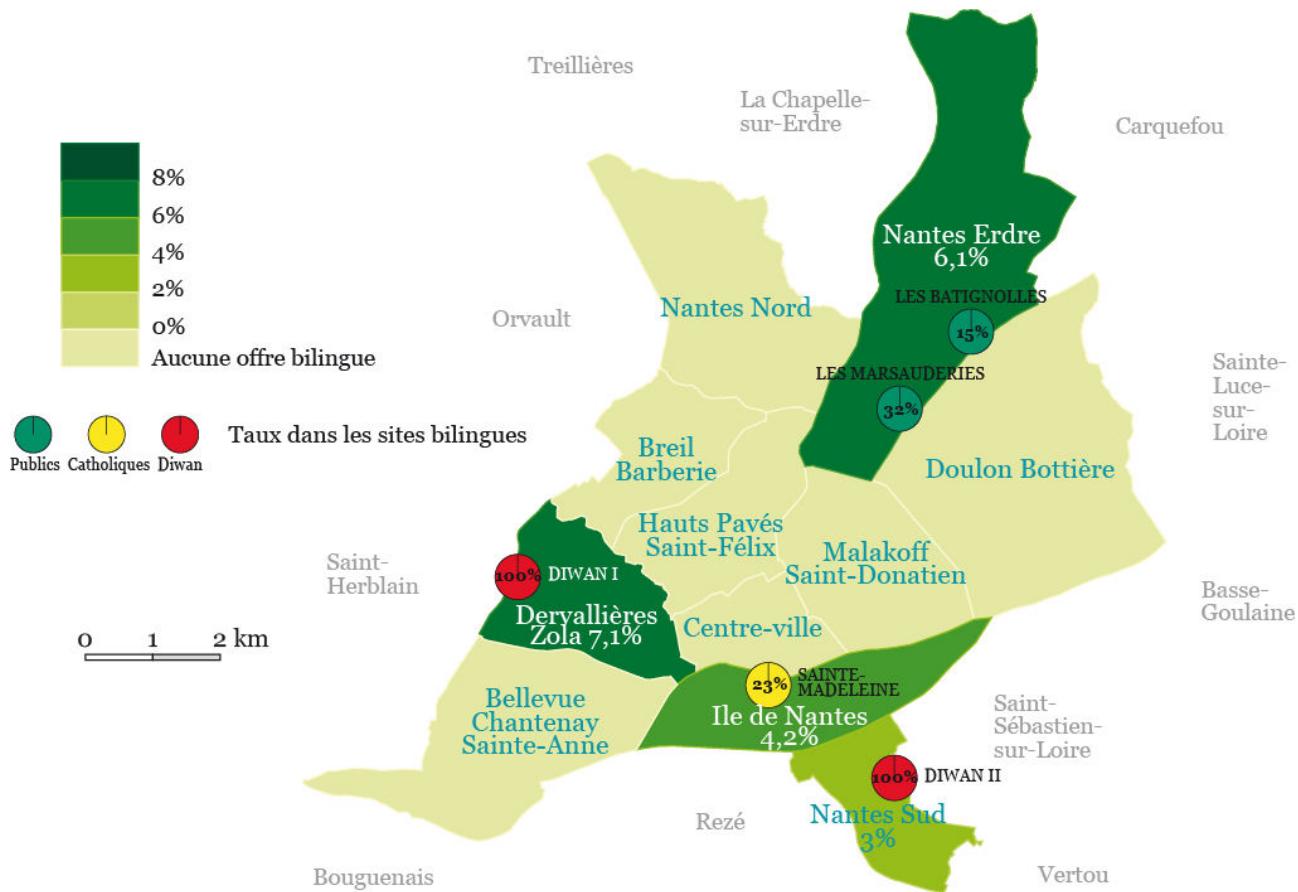
Les 10 principales maternelles catholiques sans offre bilingue

Nom	Commune	Elèves
Saint Martin	Vertou	233
Saint Joseph	Carquefou	203
Blanche de Castille	Nantes	195
N.D. de la Clarté	Saint-Philbert-de-Grand-Lieu	186
Notre Dame	Savenay	178
N.D. de Toutes Joies	Nantes	176
Saint Michel	La Chapelle-sur-Erdre	173
La Perverie	Nantes	172
Sainte Marie	Les Sorinières	168
Saint Joseph	Pontchâteau	167

C'est **dans le secondaire** que les élèves s'approprient définitivement la langue. Sur ce terrain aussi, l'offre est limitée : il n'est possible de poursuivre dans l'enseignement bilingue que dans un collège public à Nantes et au collège Diwan de Saint-Herblain. En Loire-Atlantique, **les taux de poursuite au collège de toutes les filières sont inférieurs aux moyennes** bretonnes : 82% pour Diwan (contre 98% pour la Bretagne), 50% pour la filière publique (contre 60%) et il n'existe pas d'offre dans le secondaire au sein de l'Enseignement catholique. De plus, **la Loire-Atlantique est le dernier département sans poursuite au lycée.**

Nantes

Taux en primaire à Nantes

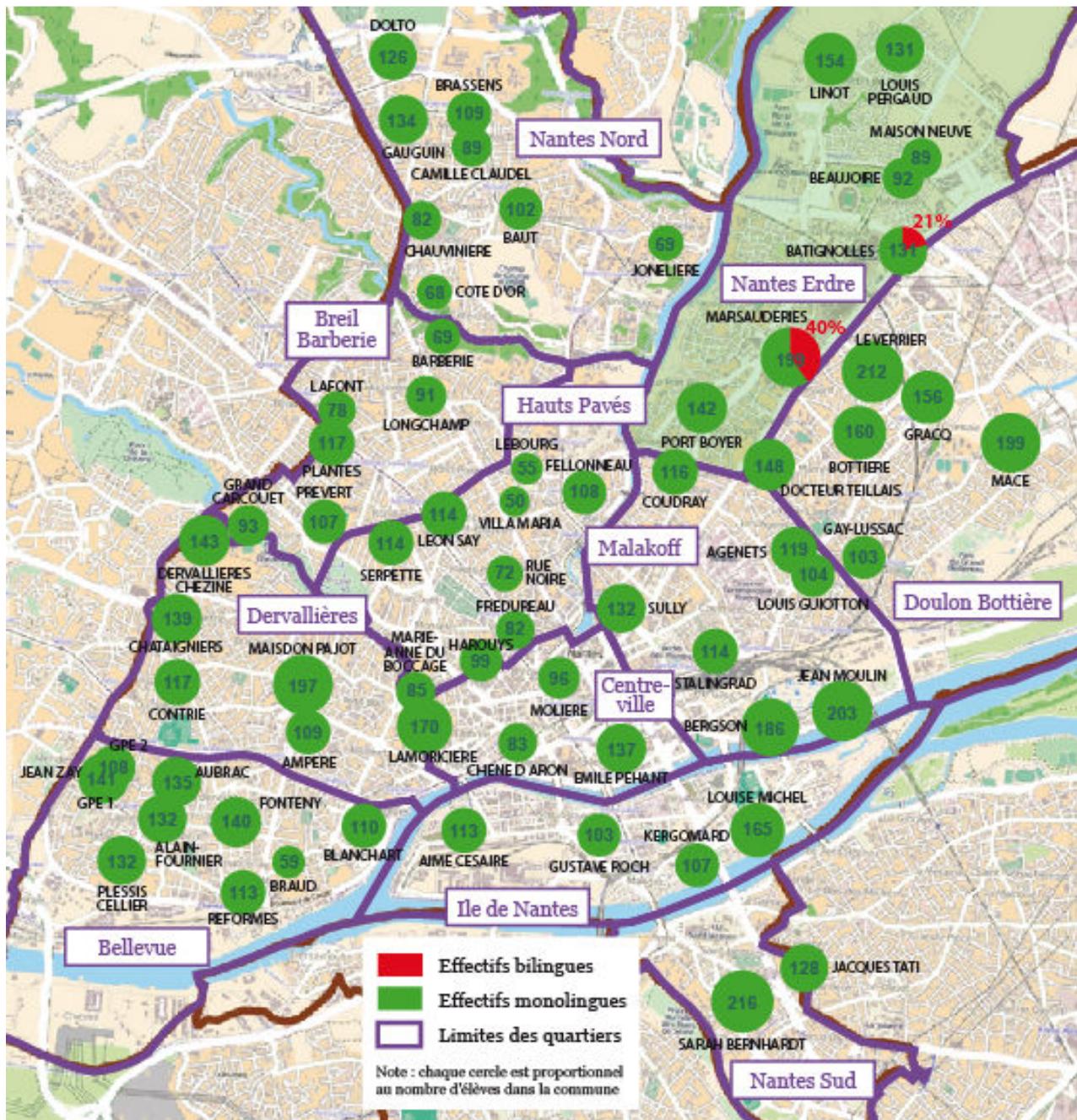


À Nantes, une filière bilingue est présente dans 2 des 67 écoles maternelles publiques et dans 1 des 29 écoles catholiques ; il existe aussi 2 écoles Diwan.

Le taux est assez élevé dans les quartiers bénéficiant d'une offre : plus de 6% dans les quartiers Nantes Erdre et Dervallières Zola ; ces pourcentages sont supérieurs à ceux qui sont observés à Rennes. Mais le réseau d'écoles n'est pas aussi dense à Nantes (seulement 5 sites parmi 98 maternelles) qu'à Rennes (8 sites parmi 63 maternelles). Nantes affiche un taux global d'enseignement bilingue inférieur à celui de Rennes (1,7% contre 3,3%).

A la suite de Diwan en 2012, les filières publique et catholique gagneraient elles aussi à élargir leur offre afin de construire de vrais parcours bilingues jusqu'au baccalauréat. **Dans une ville de la taille de Nantes, le potentiel de développement est particulièrement grand** : par exemple, l'Enseignement public, doté de 67 écoles maternelles, voit son offre bilingue inchangée depuis 2010 (2 sites) ; elle apparaît d'autant plus réduite. La direction de la seule école bilingue catholique du département a décidé que la filière ne se poursuivrait pas au-delà du CP en 2018.

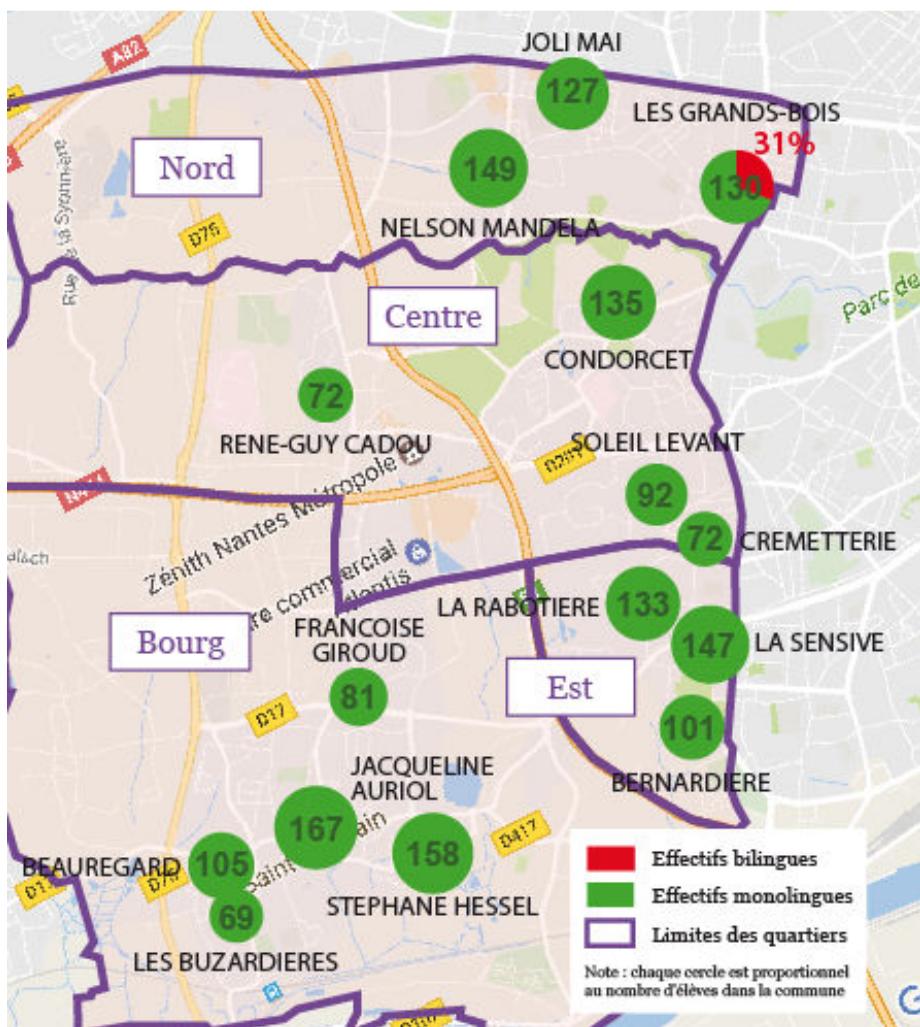
Taux dans les maternelles publiques de Nantes



Saint-Herblain

A Saint-Herblain, une filière bilingue est présente dans 1 des 15 écoles maternelles publiques ; l'offre est absente des 3 écoles catholiques. Il existe par ailleurs 1 école Diwan.

Taux dans les maternelles publiques de Saint-Herblain

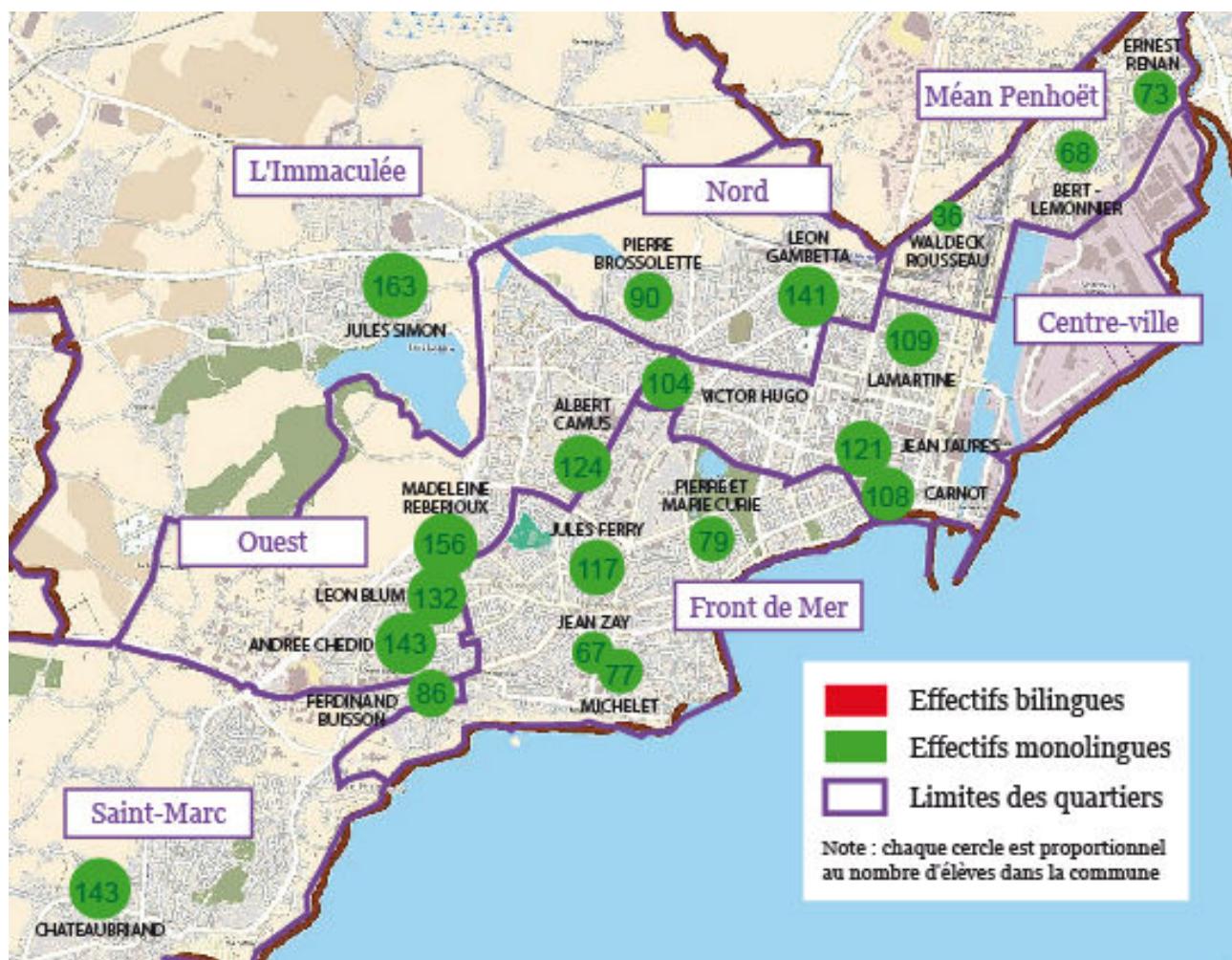


Saint-Nazaire

A Saint-Nazaire, aucune des 20 écoles maternelles publiques et des 7 écoles maternelles catholiques ne dispose d'une filière bilingue ; il existe par ailleurs 1 école Diwan.

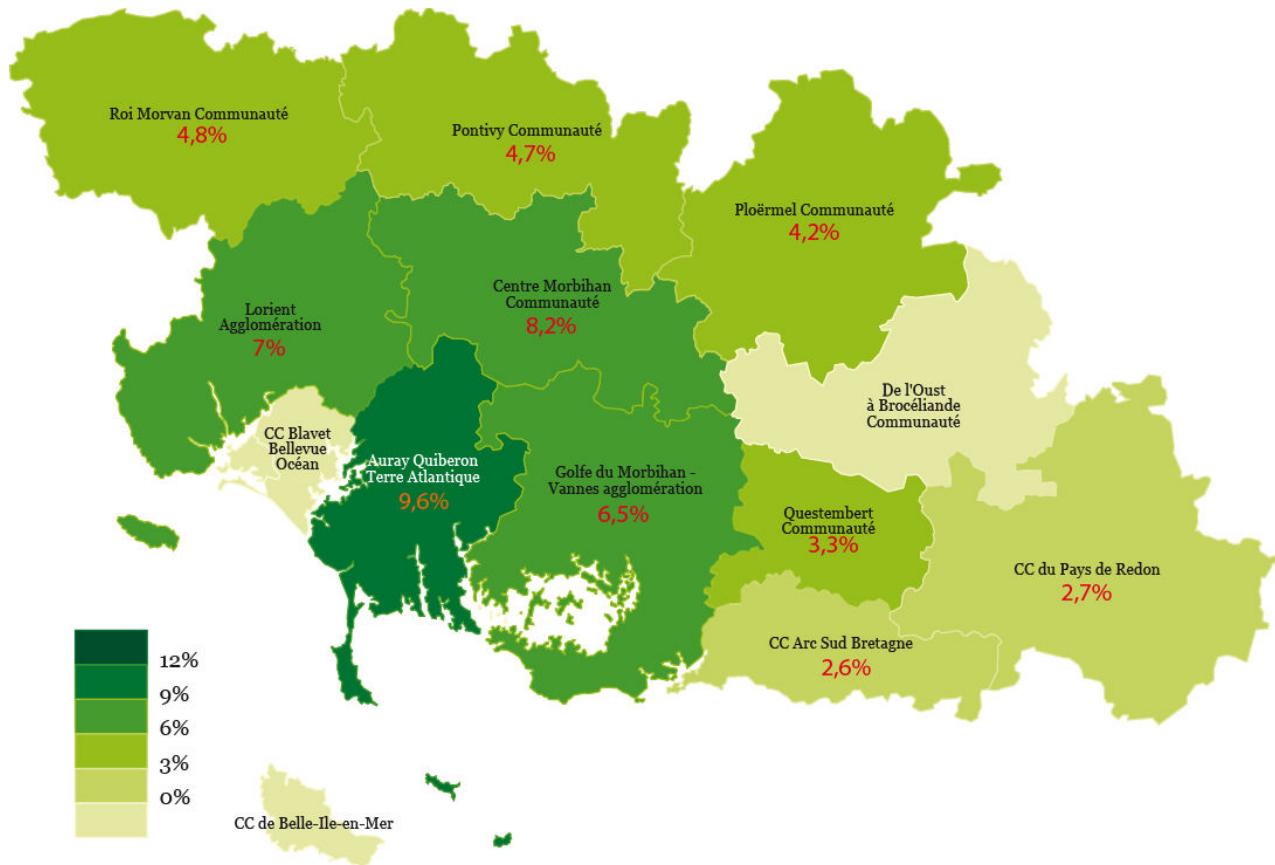
Diwan étant seule implantée sur son territoire, Saint-Nazaire est **la dernière des 10 villes bretonnes les plus peuplées à ne disposer d'aucune offre bilingue publique**. En conséquence, la place de l'enseignement bilingue y reste encore minime et le retard de la ville est patent. Les effectifs de l'école immersive ont tout de même nettement augmenté en 2018 (ils sont passé de 28 à 48 élèves en un an) mais le taux de la commune, bien qu'en progrès, reste insignifiant (il est passé de 0,4 à 0,7%).

Taux dans les maternelles publiques de Saint-Nazaire



Morbihan

Poids de l'enseignement bilingue en primaire par EPCI



Le Morbihan reste le **2^{ème} département pour l'enseignement bilingue** (13,5% des écoles du territoire disposent d'une filière contre 17,6% en Finistère). Le réseau des écoles catholiques compte 31 maternelles (comme en 2017) ; le réseau public vient juste d'atteindre la même dimension (31 sites avec la filière ouverte en 2018). Le réseau Diwan est loin derrière avec seulement 7 écoles.

Entre 1993 et 2005, il s'ouvrait en moyenne 3 sites par an dans le Morbihan ; les effectifs progressaient rapidement, tant et si bien que le département était en train de passer devant le Finistère pour le taux d'enseignement bilingue¹⁷. Mais, par la suite, il s'est ouvert moins de nouveaux sites : entre 2006 et 2015, on n'ouvrait plus qu'1,5 sites en moyenne par an et l'évolution des effectifs en a pâti. Au cours des 3 dernières rentrées, davantage de sites ont ouvert, à nouveau, sans que cela suffise à changer radicalement la situation en raison des sites catholiques qui ont été fermés dans le même temps. En conséquence, **le Morbihan est le département qui présente le taux de croissance le plus faible pour la décennie écoulée** : des effectifs en hausse +2,6% en moyenne entre 2008 et 2018, alors que la moyenne du département était de +10,5% entre 2000 et 2008.

Jusqu'en 2005, c'est principalement le réseau catholique qui portait la croissance. Depuis, la dynamique de développement s'y est beaucoup réduite ; depuis 3 ans, les ouvertures de

¹⁷ En 2005, le taux d'enseignement bilingue en primaire était aussi élevé dans le Morbihan que dans le Finistère (3,8%), il y a 2,2 points d'écart entre eux à présent (5,9% dans le Morbihan contre 8,1% dans le Finistère).

sites sont un peu plus nombreuses mais elles sont compensées par des fermetures aussi nombreuses. Le réseau Diwan n'évolue pas dans le département : 1 seule école Diwan a été ouverte en l'espace de 17 ans. Par contre, **la filière publique fait preuve de dynamisme depuis 2016**, suite à la signature de la convention Etat-Région en 2015, et **son poids progresse depuis 10 ans au détriment de la filière catholique** (qui reste néanmoins majoritaire avec 50% des élèves).

Par ailleurs, **le Morbihan est le département où le taux d'enseignement bilingue a le plus progressé en 2018** (+0,31 point ; il y a maintenant 5,9% d'élèves bilingues), 2 fois plus que la progression moyenne des 10 années passées. Pendant 4 ans, entre 2014 et 2017, **le Morbihan était moins dynamique que les autres départements** ; cette tendance a changé en 2018.

10 des 13 EPCI du territoire disposent d'une offre bilingue. Pour l'heure, il n'y a aucune offre dans la CC de Belle-Ile-en-Mer, la CC de Blavet Bellevue Océan et De l'Oust à Brocéliande Communauté. Le taux d'enseignement bilingue augmente en primaire dans tous les autres EPCI à l'exception du Roi Morvan Communauté où une filière catholique a été fermée. Mais aucun EPCI n'atteint encore les 10%, contrairement aux autres départements de l'ouest, bien que le taux d'Auray Quiberon Terre Atlantique soit relativement élevé (9,3%), de même que ceux de Lorient Agglomération et Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, s'agissant d'EPCI urbains.

Bien qu'elle ait progressé, la place de l'enseignement bilingue reste **faible à Vannes¹⁸ et Lorient**, les 2 principales villes du département où se concentre une part importante de la population scolaire totale (on trouve 14% des élèves de primaire dans ces 2 communes, 48% dans leurs communautés d'agglomération). Pour que les effectifs bilingues progressent de manière substantielle dans le Morbihan, il faudrait ouvrir beaucoup plus d'écoles dans ces 2 secteurs, dans tous les réseaux (Diwan, public, catholique).

Guer, Elven, Kervignac, Inzinzac-Lochrist font partie des communes comptant le plus d'élèves et encore dépourvues d'offre bilingue, dans le public notamment. Il n'y a pas encore d'écoles Diwan dans des villes comme Lanester, Hennebont, Ploemeur, Ploërmel, Guidel et Saint-Avé. Il manque des écoles bilingues publiques dans des communes telles qu'Auray, Plescop, Questembert, le Faouët, Josselin, Locminé, etc. Le réseau des écoles bilingues catholiques gagnerait à être étendu à Lanester, Ploemeur, Ploërmel, Plouay, etc.

Les 10 principales maternelles publiques sans offre bilingue

Nom	Commune	Elèves
Beau Soleil	Questembert	148
L'Encre Bleue	Landévant	139
Pablo Picasso	Lanester	134
Françoise Dolto	Kervignac	131
Françoise Dolto	Plescop	131
Paul Langevin	Lanester	129
René Guy Cadou	Lorient	127
Bois Bissonnet	Lorient	126
Le Menez	Larmor-Plage	123
Du Centre	Hennebont	118

¹⁸ Le taux de cette ville est quasiment stable autour de 7% depuis près de 15 ans.

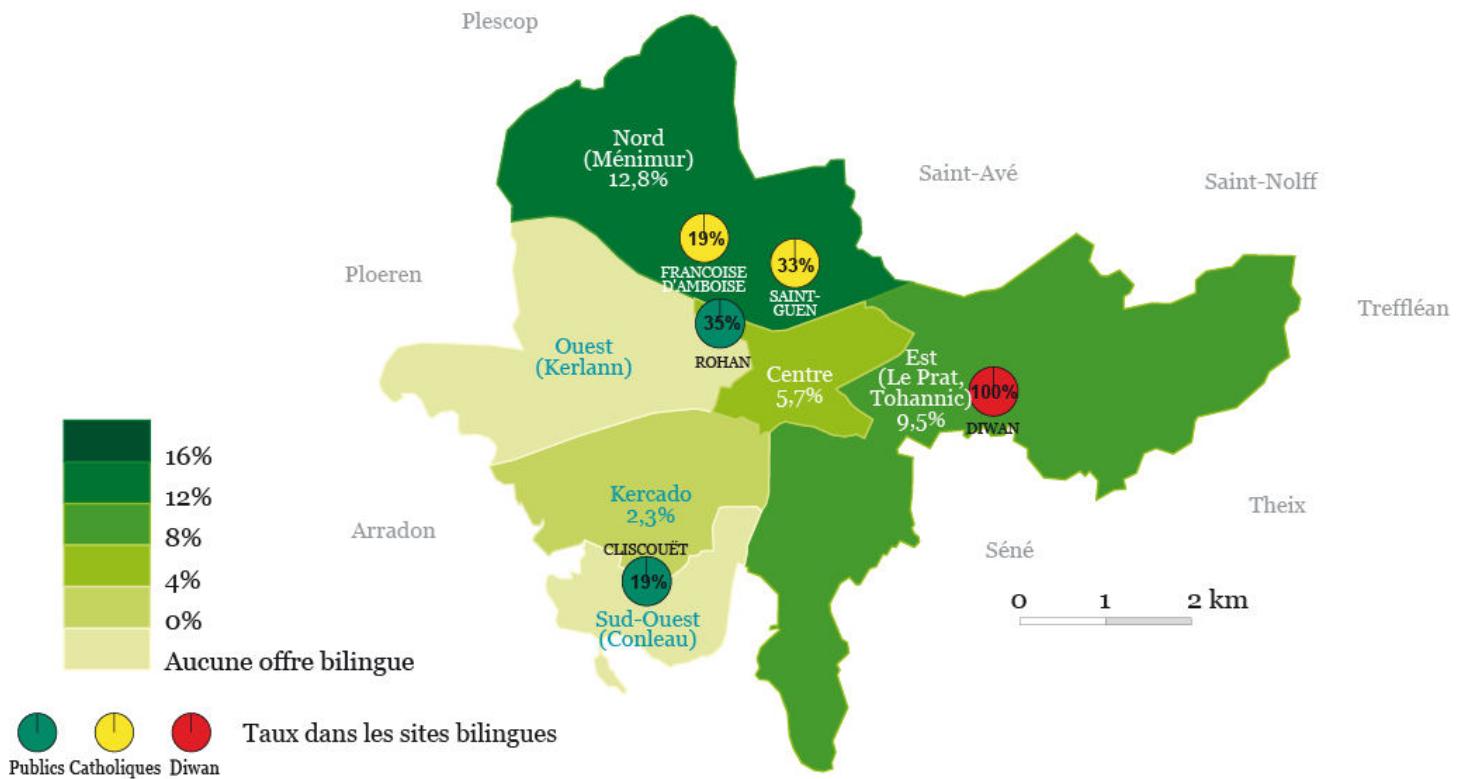
Les 10 principales maternelles catholiques sans offre bilingue

Nom	Commune	Elèves
Saint Joseph	Elven	235
Saint Patern	Vannes	186
N.D. des Victoires	Guidel	168
Sacré Cœur	Vannes	157
Saint Louis	Ploërmel	154
Sainte Marie Pie X	Lorient	152
Sacré Cœur	Plouay	143
N.D. du Sacré Cœur	Ploemeur	135
Saint Joseph - Saint Henri	Lanester	123
N.D. Auxiliatrice	Lanester	123

C'est **dans le secondaire** que les élèves s'approprient définitivement la langue. **Le Morbihan est le dernier département pour le taux des enfants qui poursuivent dans l'enseignement bilingue en 6^{ème}** (43% alors que tous les autres départements se situent entre 57% et 73%) en dépit d'un réseau d'écoles assez étendu dans le primaire. Il affiche le taux de poursuite le plus bas pour chaque filière. Celui du collège Diwan du Morbihan s'élève à 82% mais cet établissement est également alimenté par des élèves issus des filières à parité ou originaires d'Ille-et-Vilaine. **Dans l'Enseignement catholique, le taux de poursuite du département est inférieur à ce qu'il est pour l'ensemble de la Bretagne** (33% contre 42%) en dépit de l'étendue du réseau des écoles, **tendance encore plus forte dans l'Enseignement public** (42% seulement contre 60% en moyenne). Globalement, l'offre en collèges bilingues nécessite d'être renforcée et mieux structurée dans ce département.

Vannes

Taux en primaire à Vannes



A Vannes, une filière bilingue est présente dans 2 des 13 écoles maternelles publiques et dans 2 des 11 écoles catholiques ; il existe aussi 1 école Diwan.

Avec un taux global de 6,7% en primaire (-0,1 point par rapport à l'an passé), **Vannes reste à la 2^{ème} place parmi les 10 villes les plus peuplées** classées en fonction de leur taux d'enseignement bilingue (elle a occupé la 1^{ère} place pendant une vingtaine d'années jusqu'en 2016). Pourtant, elle affichait le même taux en 2006 ; les chiffres de l'enseignement bilingue de la ville sont donc quasiment stables depuis une dizaine d'années en raison de l'absence de nouvelles ouvertures.

Le taux de scolarisation dans l'enseignement bilingue dans le quartier de Ménimur, dont 2 écoles catholiques proposent une filière bilingue, s'élève à 12,8% (23% des élèves de l'Enseignement catholique du quartier suivent une scolarité bilingue).

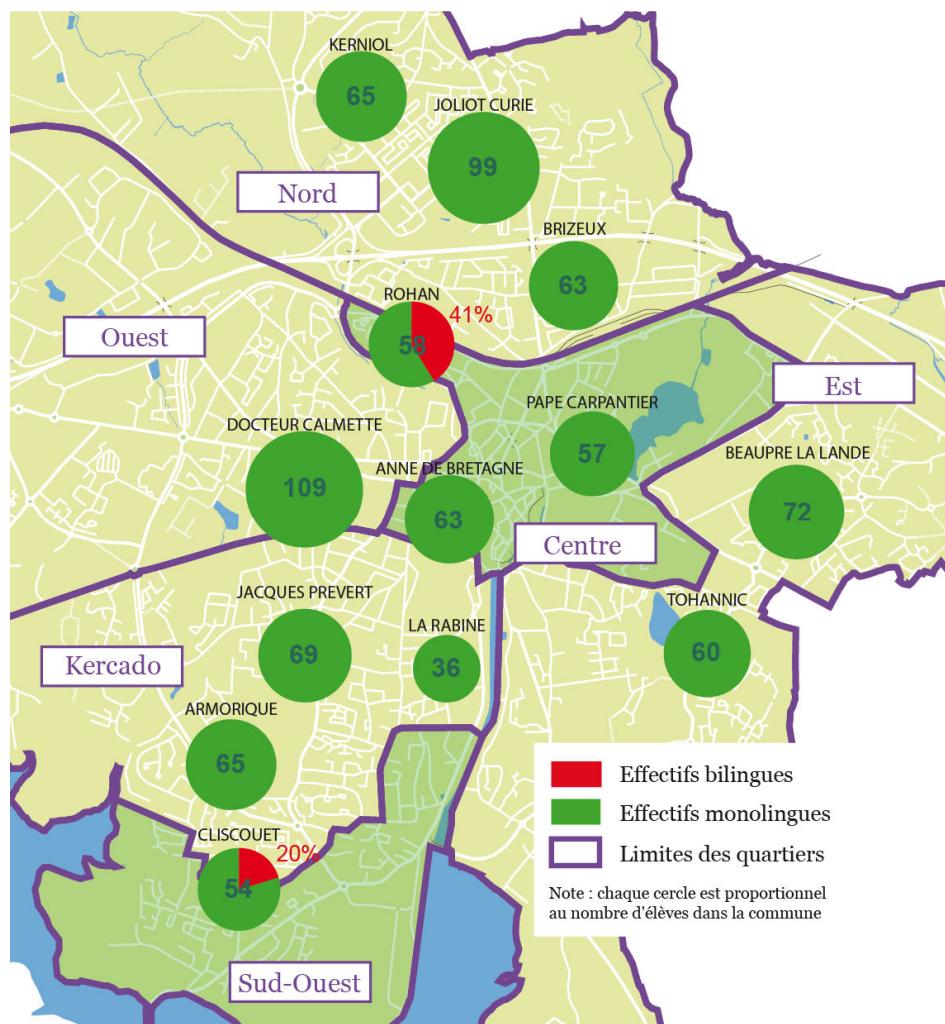
Si l'enseignement bilingue est enraciné à Vannes au travers de ses 5 sites, **l'offre est inchangée depuis 17 ans**. L'ensemble des sites de la ville sont assez anciens pour avoir atteint leur maximum depuis longtemps ; c'est pour cette raison que les effectifs et le taux d'élèves bilingues n'évoluent plus sur la ville. **L'ouverture de nouveaux sites apparaît indispensable pour redynamiser la croissance.**

Pour l'heure, la filière bilingue catholique n'est présente que sur le quartier de Ménimur ; il y a certainement un potentiel ailleurs, comme à l'école Saint-Patrick dans le quartier Est (la plus grande école catholique de Vannes, située à proximité du Centre et au bord de la route de Séné) ou à l'école du Sacré-Cœur à Kercado (la 2^{ème} plus grande école catholique).

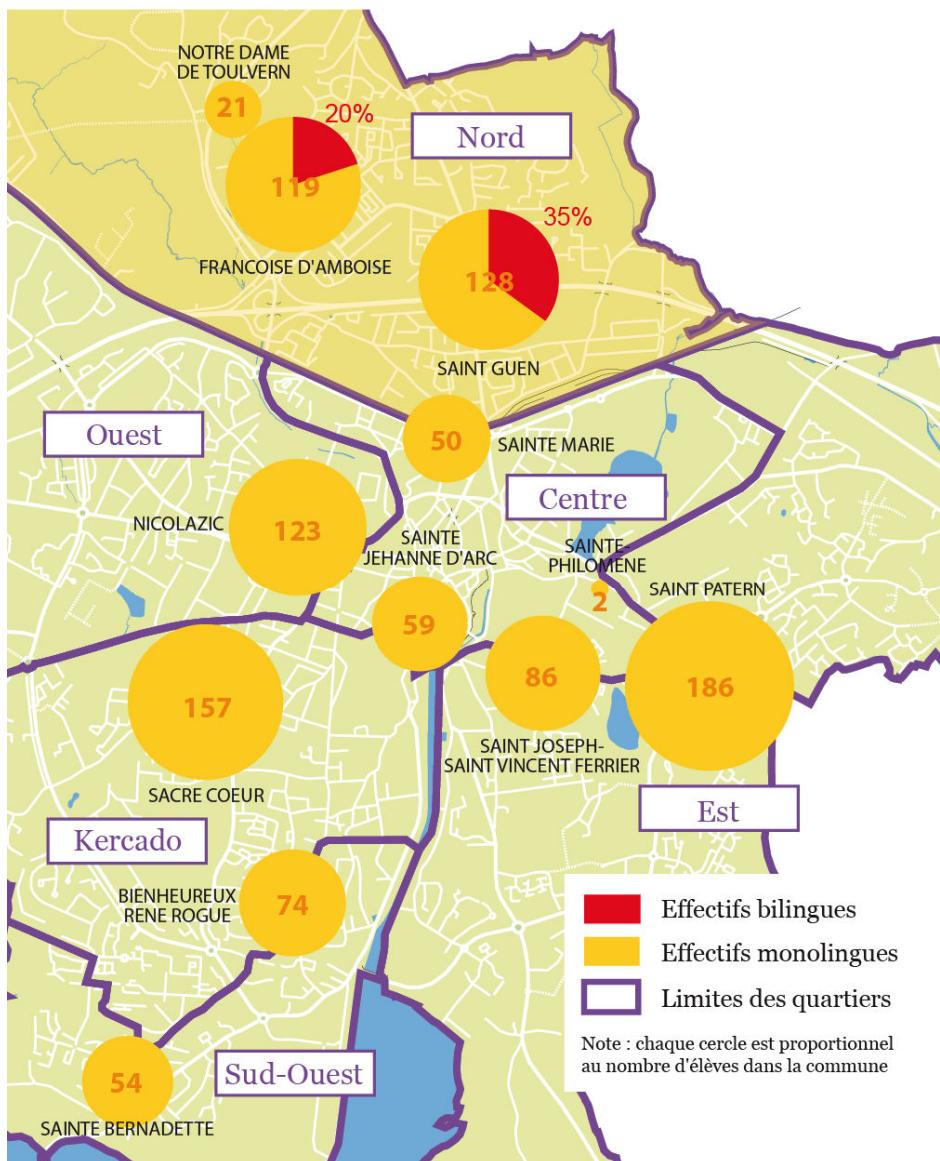
Dans les écoles publiques, il y a aussi un potentiel pour de nouveaux sites dans le nord de Kercado, à Kerlann (école Calmette) ou à Ménimur.

Diwan gagnerait également à ouvrir une annexe sur Vannes, ville disposant d'un collège.

Taux dans les maternelles publiques de Vannes



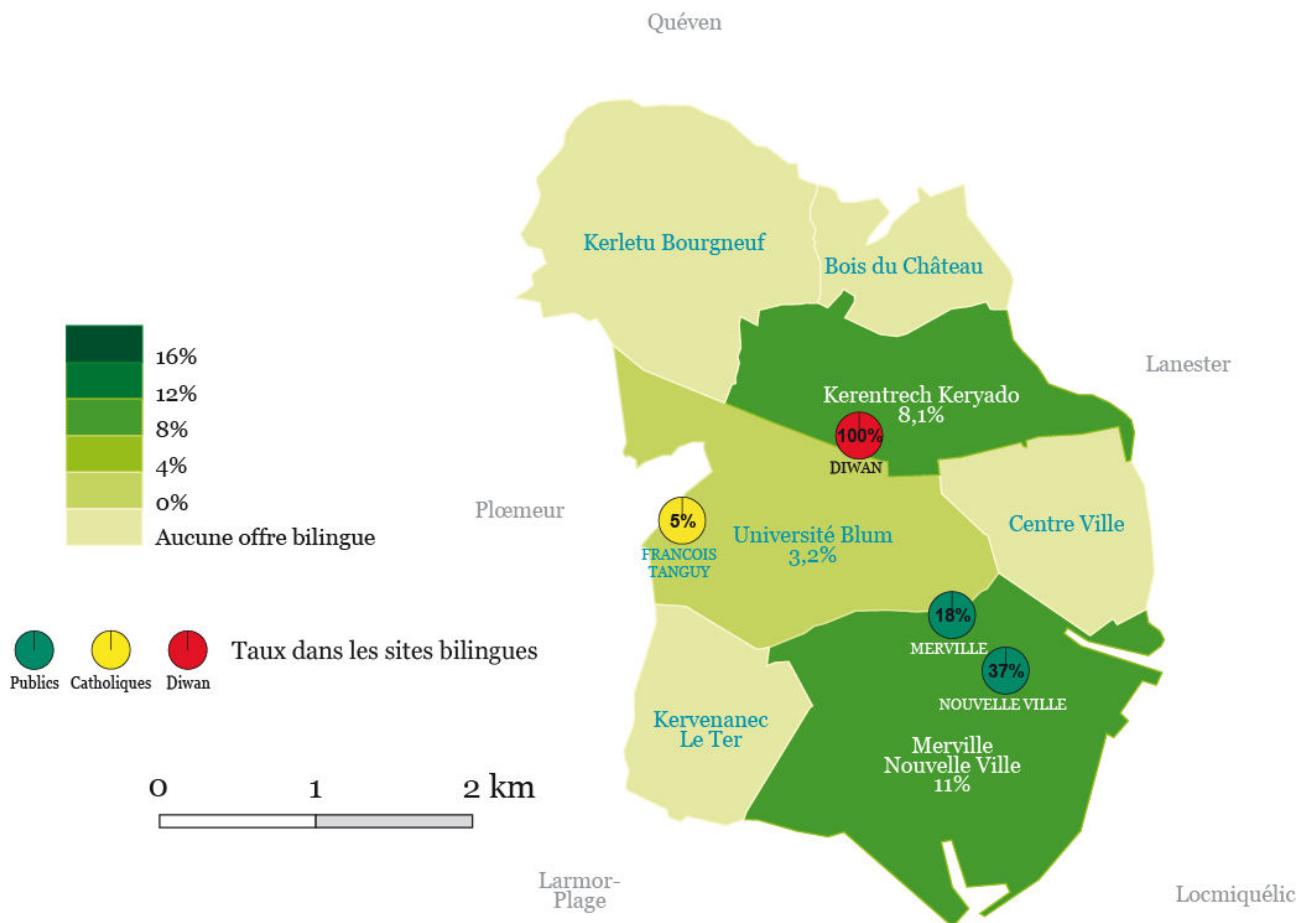
Taux dans les maternelles catholiques de Vannes



Les sites bilingues catholiques de Vannes sont concentrés au nord de la ville. Les effectifs importants de certaines autres écoles font entrevoir le potentiel de développement existant.

Lorient

Taux en primaire à Lorient

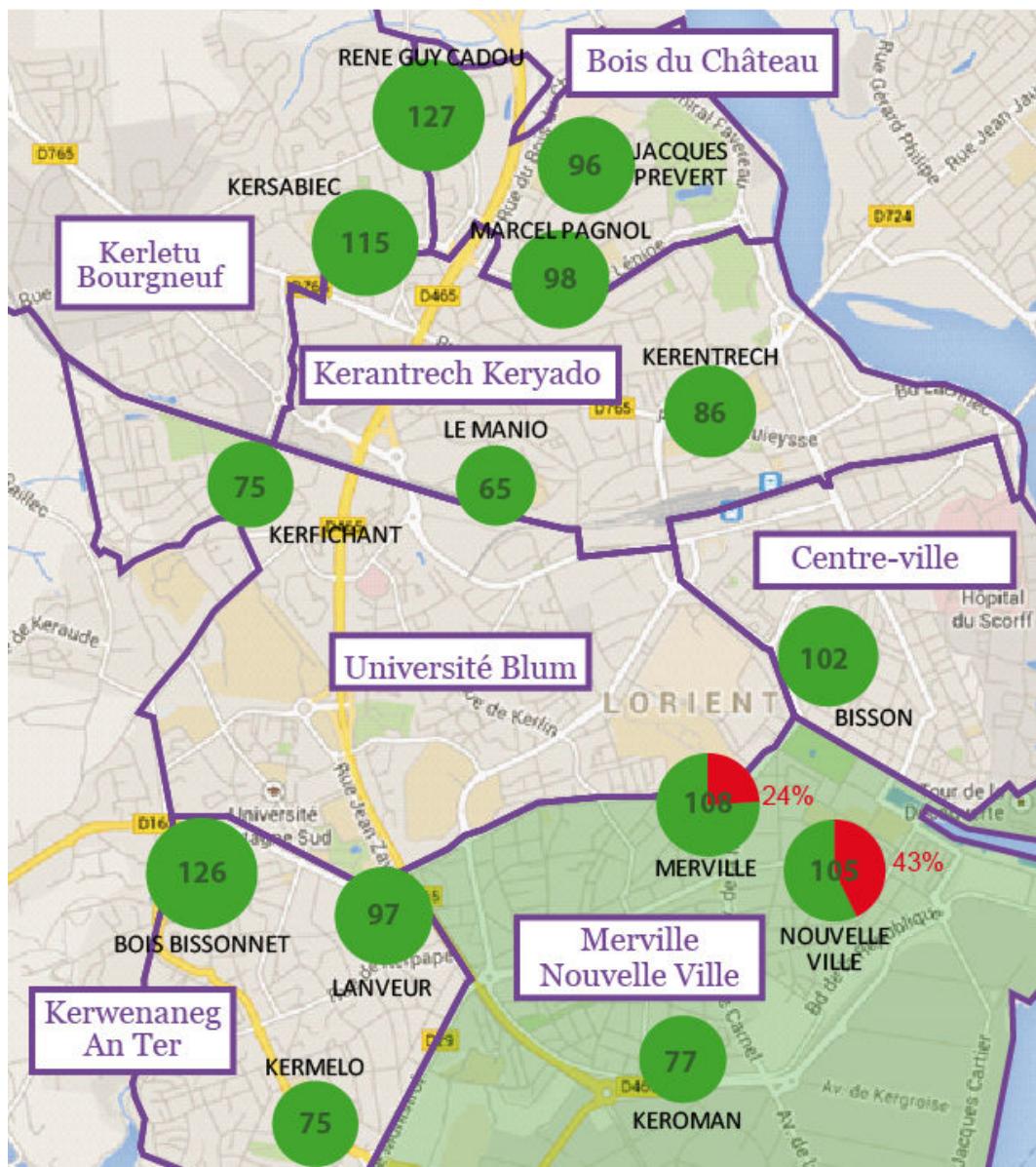


A Lorient, une filière bilingue est présente dans 2 des 14 écoles maternelles publiques et dans 1 des 6 maternelles catholiques ; il existe aussi 1 école Diwan.

Le poids de l'enseignement bilingue a sensiblement augmenté depuis 2008 (+2,8 points, autant qu'à Quimper, presque autant qu'à Brest). **Sur une période de 10 ans, le quartier de Merville-Nouvelle Ville est celui qui a le plus progressé : son taux a plus que doublé (+5,9 points).**

Cette année, **une filière catholique s'est ouverte sur la commune** ; il en existait une autre auparavant mais elle avait été fermée il y a 10 ans. Pourtant, l'offre bilingue reste encore limitée. La comparaison avec Brest ou Rennes est révélatrice du retard de la ville du Festival Interceltique. Bien qu'ils comptent moins d'élèves, il existe un potentiel dans les quartiers dépourvus d'offre pour ouvrir des sites bilingues. Installée depuis longtemps, l'école Diwan reste isolée alors qu'un 2^{ème} site a été ouvert à Quimper, Brest, Nantes et Rennes.

Taux dans les maternelles publiques de Lorient



- Effectifs bilingues
- Effectifs monolingues
- Limites des quartiers

Note : chaque cercle est proportionnel au nombre d'élèves dans la commune